

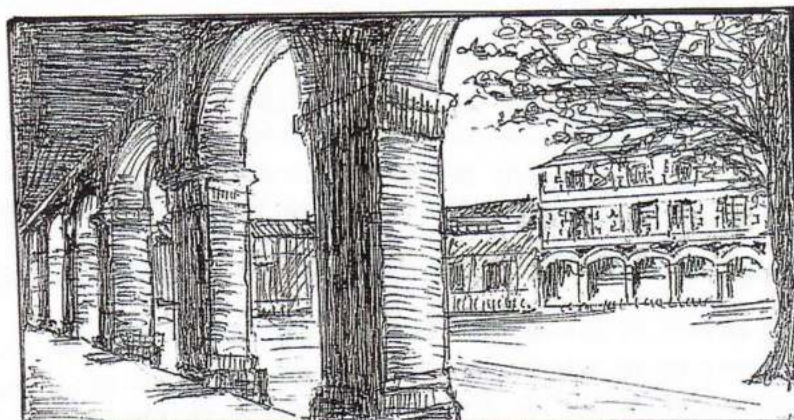
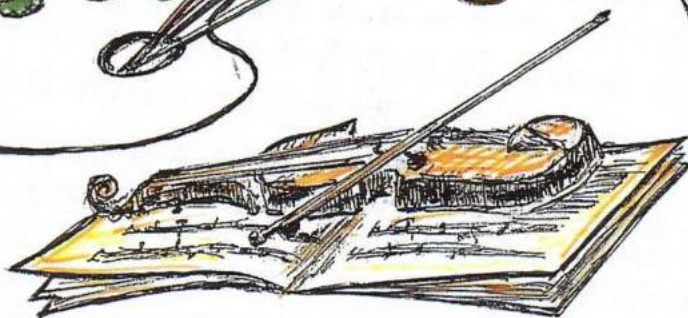
**Association Amicale des Anciens Élèves
du Collège Henri IV et du Lycée Maine de Biran**

1909

2009

le centenaire

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES
DU COLLÈGE HENRI IV ET DU LYCÉE MAINE DE BIRAN
DE BERGERAC



Redair

MEMBRES D'HONNEUR :

M. LE SÉNATEUR ADRIEN BELS (1882-1964),
M. LE GÉNÉRAL AMBROISE BERNARD (1880-1962),
M. LE GÉNÉRAL GEORGES BERTHIER (1841-1922),
M. LE PROFESSEUR CHARLES DE BOECK (1856-1939), M. LE CONTRÔLEUR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE
RENÉ CARMILLE (1836-1945), M. JACQUES
CHASTENET, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE (1893-1978), M. ÉMILE COUNORD (1842-1927), M. MARCEL
FLOURET (1892-1971), M. LE PROFESSEUR MAXIME
LAIGNEL-LAVASTINE (1875-1953), M. LE GÉNÉRAL PAUL
MATTER (1872-1959), M. PAUL MOUNET (1847-1922),
M. MOUNET SULLY (1841-1916), M. ELIE RABIER
(1846-1922), M. PAUL VIEUSSSENS (1866-1953),
M. JEAN BARTHE (1901-2001).

BIENFAITEURS DE L'ASSOCIATION :

MADAME HORTENSE AUGIÉRAS-JARNAGE (1869-1939),
MADAME MICHELLE AUBERT-FREDET (1891-1970),
M. ALBERT CHEVALIER (1874-1970),
M. MARCEL FLOURET (1892-1971), M. PIERRE DE
MADAILLAN (1891-1958), M. JEAN PERROT,
M. LE MINISTRE DE France JEAN POZZI (1884-1967),
MADAME RENÉE ROUSSEAU-DUCHEZ.

PRÉSIDENT-FONDATEUR :

M. PAUL PETIT (1867-1941).

ANCIENS PRÉSIDENTS :

M. LE DOCTEUR ANDRÉ CAYLA (1909-1920),
M. ALBERT CLAVEILLE (1920-1921), M. LE DOCTEUR
PIERRE ROUSSEAU (1930-1966), M. LE DOCTEUR
RENÉ ROUSSEAU (1966-1984), GEORGES BRASSEM
(1984-1989), RENÉ CALVÉS (1989-1999), CHRISTIAN
RÉGNIER (1999-2007).

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT :

M. LE SOUS-PRÉFET DE BERGERAC,
M. LE DÉPUTÉ DE BERGERAC,
M. LE MAIRE DE BERGERAC,
M. LE CONSEILLER GÉNÉRAL DE BERGERAC I,
M. LE CONSEILLER RÉGIONAL,
MME LA PROVICEURE DU LYCÉE MAINE DE BIRAN,
M. LE PRINCIPAL DU COLLÈGE HENRI IV.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

PRÉSIDENT : PIERRE ROCHE-BAYARD
VICE-PRÉSIDENT : BERTRAND ROUSSEAU
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE : LILIANE GAGNARD
SECRÉTAIRES ADJOINTS : JACQUELINE MARCHE,
LAURENT DUBERNAT
TRÉSORIÈRE : HUGUETTE BOURDIL
ADMINISTRATEURS : JEAN-LOUIS LECLAIR,
BERNARD MARTY, CHARLES TAMARELLE,
CHRISTIAN RÉGNIER, GEORGES BARBEROLLE,
ALAIN BEAUCHÉ, JEAN-PHILIPPE BRIAL,
CHRISTIAN FÉLIX.
ADMINISTRATEURS HONORAIRES :
LUCIEN RIPOCHE, PIERRE CHAUMARD,
COMMISSAIRE AUX COMPTES :
MAX DE CALBIAC

SOMMAIRE

3	Le mot du Président
4	Le collège Henri IV
6	1909, création de l'Association
14	1914-1918, 50 mois de cauchemar
18	1920-1938, une période faste
32	1939-1944, bien triste anniversaire
42	1945-1975, les trente glorieuses
64	1976-2009, le réaménagement

1909 – 2009

Centenaire en bonne santé, notre Amicale des Anciens du Collège Henri IV devenue, en 1977, Amicale des Anciens du Collège Henri IV et du Lycée Maine de Biran, se penche, dans cette plaquette, sur le siècle écoulé.

Sept Présidents, André Cayla, Albert Claveille, Pierre Rousseau, René Rousseau, Georges Brassem, René Calvés, Christian Régnier, ont dirigé notre chère Amicale depuis sa création.

Grace à notre camarade, le Colonel Jean Lefebvre, disparu prématurément à l'automne 2008, nous avons bénéficié d'une documentation abondante qui a permis aux membres de notre association, sous la conduite de Jean-Philippe Brial Fontelive, de réaliser la sélection de cette plaquette.

Notre histoire s'appuie sur la volonté des Présidents successifs de défendre les valeurs de base d'une amicale d'anciens : la CONVIVIALITÉ, l'AMOUR de son collège, le RESPECT du souvenir, le soutien aux nouvelles GÉNÉRATIONS.

Vous allez retrouver quelques moments de vie et un diaporama des personnalités de notre amicale dans les pages qui suivent.

Notre reconnaissance s'exprime à tous ceux qui ont œuvré pour notre association.

Nous soulignerons trois noms :

Paul Petit, emblématique Professeur et Fondateur de notre Amicale ;

Georges Augiéras, mort pour la France à 20 ans et sa mère, Mme Hortense Jarnage-Augiéras qui a, par son legs, pérennisé le souvenir de son fils et celui de tous nos anciens morts pour la France au cours des guerres 1914-1918, 1939-1940, pendant la Résistance, les guerres d'Indochine, d'Algérie et tous les conflits extérieurs ;

Jean Barthe, ce professeur aimé de tous, qui a tout donné pour ses élèves, son Collège, notre Amicale.

Après ce moment de béatitude, en contemplant l'œuvre et la gloire des Anciens, le huitième Président que j'ai l'honneur d'être, entouré d'un Conseil d'administration uni, fidèle et actif, ne pouvait que s'épanouir dans la continuité de l'action avec une dynamique projection vers l'avenir.

Les points forts de nos réalisations peuvent se résumer ainsi :

Convivialité et liaison intergénérationnelle des élèves ;

Valorisation du legs Augiéras ;

Soutien des actions de la vie de notre Collège et de notre Lycée ;

Soutien du Souvenir Français autour de Georges Augiéras ;

Accompagnement de Jean-Louis Leclair dans le projet municipal CIVRB-espace Cyrano ;

Organisation du Centenaire.

Les élèves de 2009 ne peuvent plus concevoir une amicale d'anciens comme l'avaient prévu nos fondateurs en 1909. Nous avons une urgence d'actualisation. Nous sommes fiers de nos cent ans d'existence et des hommes que nous honorons aujourd'hui. Nous demandons aux anciens élèves de la nouvelle génération - lycée Maine de Biran, Collège Henri IV - de tracer les contours du deuxième centenaire, en gardant immuable le respect du souvenir, de l'amitié entre toutes les générations d'anciens.

Pierre Roche-Bayard
Président

Chers condisciples

Pierre Roche Bayard, notre président désigne les volontaires : « vous traiterez l'histoire du Collège Henri IV ».

Bien sûr, de Charrier à Coq, ou de Barthe à Ignace, les sources ne manquent pas et quant à moi, j'exécuterai juste une petite compilation.

Mais qui n'a été surpris, en rendant visite à son vieux collège, par la petite musique qu'il murmure à l'oreille de tous ceux qui le retrouvent, même parfois après une très longue absence ?

*Cette musique je l'ai écoutée, elle est devenue forte, plus forte, si forte même qu'elle m'a mise en contact direct avec... les **mânes** de notre cher bahut ! Il le permet, c'est donc décidé, je vais le questionner directement... ce ne sera pas un travail d'historien mais une sorte de mémoire !*



photo Mme Estingoy

Cher Collège, quel regard portes-tu sur les manifestations prévues pour ce Centenaire de l'Association des Anciens Élèves ?

Bien sûr, je suis particulièrement sensible à tout ce qui concerne cette association.

Ces anciens élèves en quelque sorte sont mes enfants : j'ai contribué à déployer leur esprit, à entraîner chacun au sommet de ses capacités. Ce sont mes enfants, je les ai formés, je les aime, je suis fier d'eux et je reste très attentif au devenir de chacun d'eux.

Cette association est depuis un siècle la marque bien visible de cette filiation et de leur fraternité... elle a toute ma gratitude, qu'elle trouve toujours les chemins de la jeunesse et de la vie.

Cher Collège, pourquoi t'appelles-tu Henri IV ?

C'est une longue histoire.

En effet, je suis né en 1564 d'une décision de Charles IX.

Mais mon père favori, celui qui prit les décisions nourricières décisives fut son beau-frère Henri de Navarre, le futur roi Henri IV : il me dota richement (lettres patentes de 1576) et me permit d'accueillir d'âge en âge des générations de bergeracois dans une superbe école du quartier Queyla.

Son fils, Louis XIII me traita plus rudement et il s'ensuivit une période de près de deux siècles de haut et de bas – mais surtout de bas, pendant laquelle je dus déménager pour m'installer rue du Pont Saint Jean (au coin de la rue Montauriol).

La Révolution m'installa rue Saint Esprit, dans le vieil hôpital (qui servit ensuite de fondation à l'école Romain Rolland) dans des locaux vétustes et insuffisants. C'est l'effondrement du plafond de la classe de seconde (heureusement après la sortie de mes élèves) qui rendit urgente une nouvelle installation. C'est au cours du deuxième Empire, avec Ernest Monteil, maire de Bergerac, que fut construit un nouvel établissement « moderne et hygiénique » : le collège actuel.

Entre temps, sous l'influence de Maine de Biran, je perdais mon statut privé pour devenir établissement public : « collège communal ».

Mais près de quatre siècles après ma naissance, je ne portais toujours pas le nom de mon père.

Ce sont mes élèves, les compagnons de cette association qui, avec ténacité, pugnacité et même acharnement, ont réclamé avec le concours du Docteur du Seutre, maire de la Ville, la reconnaissance de la paternité d'Henri.

La décision fut prise en 1943 par l'Etat Français. Je fus enfin appelé officiellement Collège Henri IV, mes armes sont celles de mon père Henri IV (la marelle de Navarre) et l'écu de la ville de Bergerac (dragon et fleur de lys). Elles sont gravées sur le fronton de l'entrée principale.

Cher Collège, tu vas bientôt aborder tes 450 ans. Quelle a été ta vie ?

Une vie exaltante parce que j'ai aimé, à la passion, être au service de la transmission, aux élèves de Bergerac, des plus grandes richesses : le sens de l'effort et du dépassement, la recherche de la vérité, le respect des autres.

Ma vie a été calquée sur celle des bergeracois. J'ai vécu les mêmes épreuves, les mêmes succès.

Par exemple, je l'ai dit, je suis né d'une décision de Charles IX. En fait, c'est sa mère, Catherine de Médicis qui, dans sa politique d'apaisement des conflits religieux, décida pour Bergerac – ville rebelle au pouvoir royal et Place de Sûreté de la Réforme – la création d'un collège protestant. C'est pour cette raison confessionnelle que me soutint si fort Henri IV.

Pour cette même raison, Louis XIII et Richelieu adopteront à mon égard une politique divergente en donnant la direction de l'établissement aux Congrégations. Ils décideront de même de raser les remparts de notre Ville et de sa Citadelle.

Autre exemple du parallélisme des conditions entre ma vie et celle de l'ensemble des habitants de Bergerac : dans le prolongement de l'esprit de 1789, l'établissement perd son statut privé et devient public : une guerre scolaire se déclenche qui fait le pendant aux tiraillements de la vie sociale et politique.

Commence alors pour moi, comme pour toute la Ville, une longue période de confusion et de léthargie. Il faut attendre le formidable essor économique du second Empire pour que les ressources nécessaires à la construction de mes murs actuels soient rassemblées. Au même moment, c'est tout Bergerac qui se réveille et qui batit : les lignes de chemin de fer, au nord, au sud, à l'est et à l'ouest de Bergerac, la Gare, le Palais de justice, l'église Notre Dame, l'Hôpital, la caserne Chanzy.

Enfin, c'est pendant la grande guerre (14/18) qui vit périr de nombreux enfants dont Georges Augieras, mon bienfaiteur, que des salles de classes se sont transformées en hôpital complémentaire et mes élèves sont sommairement accueillis dans les annexes de la Mairie.

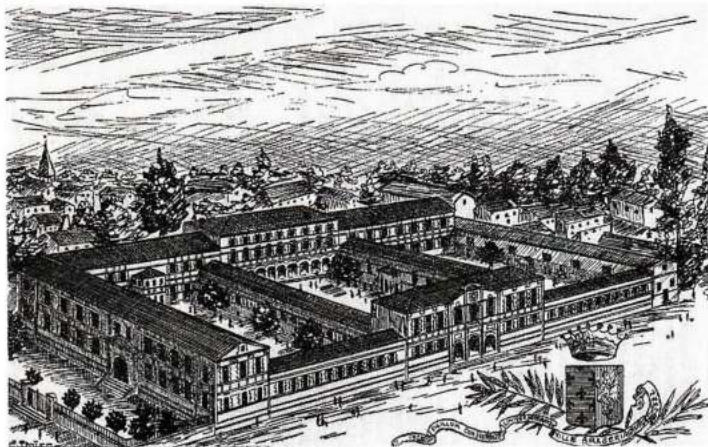
Cher Collège, être si âgé ne t'incite-t-il pas à ne vivre que de souvenirs ?

Les racines profondes n'empêchent pas l'arbre de croître. Au contraire, je suis plein de rêves pour l'avenir. Actuellement, je fais le dos rond et j'attends. J'attends quoi ? La réforme de l'éducation nationale – oui – celle qui ramènera dans mes murs l'enseignement général des premiers et deuxième cycles.

En effet, seule la vie en communauté, pendant plusieurs années d'étude, permet la création de liens humains à l'intérieur des générations. Ces liens sont un viatique unique, extraordinaire dont on finira par regretter la perte.

Jacqueline Marche

1909



Le collège vers 1900

C'est en 1860 que prit naissance un projet d'association des anciens élèves du collège de Bergerac. On nomma un Comité et on rédigea des statuts. Mais, pour diverses raisons, la réalisation n'alla pas plus loin.

En 1867, M. MONTEIL, alors Maire de Bergerac, essaya, lui aussi, de créer une association d'anciens élèves. Il y eut des adhésions et, comme il se doit, un banquet. Mais la guerre de 1870 arrêta le timide essor d'une Amicale dont la croissance s'avérait difficile.

Enfin, en juillet 1908, une circulaire signée AUBERTIE, PETIT et VIGUIER, invitait un certain nombre d'anciens élèves du collège de Bergerac à élaborer les statuts d'une association.

En avril 1909, le Comité chargé de préparer les statuts, les proposait au vote des premiers adhérents qui élisaient un Conseil d'Administration.

La déclaration d'existence était souscrite à la Sous-préfecture le 29 novembre 1909 et une insertion au Journal Officiel du 9 décembre 1909 consacrait légalement la naissance de l'Association Amicale des Anciens Elèves du Collège de Bergerac.

La circulaire de 1908 indiquait en ces termes l'opportunité de cette création : Ces associations sont utiles. Elles offrent, selon leurs ressources, des prix et des bourses scolaires aux meilleurs élèves. Elles rapprochent les amitiés dispersées. Elles unissent étroitement d'anciens condisciples par des sentiments rajeunis et, à l'occasion, par une réciprocité de bons offices.

L'association enregistre 117 adhésions lors de son premier exercice présidé par le Docteur André Cayla, élu le premier mai 1909. M. Paul Petit est nommé Secrétaire Général (il sera acclamé Président-Fondateur en 1937 en remerciement de son action en faveur de l'association.)

Le siège social est fixé au Collège, rue Lakanal.

Dans sa séance du 19 juillet 1910, le conseil d'administration décide l'instauration d'un prix de l'Association offert à l'élève de Mathématiques ou de Philosophie qui, pendant les trois dernières années, se sera le plus distingué par son travail, ses succès et sa conduite.

Les premiers lauréats sont Marcel FLOURET pour l'année 1909 et Marcel MORIZE pour l'année 1910.

Dès 1911, l'association subvient aux frais d'études d'un pupille et elle aide de ses modestes moyens financiers et de son entraide puissante, plusieurs camarades dans la gêne ou l'embarras.

Le premier bulletin de l'Association paraît en 1911.

1909, c'était la belle époque

M. Armand Fallières présidait la IIIème République depuis 1906 et le cabinet Clemenceau, au pouvoir depuis la même année, était renversé et remplacé par un ministère Aristide Briand. Peu après, le Président du Conseil prononçait un grand discours politique à Périgueux. La Chambre des députés votait le projet de loi Caillaux d'impôt sur le revenu, aussitôt repoussé par le Sénat.

Une grève des P.T.T paralyse un moment l'économie nationale.

Mme Steinhel était acquittée.

La mode englobait les femmes sous d'immenses chapeaux à aigrettes. Elles portaient des robes princesse et des jacquettes-tailleur. Les hommes avaient des pardessus-cloche, des pantalons de flanelle à revers, de longs vestons, des canotiers de paille à larges bords, des panamas aux rubans interchangeables et diaprés, des feutres autrichiens ou encore des casquettes anglaises.

C'était le franc germinal ; l'or et l'argent étaient monnaie courante. La France, créancière partout, n'était débitrice de personne. Le gouvernement autorisait et garantissait l'emprunt russe 4,5% et l'Ottoman 4%.

Nicolas II et la tsarine de Russie passaient en revue l'escadre française à Cherbourg.

Le roi du Portugal venait à Paris.

En Belgique, Léopold II décédait et Albert Ier était couronné. En Allemagne, Bethmann-Hollveg remplaçait le chancelier Bulow. Aux U.S.A, M. Taft était élu président. Au Vatican, Pie X béatifiait Jeanne d'Arc.

La marine lançait le cuirassé « Danton » et le sous-marin « Archimède ». Le dirigeable « République » crevait son enveloppe à Trévol, mais l'aviateur Louis Blériot traversait la Manche.

M. Carnegie créait une fondation pour récompenser les actes d'héroïsme et offrait au Muséum de Paris un moulage gigantesque du diplodocus. On trouvait en Dordogne, à la Ferrassie, un squelette datant de 20.000 ans. Peary atteignait le Pôle Nord et Faber gagnait le Tour de France.

Les aventures d'Arsène Lupin de Maurice Leblanc et de Rouletabille de Gaston Leroux passionnaient des milliers de lecteurs. Edmond Rostand, toujours à Cambo, préparait la première de Chantecler, fébrilement attendue..

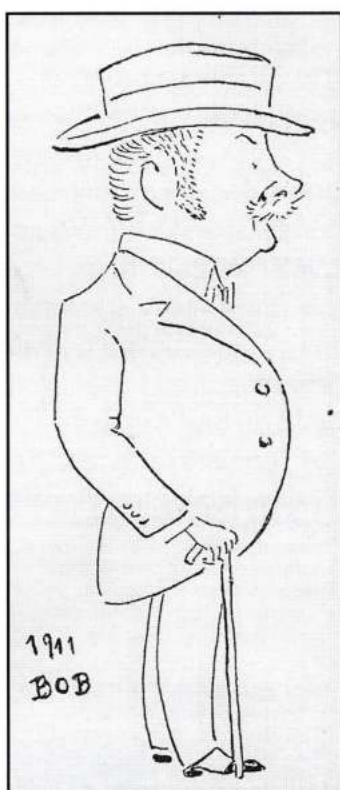
Au Théâtre Français, on applaudissait les frères Mounet ; la voix d'or de Sarah Bernhardt semblait divine. En peinture, le cubisme progressait et, en sculpture, Auguste Rodin était un maître incontesté. Le cinéma, encore muet pour longtemps s'installait dans la vie du pays.

Jean Jaurès était le grand ténor du socialisme et Raymond Poincaré symbolisait pour beaucoup l'espoir français.

En Dordogne, M. H. Estellé était préfet et M. Elie Henri-Martin sous-préfet à

Bergerac. M. le docteur Peyrot était sénateur et M. Clément Clément et M. Ferdinand de La Borie de La Batut étaient députés de Bergerac. M. Henri Garrigat était conseiller général et M. le docteur Simbat conseiller d'arrondissement et maire de notre ville, tandis que M. Paul Vieussens exerçait la fonction de Principal du collège.

En cette même année 1909, trois anciens élèves du collège songèrent à créer une Association amicale.



caricature d'André Cayla

Robert COQ

**COMITÉ
D'ORGANISATION
1909-1910**

Président,

M. le Docteur André
CAYLA

Vice-présidents

M. DE BOISSERIN
Président de la
Chambre de Commerce
M. LASSAQUE
Ancien inspecteur
primaire

Secrétaire-Général

M. Paul PETIT
Professeur de 1ère au
collège de Bergerac

Trésorier

M. Edmond LIONNET
Fondé de pouvoirs de la
Banque de Bordeaux

Administrateurs

M. AUBERTIE
Avocat
M. Albert
CANTELLAUVE
Agent-général
d'assurances
M. G. DAUVERGNE
Contrôleur des
contributions directes
M. EYRAUD
Commis principal des
Ponts et chaussées
M. J. LAFOSSE
Avocat
M. RENOULEAU
Membre du Conseil
d'Administration du
collège
M. VIGUIER
Pharmacien

Statuts

But de l'Association

Article premier. – Il est fondé une Association des Anciens Elèves, internes ou externes, du Collège de Bergerac, quelle que soit leur résidence.

Article 2. – Cette Association a pour but de conserver et, au besoin, de renouveler ou d'établir des relations amicales entre les anciens élèves du Collège considérés comme membres d'une même famille.

Article 3.- Elle se propose :

- a- de venir en aide, par tous les moyens dont elle dispose, aux anciens camarades, à leurs veuves et à leurs enfants ;
- b- de fournir à des élèves méritants et peu fortunés (de préférence, fils d'anciens condisciples) les moyens de faire leurs études au Collège, ou de les compléter au-delà, dans les écoles spéciales ;
- c- d'exercer une influence salubre sur les élèves actuels, soit en instituant, avec l'approbation de l'autorité Académique, des prix destinés à stimuler leur ardeur au travail, soit en les soutenant de son appui moral au début de leur carrière ;
- d- d'adopter, après examen, toutes les mesures propres à rendre plus nombreux et plus faciles les rapports entre les membres de la Société.



dessin de Jean-Louis Leclair

Impressions d'un nouvel adhérent

... Après la première réunion générale, où nous étions une douzaine de camarades, le cher docteur Cayla me conduisit à sa clinique de l'Avenue de Verdun, installée depuis peu, dans une automobile dont il admirait l'ordonnance des coussins, les commodités, l'éclat des cuivres, les heureuses proportions grâce auxquelles il lui était possible d'entrer dans le coupé ou la berline, un chapeau haut de forme sur la tête.

Il me ramena, avec sa courtoisie de grand seigneur, dans la grande salle de l'Hôtel de Londres et des Voyageurs, où le banquet, d'une somptueuse ordonnance, avait été préparé par les soins attentifs de Mme et de M. Bergeon.

La soirée se termina classiquement, donnant la note pour les prochaines réunions : discours du président, du Sous-préfet, de Petit débordant d'esprit, chansons et monologues...

Tel fut mon premier contact avec l'Amicale...

Pierre Rousseau

Banquet du 4 décembre 1909

*Potage Irlandais
Grondin sauce Mousseline
Filet de bœuf Bouquetière
Civet de lièvre St-Hubert
Cardons à la Moelle
Dindonneaux Truffés
Salade des Champs
Bombe Pralinée
Dessert*

Vins

*Château-Delord 1904
Château-Climens 1899
Jaure 1904
Brunetière 1900
Beynac 1872
Clos Vougeot 1899
Comte de Lagrange, carte rose*

Mounet Sully déclame au banquet de l'Amicale

Le 26 octobre 1912, Mounet Sully fut le président d'honneur du banquet de notre Association. Fête splendide, discours chaleureux, comme il convenait dans une atmosphère d'allégresse. Le sien, qu'il lut comme lui seul pouvait le lire, nous tint sous le charme. Il y avait là de l'émotion, du pittoresque, de la gentillesse.



Laissez-moi vous en citer ce passage, si délicat à l'égard de ses auditeurs : « il m'est arrivé souvent de prendre place à des banquets semblables à Paris et même en province ou à l'étranger, et d'y entendre des paroles réconfortantes pour mon pays et pour moi. J'ai passé des heures de joie, certainement ; mais cette joie n'était jamais complète : il me semblait toujours qu'il y manquait quelque chose... et je ne savais pas quoi.

Eh bien ! je le sais maintenant et mon bonheur est complet ; ce qu'il y manquait, c'était votre présence, dans le décor du pays, avec la caresse de l'accent du terroir et la palpitation de l'air natal. »

Après l'éloquence, la déclamation : de sa voix souveraine, le Maître nous dit Une soirée perdue de Musset, La ballade du désespéré de Mürger et il termina par ce morceau de bravoure, La chanson des deux épées d'Henri de Bornier. Quelles ovations ! Ah ! cette soirée là ne

fut pas une soirée perdue ! Le menu, très soigné, ne coûtait pas cinq francs et la Comédie Française était pour rien.

Souvenir et regrets !

Paul Petit

André CAYLA, le premier président



Jean-André Cayla est né le 2 mars 1854 à Bergerac.

Il commence ses études à l'ancien collège de la rue Saint-Esprit et les termine au collège de la rue Lakanal.

Il effectue ses études de médecine à la Faculté de Paris et se spécialise en

chirurgie. Son père médecin décède en septembre 1801 et à 37 ans, il revient à Bergerac pour lui succéder auprès de sa clientèle. Il devient également chirurgien-chef de l'Hôpital civil et militaire. Il va créer sa clinique au 56 de la rue du Professeur Pozzi.

Il épouse sa cousine le 25 juin 1914

Excellent cavalier, il chassa à courre, conduisit son phaéton, eut un âne pour atteler la petite voiture anglaise de sa mère et entretenait une écurie. Il présida longtemps la société hippique de Bergerac.

Automobiliste, il se déplaçait en de Dion-Bouton que tout Bergerac connaissait.

Mutualiste convaincu, il fonda la « petite Cavé Bergeracoise » pour les écoles.

Viticulteur, il exploita ses vignes à la Brunetière.

Il est fait chevalier de la Légion d'Honneur en 1923.

Il meurt sans enfant le 7 juillet 1926 dans son domicile du cloître des Récollets.

Il repose au cimetière du Pont Saint-Jean dans le caveau de la famille Hayton, son épouse.



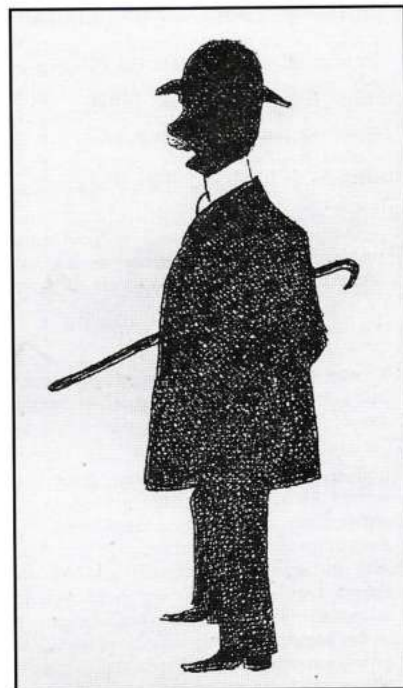
C'est la guerre !

Mobilisé à Limoges, il devient médecin-chef de l'Hôpital temporaire n° 25 à Bergerac, installé dans le collège de garçons, puis à l'Hôpital n° 47 installé dans les locaux du séminaire, futur collège

de filles, rue Valette où Mme Cayla, infirmière, l'aide avec dévouement.

Le docteur Cayla fut un grand médecin et chirurgien, mais aussi un bergeracois très dynamique, au service de la cité :

À la fondation de l'Association Amicale des Anciens Élèves du Collège, en 1909, il en fut désigné premier Président jusqu'en 1920. Onze ans de présidence active. Aussi, l'Association demanda à la municipalité de Bergerac de donner à la place du Temple, très proche de son domicile, le nom de place du Docteur André Cayla, ce qui fut fait solennellement en 1946, avec un discours élogieux du Docteur Pierre Rousseau.



Le 8 décembre 1946 à 11h 30, place du Temple, sont dévoilées les nouvelles plaques de fonte consacrant désormais la nouvelle dénomination de « Place du Docteur André Cayla ».

La pluie ne cesse de tomber, mais il y a foule sous le cloître de la vieille demeure de l'ancien Président de l'Amicale ; on remarque la présence des personnalités civiles et militaires, une délégation de la Croix-Rouge Française ainsi que de nombreux universitaires.

C'est dans un silence religieux que le Président Pierre Rousseau prononce l'éloge funèbre.



Jouxtant le temple, la maison du Docteur Cayla devenue aujourd'hui Maison du vin (C.I.V.R.B)

Le dévoué Paul PETIT

Paul Petit est né à Bergerac le 18 octobre 1867.

Il n'avait jamais voulu quitter sa petite patrie et fit bénéficier, pendant de longues années, les élèves de rhétorique d'un enseignement hors de pair. Il joignait en effet à de vastes connaissances, un remarquable talent d'animateur, plein de brio et de fantaisie. Peu de professeurs ont laissé sur les jeunes cerveaux de leurs élèves une empreinte aussi profonde. Ceux qui l'ont connu se souviennent de ces classes si vivantes où, tour à tour pathétique et plein d'humour, il émaillait les citations de textes les plus graves de saillies imprévues, faisant ainsi étinceler les mille ressources de son esprit.

Remarquable écrivain, il usait d'une langue bien française, d'un classicisme très pur, mais chaude et colorée où éclataient à leur aise une imagination ardente et la plus claire des intelligences.

Artiste consommé, il disait d'une voix grave et bien timbrée, mettant en valeur les moindres nuances, tenant sous le charme les auditeurs, les laissant sous l'impression de l'émotion la plus

profonde, ou d'une gaieté souvent voilée d'amertume et de mélancolie.

C'est au cours de ses années de professorat que Paul Petit fonda, en 1909, l'Amicale des anciens élèves, dont il fut le brillant Secrétaire général avant d'être acclamé Président-Fondateur en 1937, parmi l'affection admiratrice de ses camarades jeunes et vieux.

L'heure de la retraite avait sonné lorsque, brutal, éclata le drame. Le sportif et fier de sa santé, de son corps souple et musclé, dut se résigner à la plus cruelle des mutilations, l'amputation des deux jambes. La terrible épreuve le trouva stoïque devant l'adversité. Il se replia sur lui-même, sans jamais une plainte, vivant une existence restreinte parmi ses livres et ses souvenirs. Il accueillait avec joie ses élèves, plaisantant avec esprit ses infirmités, disant des vers, faisant revivre des coins du passé l'illustre amitié dont l'honorait Mounet Sully.

Paul Petit s'est éteint le 24 octobre 1941.



Les professeurs du collège en 1909

Aux condisciples du temps jadis

Mais pourquoi cette songerie ?
Autour de la table fleurie
Il faut qu'on s'égaie et qu'on rie.
Demain, soyons méditatifs,
Des saules pleureurs ou des ifs...
Qu'aujourd'hui, luise en nos prunelles,
Pour ces agapes fraternelles,
Le renouveau qu'on trouve en elles !

Joyeusement ressuscitons
(Serait-ce en vers de mirlitons)
Tout notre printemps – et sentons
En notre poétique automne,
Toute la sève qui s'étonne,
Presque à la veille des hivers,
De monter, aussi riche, vers
Des rameaux qui ne sont plus verts...

De notre puéril visage,
Si le temps a ridé l'image,
Résignons nous à ce dommage.
A quoi bon s'en plaindre ? Je veux,
Puisque je n'ai plus de cheveux,
Considérer que ces moustaches,
Ou ces barbes en sabretaches,
Nous ne les avons pas, potaches.

Mélancolie, où vois-tu qu'est
Ta place – dans notre banquet ?
Et vous, soucis, dans ce bouquet,
Dans cette couronne de roses
Qu'a mise, aux fronts les plus moroses,
La geste de Bacchus divin,
Qui ne remplace pas en vain

Mon âge d'hier, à présent l'ai-je ?
Dites-moi par quel sortilège,
En nous rappelant le Collège,
Quel est ce lien qui nous unit ?
Pourquoi cette heure brève apporte
Une gaieté qu'on croyait morte ?

.....
O souvenir, rouvre, en chantant, la vieille porte !

*poème extrait du discours du Président André Cayla
prononcé lors du premier banquet de l'Amicale, le 4 décembre 1909*

1914-1918

*Cinquante mois de
cauchemar.
Cent deux de nos
camarades marqués
par les « Parques
blêmes » sont tombés
au champ d'honneur
dans la fleur de leur
jeunesse.*

*Leurs noms sont
gravés sur les tables
de marbre qui ont été
installées en 1921
dans la cour
d'honneur du collège,
sur l'initiative de
l'Association.*

*Des centaines
d'anciens élèves ont
gardé dans leur chair
le témoignage
douloureux de
l'austère devoir
accompli. Tous les
autres avaient à
rétablir des situations
compromises ou, ce
qui était pire, à se faire
une place dans
l'activité désordonnée
de l'après guerre.*

Pierre Rousseau



Georges AUGIÉRAS
né à Ginestet (Dordogne) le 21 juin 1896
Ancien élève du Collège de Bergerac
Soldat au 42ème régiment d'Infanterie coloniale
MORT POUR LA FRANCE
à Saint-Brieuc (Côtes du Nord)
le 16 juillet 1916
à l'âge de 20 ans
fils de Mme Hortense JARNAGE,
veuve de M. Louis AUGIÉRAS,
Bienfaitrice de notre Association

LIVRE D'OR DU COLLÈGE

20 février 1921

Anciens Élèves morts pour la France

Guerre 1914-1918

ANDRE Gabriel	DUCOURNAU Jean	MARCERON André
AUGIERAS Georges	DUVERGIER Georges	MASSIF André
AUROUSSEAU René	ESCARAVAGE Paul	MAUMONT Georges
AUROUSSEAU Roger	ESCUREYX Édouard	de MAYNADIER Christian
AVEROUS MALBE Jean	EYMOND Paul	MEDAN Marius
BARBARIN Louis	FAISANDIER Maurice	MESSERER Louis
BARTHELEMY Fernand	FLOURET Joseph	MICHELET Francis
BASTIDE Pierre	FOURNIER Léon	MIRET Pierre
BEAUGER Émile	FRANC Roger	MORDANT Pierre
BELLUGUE Albert	GADRAT Raoul	MOURGUET Yvan
BENEY Georges	GALLET Sem	NOEL Marcel
BERNARD René	GAY Émilien	NOEL René
BERTOUNESQUE Roger	GENESTE Émile	PASCAL Jean
BERTRAND André	GONTIER du SOULAS Guy	POUMEAU Henri
BERTRAND Henri	GOUBIER Raoul	POUMEAU Jean
BISSEY Jean-Jacques	de GREZEL Maurice	PUJOL François
BOST John	GROSSETIE Gaston	QUEYROY André
BOUCHILLOUX Roger	GROSSOLEIL Jean	REY René
BOUDAULT Henry	GUILLAUME Pierre	RICAUD René
RUNET Georges	HERTZOG Jean	RIGAL Pierre
BRUNET Roger	JANNOT Albert	RINGUET Jean
CAPDEVILLE Hugues	JAUBERT Jean	de RODELLEC du PORZIC
CHAPEAU Charles	JOACHIM Marcel	Édouard
CHAUMONT Pierre	JOBIT André	ROY Maurice
CLEMENT-AUBIER Robert	JOBIT Eugène	SABOURIN Paul
COLLET Georges	LABROUSSE Marcel	SALAGNE Paul
CONIL Robert	LACOSTE Gabriel	SCHMIDT Georges
COSTES René	LAFARGUE Robert	SIMONDET Yves
COUSSIERE André	LAMBERT Urbain	SIREYJOL Jean
DELAUDD-DUMONTEIL	de LAPOYADE Jacques	STEPHAN Maurice
Paul	de LARROQUE André	TAUTAIN René
DELMAS Marcel	LAVALADE André	EXIER Jean
DELOUIS Arthur	LESPINASSE Henri	TEYSSANDIER René
DELOUIS Georges	LEVEQUE Henri	THOMAS Lucien
DESPAX Émile	LOUBIERE André	VALETTE André
DOREAU Robert	LUZIGNAN Honoré	VIEILLEFOND Jean-Daniel
DUBUC Jacques	de MADAILLAN Louis	VIEILLEFOND Jean-Maurice

et pendant ce temps là ...

Le collège centre de chirurgie de la place de Bergerac.

En août 1914, le collège de garçons est transformé en hôpital complémentaire dirigé successivement par les docteurs Miltas, Champollion et Cayla alors Président de l'Association Amicale des Anciens Elèves du Collège. Le service de santé put disposer d'environ 80 lits dans les dortoirs et salles de classe (sauf celles d'histoire naturelle, de physique et de chimie). Le collège devint le centre de chirurgie de la place et un service de radiographie y fut installé. Le Principal Paul Vieussens lança un appel à la générosité du personnel et des familles afin d'offrir aux soldats hospitalisés draps, serviettes, lainages, mais également jeux de cartes, de dames, etc... Un groupe de dames de la ville secondait les infirmiers militaires.

Installation du collège à l'hôtel de Ville!

Il restait à trouver un lieu d'accueil pour les collégiens qui devaient effectuer leur rentrée le 30 septembre 1914. Le maire, monsieur Passerieux et son conseil municipal aménagèrent à cette fin une grande partie de l'hôtel de Ville dont les salles assez vastes au premier et au deuxième étages disposaient de l'électricité et de poêles ou de cheminées. La municipalité loua en outre la maison Barraud, face au Square de l'Hôtel de Ville, de l'autre côté de la rue Candillac prolongée.

Si certaines classes (philosophie, histoire, mathématiques) se virent offrir de belles salles (pavillon de la Caisse d'Epargne, salle du Conseil Municipal, etc...), d'autres héritèrent de locaux plus exigus, voire de couloirs, ou encore de pièces partagées par des cloisons de planches.

Fermé sur les deux rues par de hautes grilles de fer, le square servit d'agréable lieu de récréation, en dépit de l'installation de water-closets peu salubres. Cuisine et réfectoire furent installés dans la salle des fêtes, et deux dortoirs au second étage dans la salle du musée dont on voila les tableaux. La maison Barraud reçut l'administration du collège ainsi que les classes élémentaires et primaires.



Le Principal Paul Vieussens

Le collège en guerre.

Ceux qui restèrent eurent à faire face au vide laissé par les mobilisés, et assumèrent au mieux les cours et la surveillance, aidés en cela par certains réfugiés comme messieurs Haacks, docteur de l'Université de Louvain, et Plisnier, archiviste de Bruxelles. Un professeur étant tombé malade, le Principal assura les cours. Il n'y eut en revanche plus de gymnastique après la mobilisation du professeur, monsieur Marcel Piquel. Blessé, prisonnier, il réussira cependant à s'évader. Le 27 mai 1917, tombe à 21 ans René Ricaud, fils d'un

professeur de 9ème. De septembre 1914 jusqu'à juin 1917, les professeurs consentent à un prélèvement de 2% puis de 2,5% sur leur traitement, afin de répondre à l'appel des comités locaux et nationaux des œuvres de guerre (réfugiés, prisonniers, blessés, etc...) dans lesquelles la plupart s'investirent avec conviction. L'action la plus originale fut celle du professeur d'Anglais, monsieur Jean Sécheresse qui s'employa avec succès à collecter de l'or auprès des familles! Les épouses ne furent pas en reste, qui, travaillèrent à l'aide aux réfugiés, et servirent dans les hôpitaux temporaires. La mobilisation des élèves, par leurs cotisations et leur participation au travail de la terre où il fallait remplacer les bras manquants, fut conforme à l'effort de guerre consenti par le reste de la nation.

Des équipes de volontaires consacèrent leurs jeudis et même certaines heures de récréations à cultiver des jardins et à planter des pommes de terres, aidant ainsi à l'alimentation générale. Enfin, l'aspect souvent sentimental des mairaines de guerre a fait oublier que la plupart des classes avaient un ou deux filleuls, des soldats dans le besoin ou sans famille, auxquels elles adressaient lainages, conserves, chocolat, tabac, argent...

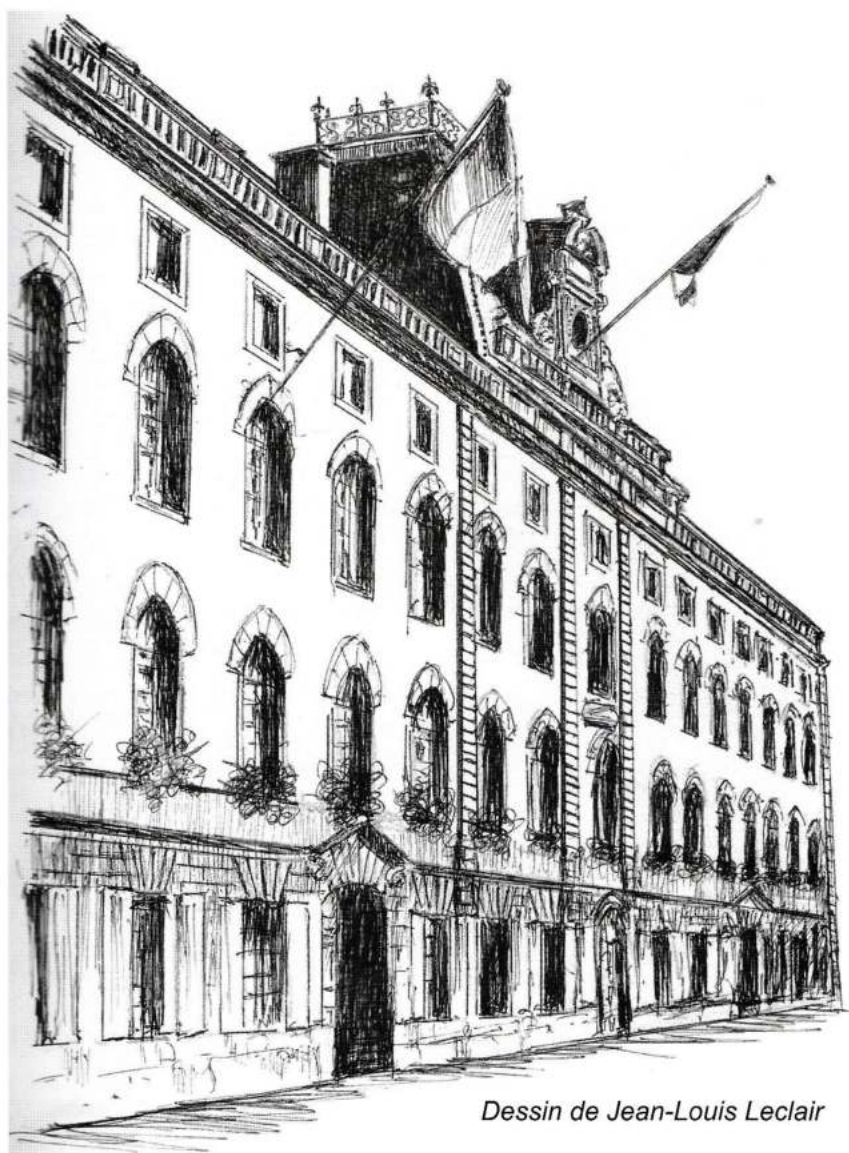
L'émergence d'une nouvelle menace...

En août 1917, le collège pouvait réintégrer son

immeuble de la rue Lakanal où s'effectua la rentrée, sous l'autorité du nouveau Principal, monsieur Henri Abadie.

La guerre continuait, et parmi ses conséquences, l'arrivée au collège de deux professeurs féminins.

Deux jeunes filles furent en outre accueillies dans les classes terminales. C'en était trop pour quelques parents qui retirèrent leur garçon. Les grands élèves de la classe 19, partis au front en mars 18 échappèrent alors à cette nouvelle menace promise à un bel avenir...



L'Hôtel de Ville qui abrita le collège pendant la guerre

1920-1938

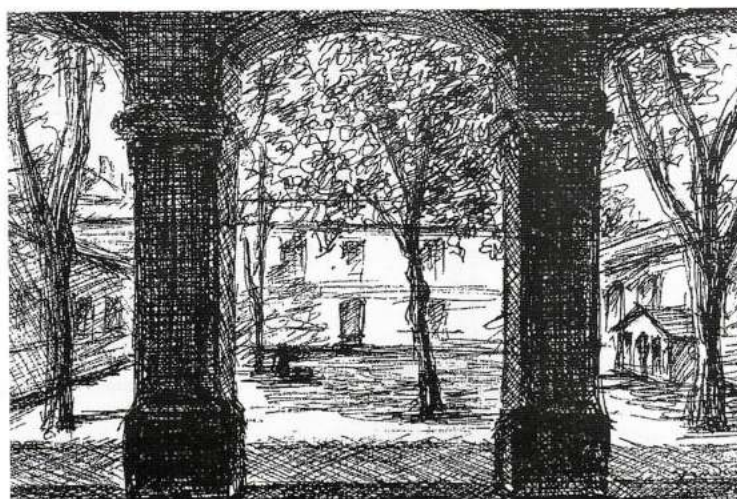
Au sortir de la guerre, le Docteur Cayla exprima le désir de se retirer et en 1920, c'est Paul Petit qui parvint à décider Albert Claveille de relever le flambeau. Contraste frappant, au praticien raffiné succédait un fils du peuple, enfant de Mouleydier, qui connut à ses débuts la pauvreté et que sa prodigieuse capacité de travail et une vision claire des faits, devait amener aux plus hautes destinées. Massif, il semblait une force de la nature avec son dos rond, ses grosses mains et son visage volontaire, adouci par de volumineuses moustaches blanches. Hélas, le 5 septembre 1921, la mort emporta brutalement Albert Claveille, cette force de la nature.

Pour l'Amicale des Anciens élèves, ce fut un passage à vide de neuf ans. Les anciens collégiens se rencontraient parfois, évoquaient leurs amis disparus, parlaient de leurs soucis immédiats. Mais les vœux qu'ils énonçaient de se revoir n'aboutissaient à aucune conclusion.

Paul Petit, maintenant à la retraite, réussit enfin à réveiller la Belle Endormie qui était pour beaucoup son enfant. Il alla trouver le Docteur Pierre Rousseau, son ami fidèle et, jadis un de ses plus brillants élèves, qui exerçait alors à la clinique de la rue Pozzi. Il lui expliqua qu'il avait mûrement réfléchi et n'avait trouvé personne remplissant mieux les qualités nécessaires pour faire un excellent Président de l'Amicale. Le Docteur résista longtemps, mais finit par se laisser gagner par les arguments de son vieux Maître.

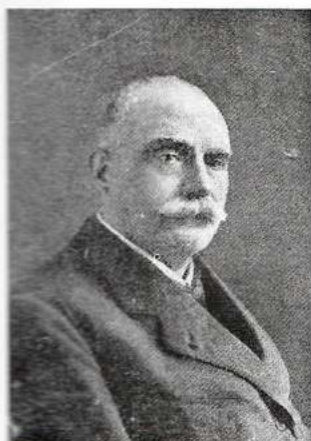
L'Amicale reprit vite vie et le 20 décembre 1930, 63 convives célébrèrent le banquet. Avec bientôt Maurice Foucaud comme Trésorier et Robert Coq comme Secrétaire Général après le retrait de Paul Petit.

Ce fut le départ d'une période particulièrement intense et bénéfique pour l'Amicale



Dessin de Jean Dive

Albert CLAVEILLE, le bâtisseur



Albert Claveille est né le premier janvier 1865 à Tuilières, petite bourgade dépendant de la commune de Mouleydier.

Élève du collège de Bergerac, il passe brillamment son bac scientifique à l'âge de 15 ans et demi, puis poursuit ses études à

Bordeaux où il obtient une licence de sciences.

Sorti du rang, il se classe premier au concours d'admission des Ponts et Chaussées, devant ses concurrents, tous polytechniciens.

Sa carrière est exemplaire : Ingénieur en chef, puis Inspecteur général des Ponts et Chaussées, Directeur des Chemins de Fer de l'État, sous-secrétaire d'état aux transports, ministre des Travaux Publics de 1917 à 1920.

Sa grande œuvre reste la construction de l'usine hydro-électrique de Tuilières. Ce fut, pour l'époque un chantier gigantesque qui constitua pendant plus de trois ans une formidable attraction pour d'innombrables visiteurs. Projeté en 1902, il débuta en 1905 et mobilisa un millier de personnes. Il s'agissait de construire, pour la première fois, un barrage mobile sur un cours d'eau à fortes variations de débit. La réalisation de ce beau complexe de production électrique où des solutions, pour l'époque très novatrices, furent mises en œuvre, particulièrement dans la construction du barrage, eut un fort impact sur la vie locale. Il apporta de confortables commandes à de nombreuses entreprises de Dordogne et des emplois en Bergeracois. Sa production permit de faire rapidement accéder des milliers de personnes au confort électrique et favorisa la croissance et la modernisation des entreprises de la vallée.

Revenu au pays, il fut élu Sénateur, Conseiller Général de la Dordogne et enfin Maire de Mouleydier.

Albert Claveille est élu Président de l'Amicale le 7 décembre 1920, fonction qu'il n'exercera que peu de temps, sa mort brutale intervenant le 6 septembre de l'année suivante.



Un monument à la gloire d'Albert Claveille est érigé sur le côté nord de la place de la République.

L'inauguration eut lieu le 6 septembre 1925, jour anniversaire de sa mort, en présence de sa veuve, de Monsieur Yvon Delbos, sous-secrétaire d'État à l'Enseignement technique et des très nombreuses personnalités. L'escorte d'honneur, formée de 300 hommes du 50ème Régiment, en garnison à Bergerac, eut du mal à contenir l'énorme foule.

Haut de trois mètres, œuvre de Monsieur Terroir, Grand prix de Rome, le buste d'Albert Claveille coulé en bronze surmonte le monument de granit rose. Sur la face antérieure figure un ouvrier tenant son fils par la main et faisant le geste de lui offrir en exemple ce puissant travailleur. Sur les côtés du cénotaphe, des inscriptions rappellent ses carrières administrative et politique.

Le Collège de Jeunes Filles

Le Collège de Jeunes Filles a ouvert ses portes à la rentrée de 1921.

L'installation avait débuté l'année précédente, dans l'immeuble de la rue Valette, construit en 1838 pour y loger le Petit Séminaire qu'il dut quitter en 1907, à la suite de la séparation de l'Église et de l'État. Une demi-pension fut créée à partir de la rentrée de 1926 et l'internat en octobre 1927.

Cette création fut l'objet d'une vive polémique. Si certains se réjouissaient de ce projet, d'autres s'y opposaient farouchement, témoin ce journaliste du « Journal de Bergerac » qui écrivait : « notre chère municipalité a pris l'initiative d'un projet très onéreux et de second ordre, la création d'un collège de filles pour quelques rares petites bourgeoises et filles de fonctionnaires à gros traitement dont nous paierons une grande partie des frais d'éducation ». Et de poser la question : « À quoi sert d'apprendre l'allemand, l'anglais, le grec et le latin et un tas d'autres choses aussi inutiles à la formation de futures mères de famille ? »



classe 1925-1926

Collège de Jeunes Filles

Règlement intérieur

Exactitude

La plus rigoureuse exactitude, la plus grande régularité sont exigées pour la fréquentation des cours, l'exécution et la remise des devoirs et l'étude des leçons.

Travail

En vue d'une bonne organisation du travail, les familles ont intérêt à examiner de près l'emploi du temps et le cahier de textes des élèves qui doit toujours être parfaitement tenu. Les compositions, en chaque matière, sont trimestrielles. Les familles sont tenues au courant de la conduite, du travail, des progrès des élèves au moyen d'un carnet de quinzaine et de bulletins trimestriels. Pour être au niveau de la classe, une élève doit obtenir une moyenne d'au moins 10 sur 20 dans l'ensemble des compositions des matières principales.

Ordre, Conduite, Tenue

Les élèves aiment trop leur Collège pour ne pas s'y comporter comme elles le feraient dans leurs familles. Elles apporteront donc tous leurs soins à ne pas détériorer le matériel, elles éviteront les taches d'encre, elles se serviront avec précaution des cartes, des livres, de tout le matériel mis à leur disposition. Elles sauront que les papiers jetés dans les classes et dans les cours, les tabliers non suspendus au vestiaire, les livres et les cahiers qui traînent en désordre, compliquent inutilement le travail des domestiques.

Toutes les élèves sont tenues d'avoir au Collège un tablier en Vichy rose uni marqué à leur nom. Aucune correspondance destinée aux externes ne doit être adressée au Collège : toute lettre qui y arrive est ouverte par Mme la Directrice.

La plus grande prudence est recommandée aux élèves dans leurs jeux : elles ne doivent pas user des agrès en l'absence du professeur de gymnastique ; elles ne doivent pas quitter sans permission la cour où elles passent la récréation. Les externes qui se rendent au Collège, ou qui rentrent dans leur famille sans être accompagnées doivent avoir dans la rue une tenue et une conduite irréprochables.

Conseil de discipline

Le Conseil félicite à la fin de chaque trimestre les élèves qui se sont signalées par leur travail satisfaisant, leur bonne tenue, leur conduite irréprochable. Inversement, les élèves peuvent être traduites devant le Conseil de discipline soit pour des fautes graves (fraude en composition, falsification de notes, manque de correction à l'égard d'un professeur ou d'une maîtresse, etc.), soit pour des faits répétés de dissipation ou de paresse. Le Conseil prononce la peine qu'il juge méritée et adresse son rapport à M. le Recteur de l'Académie de Bordeaux.

La Directrice Mlle CORMIER

Journal de la Coopérative de l'Internat du Collège de Jeunes Filles de Bergerac

paraissant tous les mois

Sous la haute présidence et le contrôle de Madame la Directrice et Madame l'Econome.

Le 15 mars 1934, les élèves internes du collège de jeunes filles de Bergerac créent une société amicale coopérative d'éducation, dénommée « l'AZUR », et adopte la devise « toujours plus haut ».

L'association se propose :

- de développer parmi les sociétaires, le sens de la coopération en organisant la vie collective, c'est-à-dire de former les cœurs aux sentiments d'affection réciproque et à la pratique de la solidarité et de créer un milieu favorable à l'éducation de la vie en société, à l'entr'aide, au secours mutuel et à la bienfaisance ;

- de donner aux enfants le goût de l'initiative et de l'effort personnel, des distractions intellectuelles et sportives, les habitudes d'ordre et de discipline et le sens des responsabilités.

Pour atteindre ces buts, l'association s'occupera :

- de mettre à sa disposition un budget régulier de recettes pour l'acquisition, l'installation et l'entretien de l'outillage scolaire et du matériel de jeux ainsi que pour l'embellissement des locaux scolaires, des bibliothèques et collections, l'organisation de séances récréatives et d'excursions ;

- d'entreprendre l'organisation de groupements sportifs : tennis, basket, ping-pong, etc...

- d'organiser des fêtes à son profit.

Durant ces premières années, la coopérative édite un journal mensuel de quatre pages, imprimé par l'imprimerie de « l'Indépendant ». Les frais d'édition sont supportés par la présence de réclames de commerçants locaux qui parsèment les pages de la publication.

On peut y lire de nombreuses anecdotes sur la vie quotidienne du collège, les comptes-rendus des fêtes des Petites, des Moyennes et des Grandes, des nouvelles et poèmes et autres échos divers.



une équipe féminine de basket

France Fargues a longtemps fait partie du bureau de l'Amicale et Annie Lotte a présidé le banquet 2001.

Anciennes élèves du Collège de Filles, l'une et l'autre se souviennent.

En passant dans la rue Valette à l'emplacement de mon ancien collège, je revois le vieil immeuble entouré de murs installés là, à une hauteur confortable, sans doute pour nous éviter, à nous les internes, l'envie de le franchir. Quand je rentrais le lundi matin, à pied depuis la gare, j'apercevais tout au bout de la rue la petite boîte aux lettres qui annonçait ma captivité prochaine, pour une semaine au moins. Il y avait aussi ce grand portail ouvragé que dame concierge entrouvrait après mon coup de sonnette.

En passant la porte, s'étalait devant nous un jardin exotique avec des palmiers, des rosiers à profusion, des massifs de fleurs entourés de buis taillés avec art. Tout cela pour nous faire oublier que la grande porte du collège allait s'ouvrir sur un hall sombre d'une hauteur de plafond impressionnante où nous jouions à nous renvoyer l'écho.

Et joie aussi, après les cours dans nos salles grises quand nous sortions en récréation dans un parc ombragé d'arbres centenaires.

Nous pouvions, au détour d'une allée, nous isoler pour rêver à notre liberté prochaine, lire un ouvrage choisi ou nous retrouver entre nous et nos rires s'égrenaient joyeusement.

Nous ne savions pas alors que nous étions privilégiées de pouvoir profiter de la nature, au milieu de l'agitation de notre ville...

France Fargues

... Mademoiselle Cormier, la Directrice du collège de filles, était une femme remarquable qui faisait régner dans son établissement une tenue et une rigueur dans l'éducation qui n'avait rien à envier aux pensionnats les plus stricts.

Par exemple, il était interdit de venir au collège tête nue ; il était même risqué de ne se mettre le béret sur la tête qu'au moment d'en franchir le seuil, car si un professeur vous doublant à bicyclette rue Valette, avait vu que vous n'aviez rien sur la tête, c'était la sanction. Il faut dire qu'à l'époque, une femme dans la rue « en cheveux » était classée. Il était également interdit d'être jambes nues dans ses chaussures ; je crois que cela ne nous venait même pas à l'idée. Je me souviens de l'invention des chaussettes, qui sont devenues les socquettes et nous ont permis, même l'été, d'avoir une tenue correcte. Je me souviens de celles de Jacqueline Texier, l'élève la plus élégante du collège, qui excitait notre envie avec les socquettes que sa mère lui avait choisies dans le super magasin de fringues qu'elle tenait rue du Marché et qui s'appelait « Le Progrès ».

Ces contraintes qui peuvent paraître maintenant anachroniques, étaient en fait vécues dans l'inconscience la plus totale qu'elles étaient des contraintes. Il s'agissait des règles du jeu, derniers vestiges d'un XIX^{ème} siècle attardé dans une petite ville de province où l'on ignorait tout de la délinquance, de la violence et de l'extrême pauvreté.

Par la suite, j'ai terminé mes études au Collège de Garçons parce qu'il n'y avait pas de classe de Math. Elem au Collège de Filles. Ce n'était pas dans les mœurs que les filles fassent des mathématiques les dirigeant vers des carrières réservées aux garçons. Mais je faisais des maths comme d'autres font des mots croisés ; ça m'amusait alors que les philosophes me barbaient affreusement. La mixité à l'école n'existait pas ; nous étions deux filles en Math. Elem parmi les garçons. Inutile de vous dire que nous nous sommes beaucoup amusées...

Annie Lotte



ACADÉMIE DE BORDEAUX

Collège de Garçons

TÉLÉPHONE 282

Enseignement

L'enseignement du Collège, conforme au programme officiel, est donné par des professeurs licenciés, nommés par l'État, pour l'enseignement secondaire, par des instituteurs et institutrices pour les classes primaires élémentaires.

Il comprend :

- 1° les classes primaires et élémentaires, depuis l'enfantine où les enfants sont reçus à partir de 4 ans ; le programme est le même que celui des classes primaires élémentaires ;
- 2° les classes d'enseignement secondaire proprement dit, de la 6ème aux classes de Mathématiques et de Philosophie.

Le Baccalauréat (1ère et 2ème parties) est le couronnement de ces études.

Discipline

La discipline est ferme, vigilante, mais bienveillante ; elle ne se propose que de susciter ou de développer chez les élèves les sentiments du devoir et de la responsabilité, le goût de l'ordre, le respect des autres et de soi-même. La conduite des élèves, en ville, n'échappe pas au contrôle du Collège.

Régime de l'Internat

Une surveillance minutieuse est exercée dans tous les services de l'Internat. Les dortoirs sont vastes, aérés, parfaitement propres. Les Maîtres d'Internat, sous le contrôle du Surveillant général, exigent que la toilette se fasse soir et matin avec soin. Tous les pensionnaires passent hebdomadairement aux bains-douches de l'établissement. Le régime alimentaire est l'objet d'une surveillance attentive ; Le menu de chaque semaine, abondant, sain, varié, arrêté par le Principal est affiché. Un médecin attaché à l'établissement visite les élèves malades ou indisposés. Un dentiste également attaché à l'établissement, examine trimestriellement l'état de la dentition des pensionnaires. Les visites du docteur et du dentiste sont gratuites.

Sorties, relations avec l'extérieur

Les pensionnaires dont les parents n'habitent pas Bergerac ou les environs immédiats ne peuvent sortir en ville que chez un correspondant désigné par la famille. Il y a sortie les : 1ers dimanches de chaque mois pour les élèves inscrits au tableau d'honneur de leur classe ; sortie générale le 3ème dimanche ; les 2èmes et 4èmes dimanches, sortent en ville les élèves qui ont obtenu des notes suffisantes en classe et en études.

Aucun livre non classique, aucun journal, aucun écrit, aucun dessin, ne peut être introduit au Collège sans le visa du Principal. Il est expressément défendu aux élèves non pensionnaires de faire pour les pensionnaires aucune commission ou de leur servir d'intermédiaire pour les correspondances.

Pour les promenades et les sorties, les élèves devront avoir des gants gris, en tissu de jersey l'hiver, en fil l'été.

La casquette est obligatoire.

Le Principal, EGGENBERGER.

Les Épis

Fondée le 12 novembre 1920, la société sportive "Les Épis" est l'une des plus anciennes du département.

La pratique sportive a régulièrement été encouragée au Collège Henri IV. Les Principaux y attachant la plus grande importance pour le renom de l'établissement, passaient régulièrement dans les classes pour annoncer aux élèves les exploits réalisés par leurs condisciples.

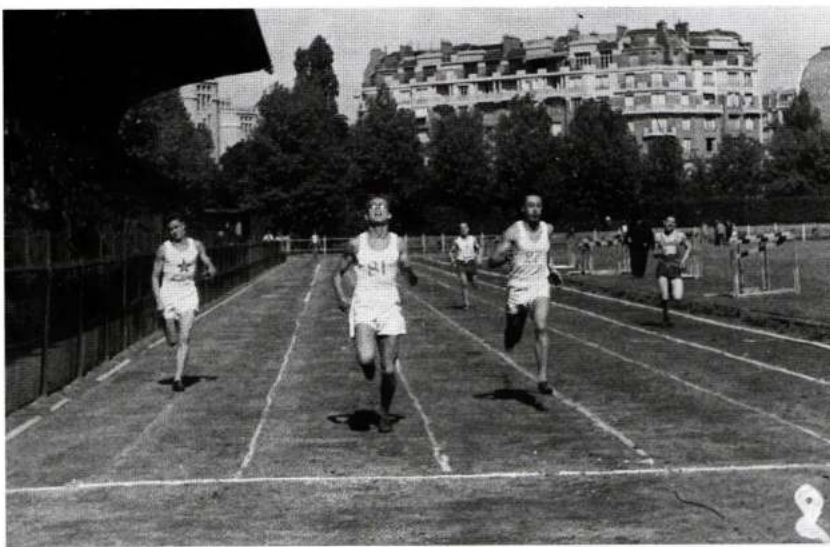
En athlétisme, les sommets furent atteints par Daniel FELIX, deux fois champion de France du 300 puis du 400m dans les années 50. Il a relaté son exploit avec beaucoup d'humour dans l'Escholier de Brageira, exprimant ses affres, puis sa volonté de vaincre lorsqu'il entendit un Dieppois revenir sur lui... A la même époque, les dénommés Olive, Château, et un certain... Roche-Bayard lui ont été associés dans le relais 4X250m.

De cette pépinière sortirent également des internationaux juniors en rugby (Robert Lavaud, Vivou Marty) et en football (tel Bernard Chassaigne, capitaine de l'équipe de France junior, qui participa à la grande épopée du football bergeracois dans les années 60), mais les "noir et jaune" s'illustrèrent dans bien d'autres disciplines comme l'escrime, le basket, le volley, le ping-pong etc...

Il faudrait un ouvrage à part pour énumérer tous les titres obtenus.

Aujourd'hui encore, "Les Épis" offrent à tous ceux qui le souhaitent une pratique polyvalente et adaptée à leur niveau, permettant d'atteindre la fin ultime des humanistes "Mens sana in corpore sano", sans omettre aucune facette de la pensée de Juvenal, exhortant dans sa Xème satire, à être libre, indépendant, responsable de soi et attentif aux autres.

Christian Félix



*Daniel Félix obtient son premier titre
au stade Jean Bouin à Paris, en 1950.*

L'apprentissage de la vie

Je suis entré au collège en 1931, année de l'exposition coloniale. J'avais 10 ans. J'y suis resté pensionnaire jusqu'au baccalauréat à 17 ans.

C'est dans cette période essentielle d'une vie où l'on va de l'enfance à l'adolescence, que se forme peu à peu l'homme responsable de son destin.

Ce fut dur de passer de la vie douillette familiale et chaleureuse à la vie du collège, encadrée, sous la surveillance constante des professeurs répétiteurs, maîtres d'internat, vie rythmée par la cloche de l'établissement, lever 6 heures dans un dortoir jamais chauffé, études, réfectoire, cours, récréation, et retour dans la famille deux dimanches par mois, grandes vacances de la mi-juillet à début septembre.

La discipline était toujours présente avec des maîtres qui nous ont formés au travail, à l'obéissance, au respect, maîtres dont je n'ai oublié aucun des noms. J'évoquerai en particulier celui de Jean Barhe, professeur d'histoire que j'ai connu jeune enfant et qui nous a quittés dans ma vieillesse, aimé par des générations d'élèves.

Je me souviens aussi des moments d'affection le soir lorsque la vieille infirmière, la mère Palud, nous donnait parfois, avant de monter au dortoir une bouillotte bien chaude. Et comment ne pas évoquer la mémoire de Madame Blondy, la concierge, qui pour 5 sous nous vendait un croissant qui améliorerait l'ordinaire, oh combien ordinaire, de notre petit déjeuner.

Dans cette tranche de notre vie, nous connaissions des moments de bonheur, promenades le long de la Dordogne jusqu'au barrage ou sur la route de Pombonne, toujours en rangs, sous la surveillance débonnaire d'un maître d'internat.

J'évoquerai aussi quelques moments marqués par le malheur quand un camarade de dortoir est mort en deux jours d'une méningite foudroyante ou quand notre professeur d'anglais, Monsieur Ducéré, nous a quittés subitement.

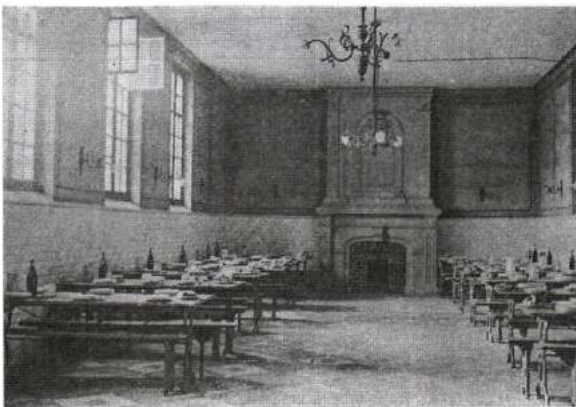
Moment de fierté lorsque je fus choisi pour prononcer, accompagné par Jean Delaporte, le discours de l'élève, invités en 1937 au banquet annuel qui se tint à l'Hôtel de Londres, rue Neuve d'Argenson, aujourd'hui disparu et présidé par le Docteur Pierre Rousseau et Paul Petit, cofondateurs de notre association.

Cette période de mon existence m'a marqué pour la vie et j'y reste profondément attaché. Je la vis encore grâce à nos rencontres annuelles où, hélas, manquent beaucoup de ceux que nous avons aimés, je citerai entre autres Jean Gravier, Maxime Lacombe, Pierre Rousseau, René Rousseau, Georges Brassem, René Calvés.

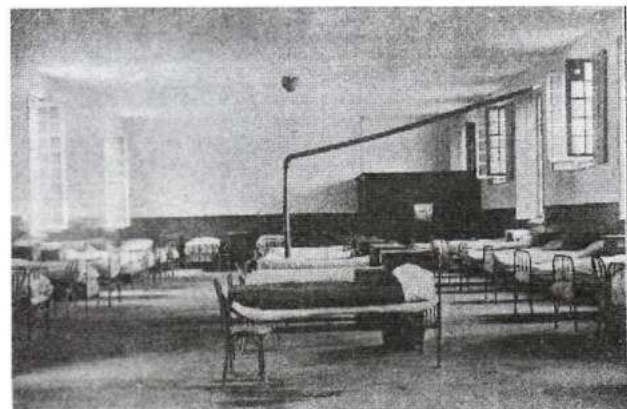
Nous, les anciens, nous y retrouvons les enfants et petits enfants des amis d'autrefois.

J'ai 88 ans et tant que vie me sera donnée, je resterai fidèle à ces retrouvailles qui réchauffent mon vieux cœur fatigué.

Docteur Pierre Dupuy



Le réfectoire



Le dortoir

TABLEAU
dans l'ordre chronologique de leur entrée en fonctions
des escholliers, magisters, régents, principaux régents et principaux
du Collège de Bergerac dont les noms ont été conservés

1476. DEL PUECH (Girault)	1824. LAPLUMADIE (Simon-Pierre)
1496. SECTORIS (Peyre)	1834. FEYTOUT
1496. DE GARDIA (Peyre)	1848. JALABERT
1497. BONAVENTURE	1852. DAVID
1498. RIP (Léonard)	1853. BARIOD (Louis)
1503. POULHAC (Pierre)	1864. DOULIOT
1517. LANGLADE (Bernard)	1871. TRONCHE
1517. MILITES (Jean)	1872. GONDINET
1536. PIEL	1873. BRESSOLLES
1543. SARTRONIE (Hervé)	1874. HARTENSTEIN
1544. CHARAMARD	1881. BOURRIE
1546. TREILLIER (Pierre)	1886. LABROUE (Émile)
1550. BARDON (Bernard)	1892. BRINON
1556. DE LAVESRANQUE (Simon)	1893. GENTY
1582. DANSAS (Jean)	1898. MORISSET (Emmanuel)
1591. MARCIAL (Bernard)	1906. RODIER (Émile)
1592. LAVERGNE (Pierre)	1910. VIEUSSENS (Paul)
1597. PATOIT (Guirguier)	1918. ABADIE
1597. MARC	1925. JAUCENT
1597. DE MAGENDIER	1930. EGGENBERGER (Georges)
1598. GUIPATREC (Samuel)	1933. PROST (Joseph)
1602. MONTANUS (Nicolas)	1934. BEISSAC (Maurice)
1603. 1610 PETREJUS (Jehan)	1940. REICHARD (Joseph)
1614. MADAILLAN (Isaac)	1944. MAURT (René)
1718. MAZEAU (Gabriel)	1952. FAUGÈRE (Pierre)
1753. BOURGOING (Sicaire)	1967. ARRAMOND (Yves)
1755. BLOIS (Élie)	1972. ELIZONDO (Marie-Thérèse)
1755. BOURSON (Charles-François)	1977. ARCHAMBAULT de VENÇAY (Jean-Paul)
1800. BERRUT (Gervais)	1998. CLOT (Lucien)
1806. DESGRANGES	2002. BONNEFOND (Patrick)
1820. DESCOMBES	

Les grands chantiers

L'Amicale vécut jusqu'en 1930 d'une vie végétative.

Les difficultés liées au lancement d'une association, la tourmente de la première guerre mondiale, le brutal décès du Président Albert Claveille, représentaient autant d'éléments qui n'avaient guère favorisé de grandes réalisations. En dehors de quelques banquets et de la parution de trois numéros du bulletin en vingt ans, seule, l'attribution par l'Amicale du Grand Prix d'Honneur, a perduré.

Le 20 décembre 1930, le banquet de la résurrection réunissait soixante-trois convives : l'association partait vers de nouvelles destinées, sous l'impulsion d'un Conseil d'administration où l'allant du Président Pierre Rousseau et du Secrétaire général – d'abord Paul Petit, puis Robert Coq – le disputait à la compétence, associée à la prudente gestion financière du trésorier Maurice Foucaud.

Durant cette période, l'association ne cessera de voir croître le nombre de ses adhérents et d'étendre la gamme de ses activités. De 153 membres en 1933, elle passe à 316 en 1938.

Malgré la suppression, en 1925, de la distribution solennelle des prix aux élèves du collège, l'Amicale, de 1931 à 1937, a mis à la disposition de M. le Principal un crédit suffisant pour permettre de donner un livre au meilleur élève de chaque classe.

Attentive au bien-être et à la santé de tous, l'Amicale, en 1936, a fait construire de ses deniers, à l'intérieur du collège, un vaste garage de bicyclettes devenu indispensable.



*Dessin de l'élève SELOSSE de 2^B
ayant obtenu le premier prix*

Elle prend en outre sa part dans la direction des loisirs. Un de ses membres la représente à la Commission qui se réunit périodiquement au collège ; elle participe à l'achat de disques de phonographe ; elle accorde les honneurs de son bulletin annuel (la parution est devenue régulière depuis le numéro 4 correspondant à l'exercice 1930-1931), à la meilleure épreuve d'un dessin sur le collège, institué par ses soins entre tous les collégiens. Elle s'est déjà préoccupée de présenter aux élèves des films documentaires.

Pour encourager les sports, elle a fait garnir à ses frais les fenêtres de la Cour d'honneur du collège de grillages ; elle a acheté un filet et organisé, en 1938, un championnat de tennis doté de forts beaux prix, tant pour les jeunes que pour les aînés.

D'autre part, dans cette même Cour d'honneur, et sur la demande de l'Administration, elle a fait planter une haie de tamaris, se félicitant ainsi d'avoir pu embellir notre vieil établissement, ainsi que tendre un rideau complice derrière lequel les potaches peuvent, mieux qu'autrefois et en toute quiétude, fumer l'éternelle cigarette clandestine.

C'est en 1938 que l'Association reçoit l'adhésion d'une dame, la première, ancienne élève de primaire au Collège de garçons.

De même, elle s'intéresse à la documentation professionnelle en demandant à quelques uns de ses membres, aussi bénévoles que talentueux, de renseigner les élèves du second cycle sur différentes carrières, sur leurs débouchés, sur leur encombrement actuel et leur développement futur. Déjà, carrières agricoles, barreau, médecine civile et militaire, armée, notariat, médecine vétérinaire, École des Hautes Études Commerciales, École Normale Supérieure, ont fait l'objet de conférences suivies par le jeune auditoire avec un très vif intérêt.

Mais le champ d'action de l'Amicale ne se limite pas à la grande famille du collège. S'attachant à une œuvre d'éducation populaire et de décentralisation artistique, la Commission de Propagande présente aux élèves en cours d'études, aux membres de l'Association et au public bergeracois, des galas dramatiques qui ont connu un immense succès. Les représentations de l'Aiglon et de Ruy Blas avec le concours de sociétaires de la Comédie-Française ont été dignes des grandes scènes. Chaque fois, une large part du produit des recettes est réservée aux œuvres de Mutualité.

Le banquet traditionnel du deuxième dimanche de décembre voit sans cesse augmenter le nombre de ses convives : 65 en 1934, 85 en 1935, 79 en 1936, 81 en 1937, 99 en 1938. Du banquet annuel sont issus les diners mensuels, particulièrement fréquentés.

Quant au bulletin réalisé avec passion par Paul Petit jusqu'en 1937, son successeur, Robert Coq, inaugurera en 1938, la série de ces numéros d'une haute tenue qui les feront rechercher bien des années plus tard.

En décembre 1938, l'Assemblée Générale de l'Amicale jette les bases d'une Union Régionale des Associations de l'Académie de Bordeaux, dans le cadre de l'Union des Associations des Anciens Élèves des Lycées et Collèges français. Cette Union Régionale verra le jour le 8 février de l'année suivante.

Cette activité débordante démontre que l'Amicale remplit en tous points le but d'intérêt public qu'elle s'est assignée dans ses statuts.

PREMIER GALA
de l'Association Amicale des Anciens Elèves du Collège
DE BERGERAC

SALLE CYRANO
PLACE DE LA REPUBLIQUE - BERGERAC
Mardi 14 et Mercredi 15 Avril 1937

REPRÉSENTATION OFFICIELLE
DU
THÉÂTRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN

ROMUALD JOUBÉ
Ex-primatour de la Comédie-Française, dans le rôle de « Yvanhoé »

GASTON ALAIN
dans le rôle de « Othello »

L'AIGLON
Drame en 5 Actes, 5 Tableaux, d'Emile ROSTAND

MARCELLE REMON

GASTON OUGIER	GABRIELLE HERLAND
MARCEL STREDON	SUZY DESCENAY
LUCIEN WEBER	HENRI SALLES
HIRLEMAN	LUCIEN DANÉY
MARCEL DELLI	MARIE LOUIS
	GASTON LARROQUE

JEAN REYNOLS

PREMIER LIEU PERSONNEL
Après 20 fr. - Fourniture 15 fr. - Galerie 15 fr. - Premières 12 fr.

100 - Le succès de ce spectacle sera pour nos œuvres une aide précieuse.

Le public a fait au gala de l'Amicale du 16 avril 1937 un accueil particulièrement chaleureux, ce qui a permis, en dépit des frais très élevés, de réaliser un bénéfice net de mille francs.

La salle des Ouvriers s'est avérée bien trop petite et les six cent seize places disponibles ont été louées en quelques heures, si bien qu'il a fallu refuser un nombre considérable de demandes.

Malgré cela, l'Amicale a mis à la disposition des pensionnaires du collège, élèves du second cycle, une quarantaine de fauteuils aux premières. En l'honneur de l'Aiglon, quelques potaches ont délaissé pour venir au théâtre la casquette d'uniforme pour d'impressionnants chapeaux melons !

Gaston SIMOUNET

père et maire du Bergerac moderne

Gaston Simounet est né à Razac d'Eymet le 19 septembre 1878.

Il fait ses études secondaires au Collège de Bergerac avant sa Médecine à la Faculté de Bordeaux.

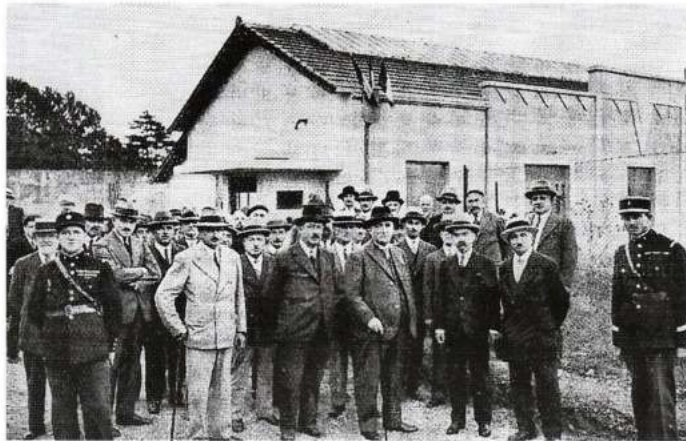
Ses conceptions philosophiques et sociales lui valent l'étiquette de «médecin des pauvres». Alors que le profit commençait à rentabiliser les «spécialités pharmaceutiques», il donne aux pharmaciens de sa ville, l'exclusivité d'une formule qu'il avait prescrite : les «cachets antinévralgiques (et fébrifuges) du Dr Simounet» sont restés en usage une cinquantaine d'années.

Maire de 1925 à 1935, on doit à son excellente politique municipale de notables améliorations du cadre de vie. Élu toujours à l'écoute de ses administrés, efficace administrateur et fervent supporter de l'USB, le docteur Simounet mérite sans aucun doute la place qu'il conserve encore dans le cœur de nombreux vieux Bergeracois.

Sous ses mandats, l'électrification parfois difficile et toujours onéreuse en raison de la vaste étendue du territoire communal, connut de gros progrès : 15 kms de réseau furent installés entre 1926 et 1930 et l'effort se poursuivit jusqu'à la guerre.

L'état de la voirie commença aussi nettement à s'améliorer avec l'engagement de premiers travaux de goudronnage, la rationalisation du nettoyage des rues et une collecte des ordures ménagères mieux organisée.

En 1929, l'acquisition des pépinières Perdoux permettait de créer un vrai jardin public en centre ville et les crédits nécessaires pour développer une Foire Exposition à la hauteur de l'activité du commerce bergeracois étaient débloqués en 1930. Deux ans plus tard, en 1932, la municipalité parvenait enfin à inaugurer la mise en service d'un réseau de distribution d'eau courante parfaitement potable, grâce au procédé retenu de stérilisation par l'ozone. Cette réalisation, en projet depuis 1899 mais constamment reportée, révélait aux Bergeracois un confort jusque là inconnu et surtout, représentait une immense avancée en matière d'hygiène et de santé publique.



Gaston Simounet inaugurant la première station de pompage et de traitement de l'eau

Socialiste français, il est élu député de mars 1930 à mai 1936 dans un contexte plutôt «rad-soc» classique. Sa conduite en 1914-1918 lui avait valu la Croix de Guerre et la Légion d'Honneur dont il sera plus tard Officier et il participe à la Deuxième Guerre mondiale en 1939-1940 en gardant foi en la Libération.

Quinze jours après avoir été réélu vice-président de l'Amicale dont il était membre depuis sa création en 1909, il décède à Bergerac le 24 décembre 1944.

Charles Tamarelle



Les diners mensuels

Les membres de l'Amicale ont le plaisir de pouvoir se retrouver une fois par mois autour d'une table dressée en toute simplicité. Ce repas amical a lieu le premier mardi de chaque mois à 20 heures. Aucune invitation n'est adressée et en cas d'empêchement, aucune lettre d'excuse n'est nécessaire.

Ces réunions sont caractérisées par une ambiance de chaude camaraderie. Oubliant les occupations quotidiennes, chacun trouve un délassément au cours de ces quelques heures de répit qui apportent même un réconfort moral.

Ainsi, la gastronomie française favorise le développement de l'Association en la rendant vivante toute l'année et, surtout, excellente chose, en réunissant régulièrement des anciens élèves de tous les âges. Il y a en effet toujours des convives, ce qui permet de recevoir des camarades de passage auxquels il n'a jamais été possible d'assister au banquet annuel.

Le premier diner mensuel s'est déroulé le 5 janvier 1937 au restaurant Lestangt, Grand Rue. Y participent quatre convives fondateurs : les docteurs Pierre et René Rousseau, Jack Tamarelle et Robert Coq.

Ces dîners connaissent beaucoup de succès et l'on compte parfois jusqu'à vingt convives.

Durant la guerre, les diners mensuels ne seront jamais interrompus mais finissent à 20h 45 en raison du couvre feu. La chère n'était point succulente du fait des restrictions chez cette bonne Madame Duhaldeborde qui accueille les camarades au Chêne Vert. En revanche, les vins ne manquaient jamais car l'Amicale comptait des propriétaires plus favorisés : aussi, régnait-il dans ces réunions une ambiance de chaude camaraderie.

Lors du diner mensuel du 5 septembre 1944 à l'hôtel du Chêne vert, la salle est décorée aux couleurs françaises et alliées.

Le 4 décembre 1945 on fête le 100ème diner mensuel.

Par ailleurs, la lecture du 10ème bulletin concernant l'exercice 1936/1937 nous apprend « qu'il existe à Paris, une Amicale des Anciens Élèves du Collège de Bergerac, dont les membres se réunissent plusieurs fois l'an, en de fraternels banquets, où se retrouvent des camarades du temps jadis, où se nouent des relations agréables qui peuvent, le cas échéant, s'avérer utiles. »

A compter du 1er janvier 1951 les diners mensuels bergeracois sont remplacés par des diners trimestriels mais la formule cesse rapidement, mettant ainsi fin à ces sympathiques rencontres.

DINERS MENSUELS
du Premier Mardi, à Bergerac
en 1938

Premier Semestre
HOTEL DU CHÊNE VERT
39, Grand'Rue — — — —

◆

Deuxième Semestre
HOTEL DE LA DORDOGNE
22, rue Sainte-Catherine —

à 20 heures

DINERS MENSUELS EN 1939

A PARIS
Tous les mois en principe à
la BRASSERIE DU PONT-NEUF
17, rue du Pont-Neuf (1^{er} Arrond.)
Téléphone Gutenberg 55.40

Pour tout renseignement s'adresser à
M. Pierre LALE, 10, place d'Anvers — PARIS (9^e)

■

A BERGERAC
Chaque premier MARDI à 20 heures :

Premier Semestre
HOTEL DU CHÊNE VERT
39, Grand'Rue — — — —

■

Deuxième Semestre
HOTEL DE LA DORDOGNE
22, rue Sainte-Catherine —
Téléphone 3.40

1939-1944

Bien triste anniversaire

« Mes chers Camarades,

*Ce bulletin n'est pas celui que vous attendiez.
Nous espérions fêter le 10 décembre, dans l'enthousiasme et la joie,
le trentenaire de notre Association.
L'orage qui menace depuis de longs mois a soudain éclaté ;
c'est la guerre, avec ses souffrances, ses angoisses,
mais aussi la certitude de lendemains victorieux.*

*Votre Société cependant ne veut pas rester en sommeil ;
peut-être serait-il difficile de la réveiller plus tard.
Elle continuera à monter la garde autour du Collège,
soucieuse de sa prospérité.
Aussi, toutes ses pensées vont à nos soldats.
Camarades qui le pouvez, envoyez à notre trésorier vos cotisations ;
plus encore si la fortune vous sourit.*

*Toutes nos disponibilités permettront d'adresser à nos prisonniers,
à nos blessés, à ceux des armées, des colis souvenirs,
pour leur rappeler que sur ce coin de terre gasconne,
leur Association ne veut plus être qu'une mère inquiète du sort
de ses fils.*

*Bonne chance, Camarades, nous saurons tous, jeunes ou vieux,
servir à la place où nous a mis la Destinée.
Nous nous retrouverons après la Victoire, dans la satisfaction d'avoir
accompli la tâche que réclama de nous la Patrie menacée. »*

*Bergerac, le 28 octobre 1939
pour le Conseil d'administration
Docteur Pierre ROUSSEAU*

Pour recevoir le legs Augiéras, l'Association se devait, d'abord, d'être déclarée d'Utilité Publique. Le Président Pierre Rousseau et le Secrétaire Robert Coq, durent faire de longues et multiples démarches qui aboutirent au décret du 26 juin 1941, publié au Journal Officiel du mardi 8 juillet 1941, par lequel l'Association est reconnue comme établissement d'utilité publique.

DÉCRET

portant reconnaissance de l'Association Amicale des Anciens Elèves
du Collège de Bergerac comme établissement d'utilité publique

NOUS, MARÉCHAL DE FRANCE,
CHEF DE L'ÉTAT FRANÇAIS,

Sur le rapport de l'Amiral de la Flotte, Ministre Secrétaire
d'État à l'Intérieur ;

Vu la demande présentée par « L'ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE DE BERGERAC », en
vue d'obtenir la reconnaissance comme établissement d'utilité
publique ;

Vu l'extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du
29 octobre 1938 ;

Vu le Journal Officiel du 9 décembre 1909 contenant la déclara-
tion prescrite par l'article 5 de la loi du 1^{er} juillet 1901 ;

Vu les pièces établissant la situation financière de l'Association ;

Vu les statuts proposés et les autres pièces de l'affaire ;

Vu, en date du 13 mai 1930, le testament olographe de la dame
Hortense JARNAGE, veuve AUGIERAS ;

Vu l'acte constatant le décès de la testatrice survenu le 23 décem-
bre 1939 ;

Vu les pièces constatant l'accomplissement des formalités
prescrites par le décret du 1^{er} février 1896 ;

Vu la délibération, en date du 30 décembre 1939, du Conseil
d'Administration de « L'ASSOCIATION AMICALE DES AN-
CIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE DE BERGERAC » ;

Vu, en date des 27 décembre 1939 et 14 mars 1941, l'avis du
Préfet de la Dordogne ;

Vu les avis du Secrétaire d'État à l'Éducation Nationale et à la
Jeunesse des 18 mars 1940 et 28 avril 1941 ;

Vu l'article 910 du Code Civil ;

Vu les lois des 4 février et 1^{er} juillet 1901 et le décret du
16 août suivant :

Le Conseil d'État entendu ;

DÉCRÉTONS :

Article Premier. — L'Association dite « ASSOCIATION AMI-
CALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE DE BER-
GERAC », dont le siège est à Bergerac, est reconnue comme
établissement d'utilité publique.

Sont approuvés les statuts de l'Association tels qu'ils sont
annexés au présent décret.

Article 2. — Les délégués de l'Association, qui a été reconnue
d'utilité publique à l'article premier du présent décret, sont auto-
risés, au nom de celle-ci, à accepter, aux clauses et conditions
énoncées, le legs universel consenti par la dame Hortense
JARNAGE, veuve AUGIERAS, suivant son testament olographe
du 13 mai 1930.

Les immeubles et valeurs mobilières provenant de la libéralité
seront aliénés pour le produit en être employé conformément aux
dispositions testamentaires.

Article 3. — L'Amiral de la Flotte, Ministre Secrétaire d'État
à l'Intérieur, est chargé de l'exécution du présent décret, dont
mention sera faite au Journal Officiel (1).

Fait à Vichy, le 26 juin 1941,
(signé) Philippe PÉTAIN.

Par le Maréchal de France, Chef de l'État français,
L'Amiral de la Flotte, Ministre Secrétaire d'État à l'Intérieur,
(signé) F. DARLAN.

Le legs Augiéras

Madame Hortense JARNAGE, veuve de Monsieur Louis AUCIÉRAS, en son vivant sans profession, demeurant à Bergerac n° 61 avenue de Verdun, est décédée en son domicile le 23 décembre 1939, sans ascendants ni descendants et par conséquent sans laisser d'héritier à réserve, ainsi qu'il est constaté par un acte de notoriété dressé par Me Edouard Hertzog, notaire à Bergerac, le 25 juillet 1941.

Aux termes de son testament olographe en date à Bergerac du 13 mai 1930 et de deux codicilles des 12 juin et 12 décembre 1939, vus *ne variatur* par le Président du Tribunal Civil de Bergerac le 29 décembre 1939 et déposés le même jour au rang des minutes de Me Hertzog, la *de cujus* a institué pour légataire générale et universelle l'Association Amicale des Anciens Élèves du Collège de Bergerac, à charge :

1° « d'employer le produit net des valeurs mobilières et immobilières de sa succession à l'érection sur une place de la ville de Bergerac, le Jardin Public de préférence, d'un monument dédié aux élèves du Collège morts victimes de la guerre, en mémoire de son fils Georges AUGIÉRAS, mort pour le France à l'âge de vingt ans, à l'hôpital de Saint-Brieuc, le 16 juillet 1916. »

2° « de prélever sur sa succession une somme de 5.000 fr. au minimum, qui sera employée à l'acquisition d'un titre de rente française, dont le revenu servira annuellement à l'entretien du caveau de la famille Augiéras à Buade, commune de Ginestet. »

Dans sa réunion du 30 décembre 1939, le Conseil d'Administration de l'Association a décidé à l'unanimité d'accepter le legs Augiéras, sous réserve de l'approbation administrative.

Me André JOUANEL, avoué à Bergerac, déjà désigné par Mme Augiéras pour son exécuteur testamentaire, a été nommé administrateur provisoire de la succession, suivant jugement du Tribunal civil de Bergerac

Les scellés apposés par le Juge de Paix le 23 décembre 1939 ont été levés le 21 juin 1940. Ce même jour, Me Favereau, principal clerc de notaire, suppléant Me Hertzog pendant les hostilités, a dressé un inventaire et a procédé à l'ouverture du compartiment de coffre-fort loué par la défunte à la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie.

L'Amicale, reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du Maréchal de France, chef de l'État français, en date du 26 juin 1941, a été autorisée, aux termes de l'article 2 du même décret, à accepter le legs universel fait par Mme Augiéras. Aussi, le 31 juillet 1941, le docteur Pierre Rousseau, président, a accepté au greffe du Tribunal civil de Bergerac, au nom de l'Association, et sous bénéfice d'inventaire, la libéralité dont il s'agit. Enfin, le 1er août 1941, le Président du Tribunal civil de Bergerac a envoyé l'Association en possession de la succession pour disposer des biens qui la composent, à titre de légataire universelle, conformément à la loi.

Notre camarade Edmond LIONNET, Vice-Président des Anciens Élèves, a été désigné le 19 juillet 1941 par le Conseil d'administration pour administrer le legs Augiéras. Aucun choix ne pouvait être plus heureux et c'est à ce titre que Me Jouanel a remis entre ses mains, le 4 août 1941, tous les papiers, titres, sommes, valeurs et objets revenant à l'association pour qu'elle puisse en disposer comme de chose lui appartenant, à partir du jour du décès de la testatrice.

Georges Augiéras, ce héros mort à 20 ans, aurait aujourd'hui 112 ans.

Entré au Collège dans le temps de la création de notre Association aujourd'hui centenaire, il serait confondu dans la masse des 99 anciens élèves du Collège, morts pendant la guerre de 1914-1918, sans la générosité de sa mère qui a choisi, en 1930, de confier à notre Association la pérennité du souvenir de son fils unique, associé à tous ses camarades morts au combat.

Quelle image avait notre Amicale pour qu'un tel honneur nous échoie !

Sous la houlette de prestigieux Présidents, le Docteur André Cayla, le Ministre Albert Claveille, le Docteur Pierre Rousseau et des membres éminents formés dans notre Collège, un merveilleux travail a été accompli pour construire notre Amicale.



*L'immeuble Augiéras
au 39 de l'Avenue du 108e RI*

Dénomination collège Henri IV

Déjà en 1835, le Bureau d'Administration du collège propose de donner le nom d'Henri IV à l'établissement.

Il rappelle que le collège lui doit sa fondation en vertu des Lettres patentes de ce prince qui remontent à l'année 1576 et par lesquelles il fonda à perpétuité une rente de pension en faveur du collège.

Ces lettres patentes sont déposées en original aux archives municipales de Bergerac.

A la demande de l'association, le Conseil municipal de la ville de Bergerac, dans sa séance du 30 mars 1942, donne un avis favorable pour que le collège porte désormais le nom de collège Henri IV.

Enfin, dans sa séance du 13 février 1943, le Bureau d'Administration du collège émet, à l'unanimité, un avis très favorable à l'appellation de Collège Henri IV à donner au collège de garçons de Bergerac.

L'arrêté de dénomination, pris par le Ministère de l'Education Nationale, paraît au Journal Officiel du 30 mai 1943.

ARRÊTÉ
DE L'ATTRIBUTION DE DÉNOMINATION AU COLLÈGE DE BERGERAC
Extrait du Journal Officiel n° 129 du 30 mai 1943, page 1.481, 3^e colonne

**MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE**

DÉNOMINATION DE COLLÈGE

Le Ministre-Secrétaire d'Etat à
l'Education Nationale,

Vu la proposition du Conseil mu-
nicipal de la Ville de Bergerac, de
l'Association des Anciens Elèves (1)
et du Bureau d'Administration du Col-
lège ;
Vu l'avis du Préfet de la Dor-
dogne ;
Vu la loi du 27 juillet 1940 rela-
tive à la forme des actes adminis-
tratifs individuels ;

Arrête :

Article 1^{er}. — Le collège classique
des garçons de Bergerac portera le
nom de COLLÈGE HENRI-IV.
Art. 2. — Le Recteur de l'Aca-
démie de Clermont-Ferrand et le Pré-
fet du département de la Dordogne
sont chargés, chacun en ce qui le
concerne, de l'exécution du présent
arrêté, qui entrera en vigueur à comp-
ter de sa publication au « Journal
Officiel ».

Fait à Paris, le 8 mai 1943.

Par le Ministre et par délégation,
Le Directeur du Cabinet :
(signé) R. GEORGIN.

Pour ampliation,
Le Directeur de l'Enseignement
secondaire :
(signé) P. CHENEVRIER.

Pour copie conforme,
Le Secrétaire de l'Académie:
(signé) MOINE.



Les nouvelles inscriptions ont été apposées sur les trois portes d'entrée du Collège.

Concernant les rues Pozzi et des Pépinières, l'inscription a été gravée dans la pierre les 22 et 23 septembre 1943 par M. André Carbou, sculpteur.

Rue Lakanal, l'inscription est gravée en lettres d'or sur une plaque de marbre noir. (Cette plaque ne sera mise en place que le 12 janvier 1945). Comme le roi Henri en a exprimé le désir dans les Lettres patentes de 1576, ses armoiries ont été « dressées et empreintes » à droite de l'inscription. Par symétrie, à gauche ont été placées les armes de la ville de Bergerac d'après le modèle de la vieille pierre qui est conservée au musée de la ville.

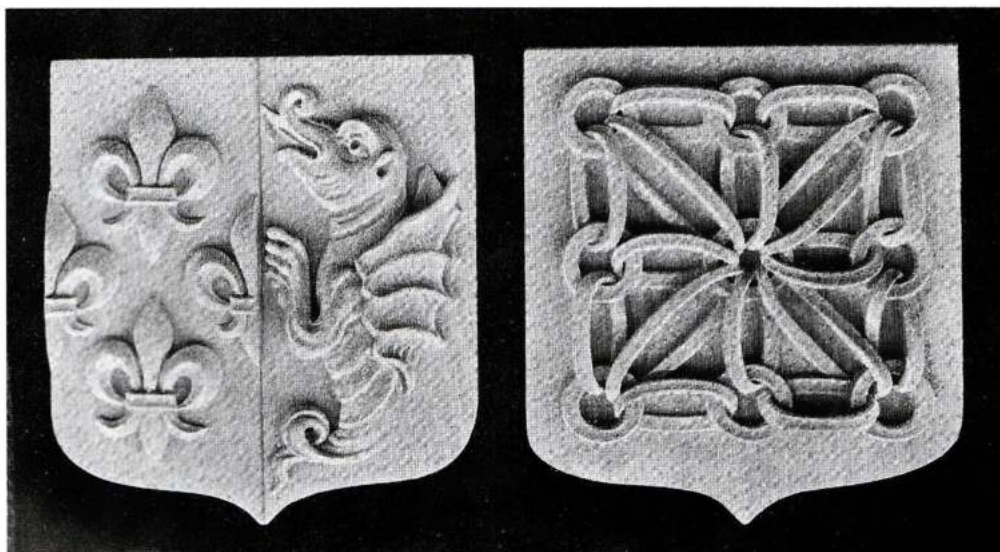
L'inauguration officielle de la dénomination de « Collège Henri IV » s'est déroulée le 12 décembre 1943.

L'élève Jean Montel de la classe de Mathématiques a lu à haute voix, les Lettres patentes d'Henri IV de 1576, avant que le Président Pierre Rousseau ne prononce un discours d'où sont extraites ces quelques lignes :

« ... Ce n'est pas à un vain caprice qu'a cédé l'Association quand elle a pris l'initiative de faire donner à notre Collège le nom de son fondateur. Placé en dehors et au-dessus des dissensions et des partis, notre société a voulu tout d'abord effacer un oubli injuste et accomplir un geste de réparation.

... Placée au centre d'une des plus belles vallées du monde, dans une région riche et peuplée, entre les bleus coteaux de Gascogne et les horizons boisés du Périgord, notre Collège se doit d'obtenir une place de premier plan parmi les établissements secondaires du Sud-Ouest... Il doit, sous un parrainage aussi illustre, être parmi ceux que les parents choisissent sans hésiter pour l'instruction, la formation et l'éducation de leurs fils.

Aussi bien, quand ils franchiront le porche de notre vieux collège, ces élèves jetteront une pensée reconnaissante à Henri de Navarre et se rappelleront les vertus dont l'Histoire ou la légende ont paré la mémoire d'un roi qui était par certains côtés, si bien de chez nous : le goût du risque et du panache, le culte de l'honneur, la fidélité à ses conseillers et à ses amitiés, et ce bon sens tout court qui lui fit rassembler les forces vives françaises dispersées en une union féconde, pleine de promesses, dont le couteau d'un fanatique arrêta la réalisation... »



Écu de la ville de Bergerac et marelle de Navarre gravés au fronton du collège

et pendant ce temps là ...

Dès le début de la guerre, en septembre 1939, le Collège a été mis à la disposition du Service de Santé pour devenir l'« Hôpital Complémentaire Lakanal ».

Le 2 octobre, à la rentrée scolaire, l'internat a été supprimé. Les cours secondaires ont lieu chaque après-midi, de 13h 30 à 17h 30, au Collège de jeunes filles, rue Valette. Les classes primaires sont installées dans un immeuble au n° 11 de la rue Thiers.

Au début de 1940, la formation sanitaire qui occupe le Collège, est remplacée par divers services de l'Armée (Intendance, Place, Arrondissement militaire, etc...) qui reçoivent la visite du Général Weygand le samedi 29 juin.

En avril, l'Amicale fait parvenir aux camarades mobilisés ou en captivité, un colis de foie gras.

Les cours cessent en juin et les élèves passent les épreuves écrites du baccalauréat dans les classes du Collège.

Fin août 1940, le Collège étant devenu disponible, la rentrée s'effectue dans ses murs le 20 septembre et l'internat est rétabli.

En 1941, les effectifs se sont gonflés du fait de l'afflux des repliés qui ne tiennent pas ou ne peuvent pas séjourner dans la zone occupée ; mais le nombre des professeurs est resté pratiquement le même ; les livres commencent à se faire plus rares et le personnel d'économat, malgré sa bonne volonté, est trop réduit pour assurer un entretien convenable. De plus, l'atmosphère est lourde car maîtres comme élèves restent tous malades de la défaite.

Le 21 juillet 1942 eut lieu à nouveau une distribution solennelle des prix, sous la présidence de l'Amiral Doyen, conseiller national. Le 27 novembre 1942, la Wehrmacht cantonne au Collège sans que les classes soient interrompues.

En 1943, la sortie des grandes vacances est avancée et les cours cessent fin juin.

La rentrée est retardée au lundi 25 octobre.

Depuis le 15 novembre 1943, le Collège n'est occupé d'une façon permanente que par la moitié des effectifs (système du mi-temps) et les classes sont bloquées tantôt dans la matinée, tantôt dans la soirée.



Dans la nuit du 18 au 19 mars 1944, le bombardement aérien anglais brise l'ensemble des vitres des fenêtres. Les bombardements du dimanche 23 avril et du samedi 13 mai font d'autres dégâts et démolissent notamment bon nombre de cloisons. Du 30 mai au 3 juin, les candidats passent au Collège les épreuves écrites du baccalauréat. Comme en 1940, l'examen oral est supprimé.

En raison du débarquement, la plupart des élèves cessent de fréquenter les classes depuis le 6 juin et la sortie générale des grandes vacances a lieu le mercredi 14 juin sans aucune distribution des prix.

Le dimanche 25 juin, les prisonniers de Mauzac et de Saint-Cyprien délivrés par les Allemands sont logés au Collège et certains y demeurent jusqu'à fin juillet.

Le lundi 21 août, jour de la Libération de Bergerac et l'entrée triomphale dans la ville des Forces de la Résistance, le 1er bataillon du Génie s'y installe. Dès le 23 août on y ouvre les Bureaux de Recrutement des Forces Françaises de l'Intérieur et des Francs Tireurs Partisans Français.

Pendant le mois de septembre, « Radio-Front-National-Bergerac » fait ses émissions quotidiennes de l'ancienne salle d'escrime du Collège.

Le mardi 17 octobre, les jeunes filles passent au Collège l'épreuve d'enseignement ménager. Du 18 au 21, ce sont les examens de la deuxième session du baccalauréat (toujours sans oral).

La rentrée est retardée au lundi 13 novembre pour les classes primaires et au mercredi 15 novembre pour les cours secondaires. La question de l'internat est différée.



Classe de 5ème en 1940

côté filles

... à l'époque, les cours n'étaient pas mixtes et je me souviens de l'effervescence causée par la simple idée que « les garçons » occupaient nos classes l'après-midi, même si nous ne les rencontrions jamais.

Nous laissions accrochées aux patères des couloirs nos blouses roses d'uniforme et le matin, certaines d'entre nous trouvaient petits mots et billets doux qui donnaient lieu à des commentaires sans fin et des fous rires.

Nous n'étions pas très hardies à 14 ou 15 ans, à cette époque ; mais cette cohabitation n'a pas duré longtemps. On a logé au 2ème étage, l'école normale d'institutrices de Sélestat. À partir de 1942, un orphelinat juif s'est installé à côté.
H.B

Il me souvient des exercices d'alerte sous la férule de Mademoiselle Larroque, notre surveillante générale, majestueusement drapée dans sa cape, qui nous faisait nous précipiter dans les tranchées creusées dans le parc entre la charmille et les potagers, ceci en vue d'échapper aux bombardements éventuels. Et que dire de notre effarement lorsque, à la libération, notre paisible Collège de Jeunes Filles devint le P.C de la Résistance. Les bâtiments, jour et nuit résonnaient alors des cris des militaires en armes et brassards !
G.M, H.B et F.F

Le Banquet de la Résistance

10 décembre 1944

Le XVIIème banquet annuel dit « Banquet de la Résistance » s'est tenu le dimanche 10 décembre 1944 à l'Hôtel de Bordeaux. Le chef-propriétaire Guy Godard déploie en la circonstance, malgré les difficultés, ses plus aimables efforts pour satisfaire les 85 convives.

Il a été demandé au « Général Brousse » (Ambroise Bernard), commandant les Forces de la Résistance du secteur de Bergerac, de bien vouloir en accepter la présidence. En outre, la présence de « Bergeret » (le Sous-préfet Maurice Loupias), autre figure emblématique de la Résistance, installe ce banquet au rang des grandes journées de l'Association.

À cette occasion, la tradition des multiples discours sera reprise, puisque interviendront tour à tour, le Secrétaire-général Robert Coq, l'élève invité Yves Fénelon, le Président de l'Association Pierre Rousseau, le Principal du Collège M. Maurt, le Maire de Bergerac M. Moulinier, le Sous-préfet Maurice Loupias et le Président du banquet, le Général Ambroise Bernard.

Le Docteur Pierre Rousseau se plaît à présenter la carrière de son invité :

Né à Périgueux le 19 juin 1880, Ambroise Bernard a fait ses études au collège de Bergerac.

Sorti de Saint-Cyr en 1901, il va bientôt faire partie de cette armée coloniale qui donna à la France un vaste empire. En Cochinchine, au Tonkin, à Madagascar, au Sénégal, au Dahomey, en Tunisie, au Maroc, il combat sur tous les océans et tous les continents.

Il commence la guerre de 14 au Laos pour la terminer sur le front de l'Est, sept citations, dont deux à l'ordre de l'armée, venant récompenser sa valeur militaire et son courage.

En 1933, il est promu colonel de réserve et prend sa retraite à Bergerac où il dirige l'établissement familial de la rue du Marché, à l'enseigne de « la Maison Universelle ».

La défaite de 1940 ne le laisse pas indifférent. Il se lance résolument dans la Résistance sous le nom symbolique de général « Brousse », en évocation de son passé. Il donne dans la clandestinité toute sa puissance d'adaptation ; il combat aussi farouchement les excès et l'individualisme qu'il combat l'occupant. Ce dernier ne le ménage pas et met sa tête à prix. Il échappe à plusieurs

embuscades ; sa voiture automobile est mitraillée et les siens sont inquiétés et tourmentés. Il coordonne l'action des différents groupes et prépare minutieusement l'investissement de Bergerac par le maquis. Il évite le pire à notre cité et, le 21 août 1944, il défile à la tête de ses troupes dans Bergerac pavoisé.



*Défilé des troupes de la Résistance
lors de la libération de Bergerac*

Deux autres orateurs, les Commandants André D'Antal et Georges Picard, des Services britanniques et américains d'informations, mêleront leurs voix pour évoquer la fraternité d'arme interalliée. En un français impeccable, ils remercient de l'accueil qui leur est réservé, dans lequel ils voient une preuve magnifique de la communion profonde qui unit la France à leur pays.

Ils lèvent leur coupe au Général de Gaulle, à sa Majesté le roi d'Angleterre et au distingué Président des États-Unis, M. Roosevelt.

ASSOCIATION AMICALE
des **Anciens Elèves** du
COLLÈGE HENRI IV
de **Bergerac**

Fondée le 29 novembre 1909 et reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941



SEIZIÈME BULLETIN
35^e ANNÉE
1944

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU SUD-OUEST (H. TRILLAUD)
BERGERAC

Véritable trait d'union entre tous les membres de l'Amicale, le bulletin accompagne chaque année l'Assemblée Générale.

Pendant la guerre, la question du papier a été péniblement résolue et, à défaut de gaz, il était composé à la main, la linotype ne pouvant fonctionner.

La couverture du seizième bulletin correspondant à l'exercice 1944, portait fièrement les trois couleurs du drapeau français.

1945-1975

Les trente glorieuses

Jamais l'Amicale ne fut aussi prospère que dans cette période de l'après-guerre où tous étaient heureux de pouvoir renouer des liens momentanément brisés, sous l'autorité bienveillante des présidents Rousseau, Pierre, le père, puis René, son fils.

Ces années profitent, en outre, de l'activité débordante du secrétaire Robert Coq, responsable émérite du bulletin qu'il fait bénéficier de sa grande culture et qui est attendu chaque année avec de plus en plus d'impatience, ainsi que du trésorier Jean Barthe, lui aussi très attaché à notre association.

On doit en particulier à cette équipe d'avoir pu sauver la maison léguée par la famille Augiéras, puisque certains en envisageaient la vente pour couvrir les frais du monument élevé près de la façade sud du collège.



classe de Sciences-Expérimentales 1963-1964

L'Escholier de Bragera

Dans le premier numéro de la revue collégienne « l'Escholier de Bragera » paru en 1949, son rédacteur en chef, Robert Devine, qui deviendra plus tard un membre éminent de l'Amicale, règle ses comptes avec quelques empêcheurs d'écrire en ligne, à défaut de tourner en rond.

Extraits :

« Il n'est sans doute pas le seul à être étonné de voir paraître cette revue, l'honorable monsieur à qui nous demandâmes, il y a quelques jours, de nous aider à lancer ce premier numéro. Certains n'ont pas manqué de nous prévenir de la témérité de nos projets, mais personne n'a joint au scepticisme une telle malveillance.

Sur un ton dont j'appréciai la bonhomie, assez particulière, il nous assura qu'à une époque où des associations importantes, administrées par des adultes expérimentés, n'arrivaient pas à publier un bulletin par an, jamais des débutants ne réussiraient à fonder une revue trimestrielle.

« Croyez-vous que vous trouverez beaucoup de gens assez fous pour donner 50 ou 100 francs à de jeunes présomptueux impatients de se lancer ? Je refuse pour ma part de vous encourager, car votre entreprise est vouée à l'échec. »

Bien décidé à nous prouver que les conseillers ne sont pas toujours les payeurs, il continua à nous faire profiter des « sages conseils que lui dictait sa longue expérience », affirmant qu'il était encore temps d'éviter la catastrophe...

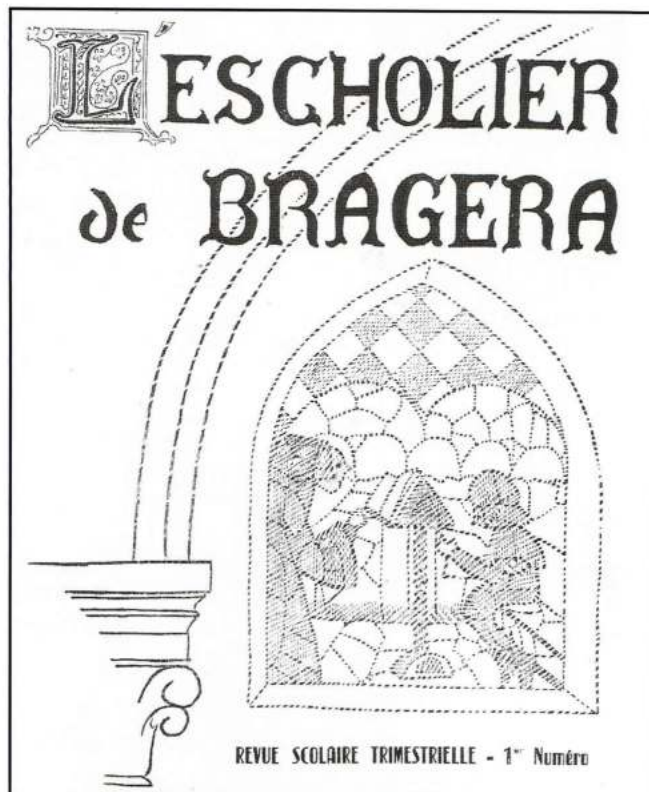
Muets d'admiration devant tant de modestie, nous attendîmes que fut tari ce flot de charitable éloquence pour remercier notre interlocuteur de sa mémorable générosité...

Hélas, cette sagacité s'est dépensée en pure perte ! Bien qu'ils n'aient pas encore de cheveux blancs, les jeunes administrateurs de l'Escholier de Bragera ont su pallier leur jeunesse par une ardeur positive.

Ils pensaient que peu de gens étaient de l'opinion de ce personnage sagace ; ils ne se sont pas trompés, puisque la somme nécessaire a été réalisée assez facilement. Aucune personnalité n'a refusé son appui et les élèves de plusieurs établissements ont su merveilleusement unir leurs efforts...

Maine-de-Biran, le sous-préfet philosophe de Bergerac, avait déjà en 1808 fondé dans notre ville la première école pestalozzienne de France, voulant donner aux jeunes élèves « le goût et l'habitude de l'initiative, de l'effort personnel. »

Ses jeunes fondateurs espèrent voir un jour l'Escholier de Bragera s'attacher ses lecteurs par des articles originaux. Et si les débuts permettent le plus léger espoir, c'est un devoir pour les Bergeracois d'assurer longue vie à cette revue scolaire en devenant ses fidèles soutiens. »



XXXI° Congrès de l'Union des Associations d'Anciens Élèves des Lycées et Collèges Français



Dès sa création en 1909, l'Amicale des Anciens Élèves du collège de Bergerac adhère à l'Union des Associations d'Anciens Élèves des Lycées et Collèges Français.

C'est lors de la séance du 29 octobre 1938, que l'Assemblée Générale de l'Amicale a envisagé la possibilité de recevoir à Bergerac, dans un avenir proche, le congrès annuel de cette Union. Depuis les congrès de Lyon et Blois, leurs Juliéna et leurs Bourgueil, elle avait à cœur de mettre en parallèle les vins de nos côtes.

Ce XXXI° Congrès s'est déroulé à Bergerac du 24 au 27 mai 1947, lors de journées toutes rayonnantes de la lumière de chez nous et les vins de nos crus surent montrer, par leur âme offensive, qu'ils sont bien les fils du soleil.

Installé dans les locaux de la Chambre de Commerce, gracieusement mis à la disposition de l'Amicale, ce congrès a abordé les problèmes de restructuration de l'encadrement de la jeunesse dans l'immédiat après guerre.

La participation d'autorités comme Robert Lacoste, ministre de la Production Industrielle, Yvon Delbos, ancien Ministre de l'Éducation Nationale, l'inspecteur d'Académie, le Préfet et le Sous-Préfet (Mr Loupias) montre qu'ils en avaient perçu l'importance.

Les rapports traitaient de l'humanisme -fond de culture française et latine- de la pitoyable situation de la jeunesse – par l'administrateur du Comité des Œuvres Scolaires et Universitaires-. La comparaison des systèmes d'enseignement secondaire en France, Angleterre et aux États-Unis par le Président de l'Union et des Universitaires de ces pays lui donnait une ouverture internationale.

La représentation du « Pédant joué » de Cyrano, et d'un spectacle de variétés du Cercle Musical constituaient le volet culturel, complété par la visite de l'environnement préhistorique (Lascaux) et médiéval, des plus actuelles ruines de Mouleydier et des sites viticoles (château de Monbazillac), conduite par Jean Barthe.

Bien entendu tout se termine par un banquet de 160 convives dans la salle de gymnastique du collège, décorée de paysages de la nature de la Double par Gabriel Sue, peintre oublié.

Et le Dr Dupuy, président du Conseil Général, ainsi que le Dr Pierre Rousseau, remercient les «chers camarades de tous les points du sol français, rameaux du même arbre, notre université».

Le monument Augiéras

En 1941, le legs institué par Madame Augiéras, sa mère, charge l'Association Amicale des Anciens Elèves du Collège de Bergerac de «l'érection d'un monument dédié aux élèves du Collège morts victimes de la guerre, en mémoire de Georges Augiéras mort en 1916 »

Le monument de pierre blanche, dû à l'architecte Pierson, est installé devant la terrasse sud du Collège, rue du Professeur Pozzi.

Conformément au vœu de la donatrice, il porte l'inscription :

L' Association Amicale des Anciens Elèves du COLLEGE HENRI IV DE BERGERAC a élevé ce monument à la mémoire de Georges Augiéras et de ses camarades morts pour la France.

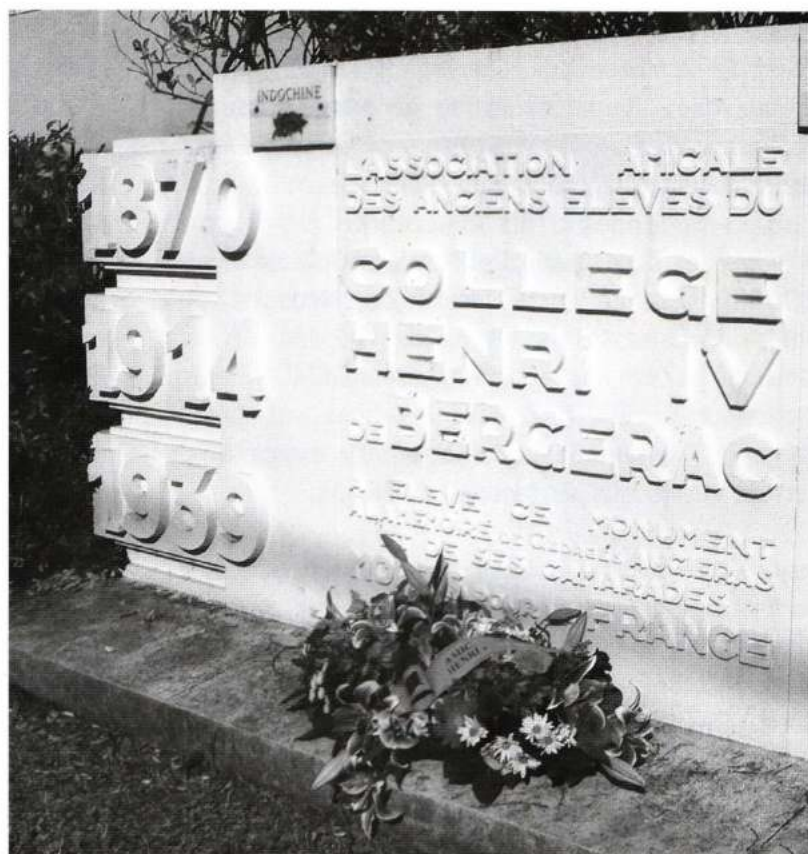
Elle est encadrée par les dates des guerres 70-71, 14-18, 39-45, où sont morts respectivement Henri Allard, sergent, 110 et 23 élèves. L'Amicale poursuit son devoir de commémoration pour les conflits ultérieurs : Indochine, Algérie.

La cérémonie d'inauguration a eu lieu le 26 Mai 1947 à l'occasion du Congrès de l'Union des Associations d'Anciens Elève des Lycées et Collèges.

Cette belle journée a permis d'inaugurer, au milieu d'une foule recueillie et émue, le simple et sobre monument qui rappelle aux passants que les jeunes gens du Collège Henri IV ont su faire tout leur devoir et offrir à la France meurtrie le sacrifice de leurs existences.

Roland Communeau, élève de 1^{er}B, a reçu du Capitaine Janin, commandant d'armes, la Croix de Guerre, avec citation à l'Ordre de la brigade, en présence du Dr Breton, maire de Bergerac, devant un peloton de gardes mobiles.

Le discours du Dr Pierre Rousseau, président de l'Amicale, exprime la camaraderie de ceux qui venaient de vivre ces deux guerres mondiales qui n'étaient pas encore l'histoire.



Pierre ROUSSEAU, la pierre angulaire

Natif de la Double et plus particulièrement de St Michel de Double, le 16 février 1881, le Docteur Pierre ROUSSEAU est resté très profondément attaché à cette région très particulière de la Dordogne ; terre pauvre faite de bois et d'étangs entrecoupée de quelques zones marécageuses où sévissaient encore au début du XXème siècle, des fièvres paludéennes. Son père était marchand de bestiaux, sa mère native de Cahuzac en Lot et Garonne était une femme intelligente et délicate particulièrement instruite qui berçait son fils de contes adorables, façonnant son esprit d'une imagination étonnante.

Il est choisi à ce stade par un prêtre particulièrement remarquable, l'abbé Prosper Babylone de Gestas, envoyé en disgrâce dans cette pauvre petite paroisse. C'est ce prêtre qui l'initie très vite aux subtilités du Latin et du Français et qui ne cesse de l'accompagner à travers toutes ses études.

En effet, il quitte Saint Michel de Double et son école communale pour la pension POMMIER à MUSSIDAN et c'est en 1893 qu'il entre au Collège de Bergerac en classe de 4ème classique. Après des études brillantes, il est récompensé en 1897 par un grand prix d'honneur de rhétorique.

Une fois ses baccalauréats obtenus, le Docteur Pierre ROUSSEAU entre à la faculté de Médecine de Bordeaux. Externe puis interne des hôpitaux, il est remarqué par ses maîtres, le Professeur DEMONS et le Professeur CHAVANNAZ, tous les deux ont su lui donner la passion de la chirurgie qu'il exerça avec adresse et virtuosité pendant près de 50 ans.

Installé tout d'abord à Saint Aulaye, petite ville aux confins des départements de la Dordogne et de la Charente, en bordure de sa Double Natale, le Docteur Pierre ROUSSEAU transforme le petit hospice local en Hôpital Chirurgical. Il y exercera jusqu'aux années 50, époque à laquelle il fut fermé, les progrès de la technique ne permettant plus de le maintenir.



Vint la guerre de 1914. Il est mobilisé et chargé à LIMOGES d'organiser l'accueil et la prise en charge de blessés transportés du front. C'est aussi à LIMOGES qu'il fait la connaissance de maîtres éminents, et notamment d'un chirurgien prestigieux, esprit remarquable et lumineux qui le marquera de son empreinte décisive : le Professeur LECENE. A son contact, il bénéficiera d'acquisitions techniques qui viendront parfaire sa formation chirurgicale.

A la démobilisation, sa réputation professionnelle est déjà reconnue. C'est alors que les Docteurs André CAYLA, ancien président de l'association des anciens élèves, DAUDE LAGRAVE, médecin à Mouleydier lui demandent de venir exercer son art au sein de la clinique située avenue de Verdun à Bergerac. Ces deux praticiens, en effet, exerçaient à la fois la médecine et la chirurgie et comprirent que l'évolution des techniques était majeure, et méritait que la chirurgie devienne une spécialité à part entière. C'est

ainsi qu'en 1918, est venu s'installer, à Bergerac, le premier chirurgien à titre exclusif, le Docteur Pierre ROUSSEAU.

La clinique de l'Avenue de Verdun devenant rapidement trop petite, elle se transporte dans la maison du Général, Rue du Professeur Pozzi, où elle prendra le nom de Clinique Pasteur.

Passionné de chirurgie, le Docteur Pierre ROUSSEAU n'en demeure pas moins médecin consultant, sillonnant les routes de l'époque de Villeréal à Barbezieux et de Vélines à Saint Cyprien, prêtant son expérience médicale aux confrères qui désiraient ses lumières.

Mais durant cet exercice professionnel particulièrement intense, il devient le 1er mars en 1922, Président de l'Association Amicale des Anciens Elèves du Collège Henri IV de Bergerac. Il succède alors au sénateur Albert Claveille, Ancien Ministre et demeure à cette fonction pendant 44 ans.

Très attaché à son collège Henri IV et à ses maîtres de l'époque qui lui avaient permis de devenir chirurgien, le Docteur Pierre ROUSSEAU a toujours eu le souci de l'Association en lui donnant un rôle particulier, permettant à d'Anciens Elèves éminents de servir de charnière entre les générations. C'est ainsi qu'il a présidé deux distributions solennelles des prix, en 1922 et en 1957.

Sous sa présidence sont intervenues la reconnaissance de l'Amicale, en qualité de Société d'utilité publique en 1941, et la dénomination Collège Henri IV pour l'établissement, en 1943. En 1938 et 1939, l'Association devient impresario et monte l'Aiglon et Ruy Blas ; malgré les inquiétudes du Trésorier et du Président, les dépenses engagées sont compensées par des recettes substantielles. Ouf !!! En 1947, il a reçu le Congrès national des Associations d'Anciens Elèves.

Très soucieux de savoir qui allait présider chaque année le banquet, il s'inquiétait avec son fidèle secrétaire Robert Coq et son trésorier Jean Barthe, de recruter la personnalité éminente issue du Collège Henri IV, à l'expérience professionnelle enrichissante et exemplaire pour la génération en devenir.

Bien évidemment, cela valait au Président de prononcer un très grand nombre de discours. Ces discours méritent, pour beaucoup, d'être recueillis et relus tant ils sont pour certains la traduction d'inquiétudes d'avenir toujours d'actualité, pour d'autres l'expression académique d'un esprit cultivé, claire et d'une élégante beauté.

Par ailleurs, le Docteur Pierre ROUSSEAU a participé à l'action caritative sur le Bergeracois. En effet, en 1947, il a installé le Comité Local de la Croix Rouge Française en mettant à disposition pour cinquante ans un local situé rue du Professeur Pozzi, en face de la Clinique Pasteur.

Chirurgien, Administrateur de la Croix Rouge Française, sont là des marques de sa grande bonté et de sa générosité au service des autres. Pour le malade, il savait trouver les paroles qui réconfortent même s'il comprenait le pronostic réservé. Vis à vis des pauvres, il savait se montrer généreux, ne réclamant que des honoraires justes, voire inexistantes ; il disait alors : « ce n'est rien . Je suis venu pour rendre service ».

Le Docteur Pierre ROUSSEAU était chevalier de la Légion d'Honneur depuis 1949 et le gouvernement lui a décerné le grade d'Officier de l'Instruction Publique et celui de Chevalier du Mérite Social pour son dévouement à l'œuvre post scolaire et de secours mutuel de l'Association.

Le 14 juin 1966, il décède dans la commune qui l'a vu naître, à Saint Michel Double dans son domaine de Varéna.

Le Docteur René ROUSSEAU, son fils, parle du jour de ses obsèques, comme étant un jour de triomphe. Je le cite : « de partout, par les routes et les chemins, tous ceux qui avaient connu ce personnage exceptionnel, paysans frères de la Double, confrères, amis ou officiels, membres de la Croix Rouge, anciens élèves bien aimés, étaient réunis sur cette éminence que cernent nos forêts répercutant de branche en branche tous les discours qui s'effeuillaient ».

Bertrand.Rousseau

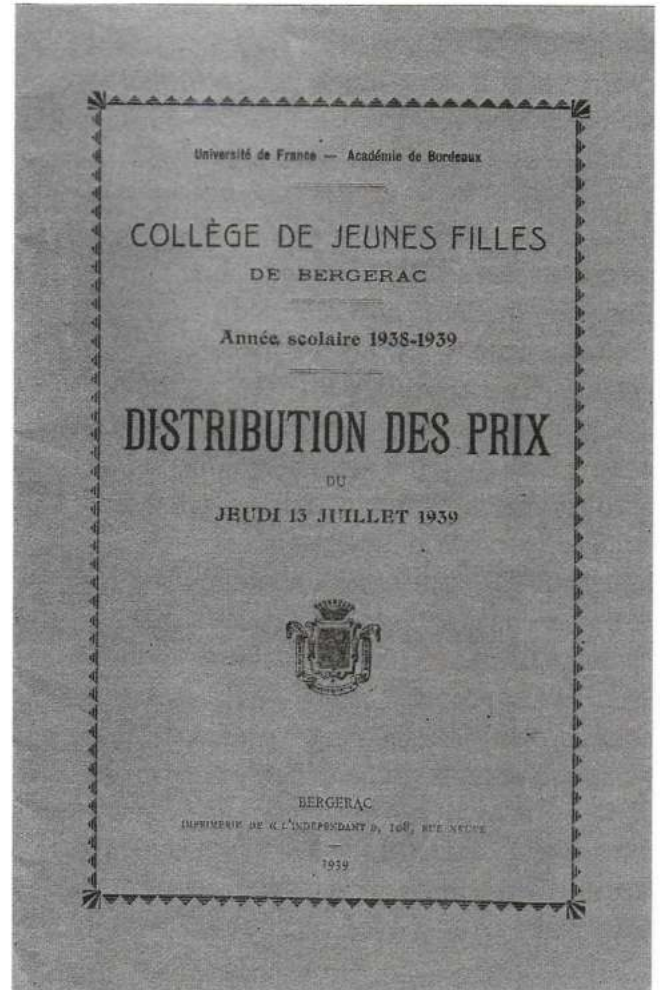
La distribution des prix

Par une belle matinée de juillet, le collège est en proie à une animation inhabituelle. Les allées et venues de jeunes et d'adultes s'accompagnent d'exclamations joyeuses. Les visages sont radieux. Les participants ont mis leurs costumes du dimanche : aucun faux pli, les chaussettes blanches tranchant sur les vernis noirs.

Tout l'éclat, le bruit, l'affluence, sont pour la cour d'honneur où les jardiniers ont installé, tôt le matin, les chaises pliantes face au podium décoré de branches diverses et de lauriers. C'est la traditionnelle remise des prix qui restera à tout jamais dans les esprits, au fil du temps embellie par le souvenir : or des uniformes, robes claires des familles, la barrette de l'archiprêtre, les feuilles de chêne du général, les broderies d'argent du Sous-préfet et, au dessus de tout cela, l'éclatant soleil de juillet... Tous s'affairent là-bas, près de l'estrade, où les prix s'alignent sur les tables devant les fauteuils rouges des officiels.

« Un peu de silence s'il vous plaît ». Le signal de la compétition est donné. Les cœurs battent sous les corsages amidonnés des filles et les blazers bleus des garçons. C'est alors que démarre le chapelet de citations : prix d'excellence, prix d'honneur, premier prix, accessits. Le suspense va croissant car on a commencé par les petites classes. La fierté éclate sur les visages de ceux qui sont appelés et qui, sous le regard admiratif de centaines d'yeux, montent les marches et reçoivent la récompense d'une année de labeur. Certains ont même l'audace de « cumuler » et gravissent plusieurs fois les marches pour recevoir des livres qui semblent tomber du ciel.

Et comme en France tout se termine par des chansons, un spectacle organisé par les élèves eux-mêmes, clôt la cérémonie. Les applaudissements crépitent, le Monbazillac coule, les conversations vont bon train... la fête est finie.



Lauréats du Grand Prix d'Honneur

1909 Marcel FLOURET	1945. Yves LARTIGUE, Philo
1910 Marcel MORIZE, Maths	1946. Marc VERGNIOL, Maths
1911 Louis GRÉGOIRE, Philo	1947. Christian BRETON, Maths
1912 Henri TALBOOM, Philo	1948. Jean FOUGEYROLLAS, Maths
1913 Pierre SEQUESTRE, Maths	1949. Gérard HEIB, Philo
1914 Jean GARDES, Philo	1950. Jean GARDEAU, Maths
1915 Pierre DELMAS, Maths	1951. Max BOSSAVIT, Philo
1916 René ROUGIER, Philo	1952. Guy ARNOUIL, Maths
1917 Jean JAUBERT, Philo	1953. Dominique APHECETCHE, Maths
1918 Marcel HARTANE, Philo	1954. Claude MARTIN, Maths
1919 Jean FOURNIER, Philo	1955. Bernard GOUZOT, Philo
1920 Maurice VIROL, Maths	1956. Jean-Pierre VOULGRE, Maths
1921 Albéric ESCORNE, Maths	1957. Jean-Luc NANCY, Philo
1922 Georges FAVEREAU, Maths	1958. Jean-Jacques CHOURY, Maths
1923 Jean DELPLA, Maths	1959. Jean-Pierre SERGENTON, Maths
1924 André CHEVASSUS, Philo	1960. François BOUVIER, Maths
1925 Camille CAPET, Maths	1961. Guy DUBUS, Philo
1937. Raymond CHIÈZE, Philo	1962. Gérard BOTTEIN, Maths
1938. Jacques GOUYOU, Philo	1963. François LAVANDIER, Maths
1939. Jean FORIE, Philo	1964. Philippe PARSAL, Maths
1940. non décerné	1965. Paul-André BARRIAT, Maths
1941. Pierre MARTIN, Philo	1966. Yves LANEL, Maths
1942. Jean JULIEN, Philo	1967. Bernard VIGNERON, Maths
1943. Lucien COCHAND, Maths	1968. pas de Grand Prix
1944. Christian GOOD, Maths	pas de distribution des prix

Le Grand Prix d'Honneur a été suspendu en 1926, date de la suppression de la distribution des prix et repris en 1937. Il sera définitivement abandonné en 1968.

Outre le Grand Prix d'Honneur, l'Amicale a décerné deux autres prix :

le prix Georges Augiéras, créé le 12 décembre 1943, prix de Français récompensant un élève de Première et le prix Emmanuel Aubert récompensant un dessin.

Une tradition chère aux Anciens, a été rompue : en effet, malgré le beau temps, la distribution solennelle des prix a eu lieu le dimanche 24 juin 1962, à 10 heures, non pas dans la cour d'honneur du collège, mais au cinéma Cyrano, rue des Carmes.

La première distribution des prix jumelée avec celle du lycée de filles, a eu lieu le 29 juin 1963. À cette occasion, le discours d'usage prononcé par M. Georges Reddé, professeur de Philosophie, traite du "succès démesuré des appareils à sous".

Le banquet annuel

C'est toujours très bien : un menu savoureux, des vins d'élite et, mieux que de la courtoisie, de l'amitié.

Mais encore...

Le banquet n'est plus misogyne ?

Pour la première fois, des dames, une quinzaine, participent au « Banquet du Quarantenaire » le samedi 10 décembre 1949, au Tortoni (traiteur Lestangt).

En débutant son discours, le Président Pierre Rousseau déclare à leur intention :

« Je manquerais à mon devoir, si mes premiers mots n'étaient pas de gratitude pour les dames qui ont bien voulu participer à notre fête. Je les remercie de grand cœur d'apporter à nos agapes annuelles, habituellement toutes monacales, une note de charme et d'élégance. Et s'il m'était, Mesdames, permis de commettre un vœu, je souhaiterais volontiers que la rigueur des lois qui nous régissent nous permit de ne pas attendre quarante ans de plus pour avoir à notre table les compagnes de notre vie. »

Pourtant, dès l'année suivante, le banquet du 17 décembre 1950 chez Lestangt au 27 de la Grand'rue, se déroulera entre condisciples, dans la plus stricte intimité !!!

Sans attendre quarante ans, il en faudra quand même dix de plus, puisque c'est lors de la séance du 27 novembre 1960 que l'Assemblée Générale de l'Amicale décide que « devant leur empressement à venir aux banquets annuels, les dames y seront définitivement admises ce jour et dans l'avenir ».

Quant à la première femme invitée à présider le banquet, c'est à Anne Denieul-Cormier qu'échoira cet honneur en 1995. Un choix des plus logiques pour honorer, à travers sa fille, Madame Cormier, qui fut une Directrice éminente du Collège des jeunes Filles.

Halte au cumul des discours

A la suite des agapes du XXVIIème banquet du dimanche 29 novembre 1953, entrecoupées des six discours d'usage prononcés ce soir là (l'élève du collège, le président de l'Amicale, le Principal, le Maire de Bergerac, le Sous-préfet, le Président du banquet), le Conseil d'Administration réuni peu après décide, dans sa grande sagesse et à l'unanimité, que les discours des banquets annuels ne comporteront dans l'avenir que le discours traditionnel de l'élève du collège ainsi que celui du Président de l'Amicale.

Ouf !!

Toutefois, si le banquet est présidé par une autre personnalité que le Président, il y aura un troisième discours, celui du Président du banquet.

En avant la musique

Le 18 octobre 1986, c'est à un diner dansant que l'équipe dirigeante de l'Amicale convie pour son banquet annuel, dans le cadre prestigieux du Château de Monbazillac. La formule, bien accueillie, sera reprise plusieurs fois dans les années 80 et 90.

Pour leur part, les convives du banquet du 20 octobre 2001 au restaurant « le Milord », profitent d'instantanés musicaux privilégiés, grâce au concours de deux concertistes russes en résidence à Bergerac, Tatiana Potapeiko, piano et Olga Meleschkevitch, violon.

XXVIII° Banquet du 28 novembre 1954

Discours de l'élève Bernard GOUZOT de la classe de 1ère A

Ce siècle avait neuf ans (1)... Le Collège Henri IV
Ne portait point encore le nom de ce grand roi.
Son aspect extérieur était toujours ce cloître
Où vous avez passé de beaux jours... autrefois !
Notre ville sortait des joutes intestines
Suscitées par la loi de la séparation,
Nos anciens, excédés de ces luttes mesquines
Fondèrent, enthousiastes, notre association.
Défèrent, je salue, pour nous tous, la mémoire
Du professeur PETIT et du docteur CAYLA,
Animateurs brillants, c'est leur titre de gloire,
De votre groupement, à ses tous premiers pas.
Les ans se sont enfuis, mais leur œuvre est restée.
La place des pionniers ne fut jamais vacante ;
BARTHE, COQ et ROUSSEAU, célèbre trinité,
Préside à son destin, trinité souriante !
Ces anciens généreux pour les bleus que nous sommes,
S'ingénient à nous faire un séjour des plus doux
Sous forme de beaux livres et d'assez fortes sommes,
Récompensant ainsi les meilleurs d'entre nous.
C'est ainsi que, présent à vos nobles agapes,
Par votre Président, congrûment invité,
Je témoigne, Messieurs, qu'au Collège Henri IV
Votre union a la cote... et c'est la vérité.
Soyez donc remerciés, mes anciens et mes maîtres,
D'être restés unis autour du vieux « bahut »
Afin d'accroître encor ce matériel bien être
Que, grâce au Principal, avons de plus en plus.
Au nom des Collégiens, je lève haut mon verre
À la prospérité de l'Association,
À vos santés, Messieurs, à l'amitié si chère,
Qui, comme on l'a dit, est ciment de la Nation.

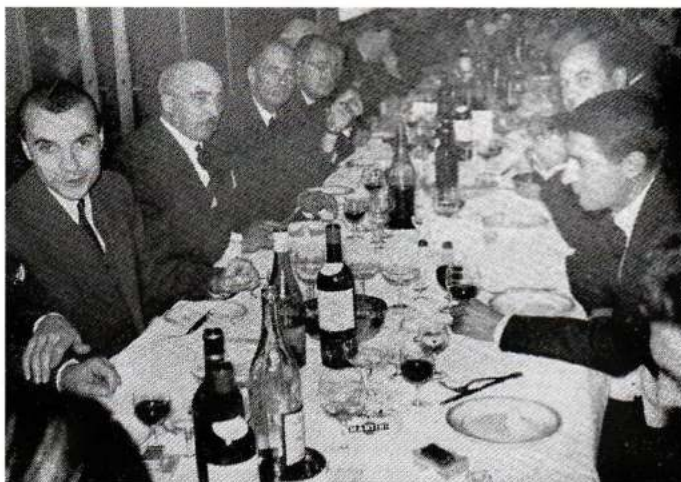
(1) L'Association a été fondée en 1909

L'auteur de ce brillant exercice de style ne s'en tiendra pas là.

Élève de philo l'année suivante, il obtiendra le Grand Prix d'Honneur le 30 juin 1955.

Devenu médecin, particulièrement attaché à son terroir, Bernard Gouzot sera élu maire de Lalinde en 1977, fonction qu'il occupera sans discontinuité pendant vingt-cinq ans.

Les Présidents du banquet annuel



- 1912 MOUNET-SULLY, homme de lettres et de théâtre
1935 M. le Général Paul MATTER
1944 M. le Général Ambroise BERNARD
1945 M. Maxime ROUX, Préfet de la Dordogne
1946 M. le Professeur LAIGNEL-LAVASTINE, membre de l'Académie de Médecine
1949 M. Henri FAUGÈRE, Inspecteur général
1951 M. Henri de POURQUERY de BOISSERIN, Conseiller
1952 Maître Denis DESPLANCHES, avocat à la cour d'appel de Paris
1953 M. René TROUPEL, Directeur régional adjoint de la Sécurité Sociale à Bordeaux
1955 M. Roger EYRAUD, Intendant général
1956 M. Marcel VENTENAT, Conseiller général et maire de Lalinde
1957 M. Jean-Paul CHAUMEL, Directeur des Contributions directes et du Cadastre à Bordeaux
1958 M. Edmond BESSIÈRE, Professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux
1959 M. Jean-Jacques JUGLAS, ancien ministre, Directeur général de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique outre-mer à Paris
1960 M. Gaston BOST, Administrateur-Directeur de la société navale Delmas-Vieljeux
1961 M. Jean CONCHOU, Trésorier Payeur Général des Bouches-du-Rhône
1962 M. René MORISSET, Inspecteur Général de L'Instruction publique
1963 M. Pierre CHAUSSADE, Préfet I.G.A.M.E de la Seine-Maritime
1964 M. Jean GAGNAIRE, Directeur du contrôle général de la Banque de France
1965 M. René MORIZE, Assistant au Directeur commercial de l'International Harvester France
1966 M. Christian de MESLON, viticulteur
1967 M. le Général Maurice SARAZAC, Chargé de mission à la Préfecture des Basses-Pyrénées
1968 M. Jean PICAUD, Conservateur des Hypothèques à Angoulême
1969 M. Jacques CHASTENET, membre de l'Académie Française
1970 M. Jean FORIE, administrateur de société
1971 Docteur Christian BRETON, Professeur de biochimie médicale à Limoges
1972 M. le Colonel Pierre CHARROPIN, Ingénieur au Commissariat à l'Énergie Atomique
1973 M. Raymond ROUJEAU, Directeur des Tabacs à Périgueux
1974 M. le Général Henri MONTEIL
1975 M. André DELPÉRIER, Président du Tribunal de Commerce
1976 Docteur Pierre DUPUY, médecin
1977 M. André BILLAT, cadre supérieur de l'Aérospatiale

1978 M. Pierre CHAIGNEAU, Inspecteur Général de la Jeunesse et des Sports
 1979 M. Michel MANET, député-maire de Bergerac, Président du Conseil Général de la Dordogne
 1980 M. Pierre CHAUMARD, détaché du Ministère des Affaires Étrangères auprès de l'U.E.O
 1981 Docteur Michel ROUSSEAU, chirurgien
 1982 M. Georges BRASSEM, Huissier de Justice
 1983 M. Francis JAFFART, Inspecteur de la Banque de France
 1984 M. Maxime LACOMBE
 1985 M. Jean BARTHE, Professeur
 1986 M. Georges BÉGUERIE, industriel
 1987 M. René CALVÉS, Chirurgien-dentiste
 1988 M. Robert LOUBIÈRE, Professeur à la Faculté de Médecine de Nice
 1989 M. Pierre ROCHE-BAYARD, Société Andros
 1990 M. Christian RÉGNIER, Directeur de l'École des Cadres à Paris
 1991 Docteur Bertrand ROUSSEAU, médecin
 1992 M. Pierre SCHILTZ, Directeur de la recherche Seita
 1993 M. le Colonel Alain BEAUCHÉ, médecin-chef de l'École des Troupes Aéroportées de Pau
 1994 M. Alain DE LPÉRIER, Maître de Conférences en Sciences de Gestion à Bordeaux
 1995 Mme Anne DENIEUL-CORMIER, Paléographe, Écrivain,
 Membre de la Société des Gens de Lettres
 1996 M. Jacques GUÉRIN, Préfet de Région
 1997 Mme Françoise CATALAA-DARPEIX, Sculpteur, Professeur à l'École d'Architecture de Paris
 1998 M. Archambault de VENÇAY, Principal Honoraire du collège Henri IV
 1999 Mme Claude PLAZZI, Présidente du Cercle Musical
 2000 M. Max de CALBIAC, Diplomate
 2001 Mme Annie LOTTE, Documentaliste au Centre de Recherche sur les Monuments Historiques
 2002 Colonel Jean LEFEVBRE
 2003 Mme Simone FAURE, Pharmacienne, ancien maire de Lamothe-Montravel
 2004 M. Henri NALLET, ancien Garde des Sceaux et Ministre de l'Agriculture
 2005 Mme Hélène DUC, Comédienne
 2006 M. Jean-Luc NANCY, Philosophe
 2007 Mme Francine CARRARD, Présidente de Musique Espérance
 2008 Cyrano de Bergerac

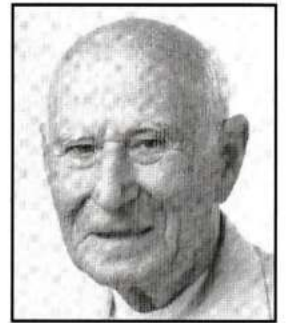


Jean BARTHE

un homme passionné

un professeur passionnant

Professeur d'histoire pendant plus de trente ans au collège de Bergerac, Jean Barthe a marqué des générations d'élèves qui vouaient à « Jeannot » un attachement particulier. Il faut dire que l'homme était exceptionnel à plus d'un titre.



Il est né à Bergerac le 26 février 1901. Il choisit la carrière des lettres devenant diplômé d'Enseignement Supérieur à Bordeaux, en octobre 1919, à l'âge de 18 ans seulement. Pour le reste, Jean Barthe s'en explique dans son discours du 13 octobre 1985, prononcé lors de l'Assemblée Générale de l'Amicale, dont il préside le banquet :



présentation du Président du banquet
par Georges Brassemer

« Je débutais à l'École professionnelle de Périgueux où je fus chargé de la préparation à l'École Normale pour le Français.

Suivit le service militaire : après des classes sans gloire au 108e, on m'expédia dans la Rhur où j'appris à savourer la brune comme la blonde (je parle évidemment des bières), pour terminer mon temps à Briançon, un bon endroit pour faire de l'alpinisme.

Bien morne me parut par contraste la plaine de Garonne, lorsqu'en novembre 1924, je fus nommé à Castelsarrasin, pour y occuper une chaire d'Histoire et de Latin. Ce séjour paisible me fut cependant profitable grâce à la proximité de Toulouse, ville hautement intellectuelle et dont le centre était alors très vivant :

*« Lorsque j'étais d'humeur morose,
Je quittais Castelsarrasin
Et filais vers la ville rose
Où je débarquais plein d'entrain. »*

En octobre 1930, je retrouvais enfin mes racines. Pendant 32 années, jusqu'en octobre 1962, je suis donc resté au collège Lakanal, devenu dans l'intervalle Collège puis Lycée Henri IV, à l'exception d'une période de captivité en Forêt Noire pendant la guerre, dont un ultime bain de neige provoqua une sévère pleurésie et mon retour anticipé.

Peut-être mon enseignement ne fut-il pas d'une parfaite orthodoxie, mais si j'émaillais les cours de quelques anecdotes, je n'ai jamais eu l'impression que vous en fussiez affligés : la petite histoire, si souvent honnie, éclaire les façons de vivre et de penser dans des temps bien différents du nôtre, sans que les hommes se soient tellement transformés.

J'ai toujours agi selon mon tempérament : d'une indulgence naturelle, je me suis intéressé à la vie des adolescents avec qui j'étais en contact, bien au-delà des heures de cours et des murs du collège.

Beaucoup le comprirent et m'accordèrent leur confiance, confiance mêlée d'une demi-complicité ; que de confidences ai-je reçues, même pour éviter les affres d'un conseil de discipline. S'il m'est arrivé de rendre quelques services importants, tout le plaisir était véritablement pour moi et j'étais navré en cas d'échecs parfois inévitables.

Un goût commun pour la nature nous rapprochait également et nous nous retrouvions sur les bords du Caudeau dont les eaux claires et fraîches étaient alors plus saines que celles de toutes les piscines :

*"Combien sur les bords du Caudeau
Depuis mes plus jeunes années,
Ai-je consacré de journées
À rêvasser au fil de l'eau. »*

Je me suis aussi efforcé de vous faire partager mon amour pour notre ville de Bergerac comme pour tout le Périgord ; nous avons fait quelques joyeuses excursions dans les sorties que nous organisons à la belle saison avec Jacques Gaillard et le Comité d'Action Touristique.

Je reste très reconnaissant au Docteur Pierre Rousseau pour m'avoir fait entrer comme trésorier en septembre 1945, dans le bureau de votre Amicale..."

Outre son engagement et son dévouement pendant cinq décennies auprès de l'Amicale, Jean Barthe a été à l'origine de bien des organismes de la ville en fondant le Spéléo-Club, en étant le vice-président du Syndicat d'Initiative et celui des Amis de la Dordogne et du Vieux Bergerac.

Il est l'auteur de nombreux ouvrages : « la route des vins de Bergerac en Périgord », « le guide des Bastides du Sud du Périgord et du Nord Agenais », « la Victoire de Castillon », sans oublier quatrains et poésies où il usait de sa grande culture et d'une pétillante légèreté d'esprit.

Jean Barthe est titulaire des Palmes Académiques et de la rosette d'Officier de l'Instruction Publique. Il a reçu la médaille d'or de la Ville en reconnaissance de ses mérites et services.

Il est décédé en mars 2001 à l'âge de cent ans et un mois.



Bon vivant, avec son épouse à un repas avec des jeunes allemands à Monpazier

:
**« À l'heure des ordinateurs,
S'il n'existe plus d'enchanteur
Pour embellir les apparences,
Gardez malgré les contingences,
Un peu de rêve au fond du cœur. »**

Jean Barthe

Mon collègue

Au soir de ma vie, je ne reviens plus guère à Bergerac. Je n'y ai plus de famille depuis le décès de ma mère, qui fit une de ses dernières sorties lors de la réunion de notre association en octobre 2004, et plus de lien matériel qui m'attache à ma terre natale. J'ai fait mes vies ailleurs, à Paris ou en Normandie et c'est en Bourgogne, à Tonnerre, que j'ai conquis mes mandats politiques.

Et pourtant, comme tous les émigrés, je ne peux pas penser à mon village, à Bergerac, ou prononcer son nom qui sonne si bien avec ses trois syllabes distinctes, sans qu'une forme d'émotion perce la carapace que je me suis fabriquée depuis si longtemps. Il paraît même que je reprends l'accent... Nostalgie, bien sûr, de mes parents, de mes grands-parents, de ma famille qui y fut un temps, nombreuse et accueillante, de mon enfance heureuse parmi mes frères et cousins.

Mais, dans cette brassée de souvenirs, d'images, de visages, de voix, de couleurs et d'odeurs, il y a toujours, toujours... "le collègue".

Pas loin derrière la famille, le magasin de la rue Neuve, mes premiers copains et mes amies d'enfance, Philippe Bardon, Daniel Lauzier, les Lacombe, les Roche-Bayard, les Lansac, les Nancy, Michel Cassagne et Jean-Pierre Lajaunie... Il y a toujours ce lieu où nous nous retrouvions pour justement fabriquer ces liens, apprendre à les nommer, parfois en méditer le sens ; il y a toujours ce fourneau mystérieux de notre apprentissage auquel nos parents nous avaient confiés.

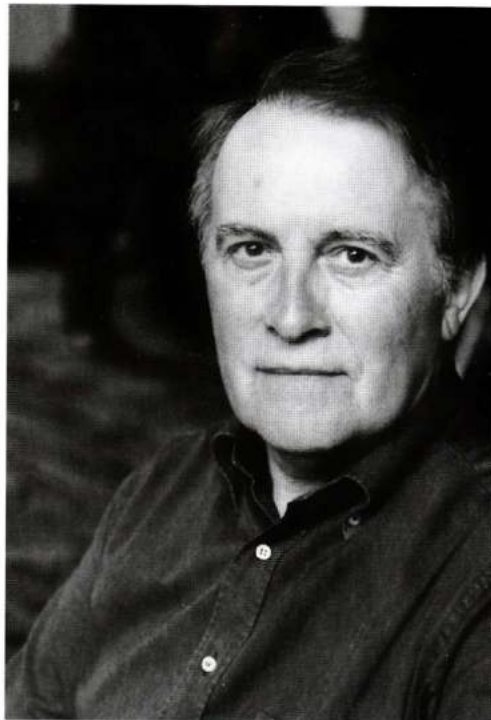
Pourquoi au bout de tant d'années, cet attachement à cette institution scolaire qui, dans mon cas, va plus loin que la naturelle et légitime nostalgie qui occupe, par moment, l'esprit des gens de mon âge ?

Ce qui se passait, s'échangeait, se disait au Collège Henri IV de Bergerac entre 1949 et 1959, comme sans doute, ce qui se passait

dans quelques centaines d'autres collèges à la même époque, nous donnait les clés d'un monde vivable et même aimable où chacun d'entre nous avait, pour peu qu'il s'en donnât la peine, la certitude de trouver une place plus confortable que celles qu'avaient occupé ses parents. Et plus sûre puisque nous étions en voie de réconciliation avec les allemands, dont nous étions assez nombreux à apprendre la langue, et que les américains, be-bop, chewing-gum et Elvis Presley, nous protégeaient tout en éclairant "avec dix ans d'avance" la route du

progrès. Ah! le premier crayon à bille que le père d'Élisabeth Zinguerevitch avait ramené d'un voyage aux États-Unis...

Et quand Monsieur Senne, descendu de son archaïque vélo noir sur le cadre duquel il avait accroché sa petite sacoche usée, nous rendait nos copies de Français ou de latin, les marges remplies d'annotations et de commentaires fournis, d'une écriture à l'encre rouge régulière et lisible, et les accompagnait de ses observations publiques lancées de sa voix sonore, qu'avions-nous à dire, sinon à comprendre et accepter que nous avions encore du travail à faire pour mériter l'appréciation tant convoitée: "très bien. Vous avez compris le sujet..."



Combien de temps Monsieur Senne pensait-il corriger ses copies ? Combien d'années a-t-il fait cet harassant travail qui consiste à reprendre sans cesse et avec sérieux les maladresses, les approximations ou les sottises des adolescents que nous étions ? Mais quelle leçon pour chacun d'entre nous et, éventuellement, pour nos parents qui n'auraient jamais eu l'idée de contester le travail ou le jugement de nos enseignants...

Que dire d'Henri Sicard qui fut pour beaucoup d'entre nous, non un professeur de philosophie, mais un philosophe, c'est à dire un maître de vie ? Q'est ce qui l'obligeait à nous conduire aux Eyzies sur les traces de l'abbé Breuilh et échanger longuement avec nous sur l'histoire de l'homme autour de quelques os poussiéreux ? Pourquoi nous faire découvrir, après la classe, les écrits ronéotés d'un jésuite sulfureux du nom de Teilhard de Chardin ? Pourquoi, sinon parce qu'il était persuadé que sa tâche à notre égard allait plus loin que le bachot et qu'il lui fallait former des garçons aptes, non à savoir, mais à comprendre, à trouver une réponse aux questions de leur vie...

Henri Sicard fut élu député gaulliste en 1958, à la surprise générale et, je dois le dire, à mon irritation, car mes sympathies ménéziennes ne m'entraînaient pas dans cette direction politique. Trente ans plus tard, siégeant à mon tour dans l'hémicycle, je me suis souvent demandé pourquoi cet homme, certes réservé mais cultivé, expérimenté, à l'expression facile, était si peu intervenu dans le débat parlementaire que je n'en ai pas vu la trace... Je n'ai trouvé qu'une réponse : entre l'approbation automatique de la majorité et la critique systématique de l'opposition, il n'avait pas trouvé de place pour dire, l'index droit levé: "Messieurs, les choses sont plus compliquées"...

Si les "choses étaient déjà compliquées" lorsque nous étions au collège, il y avait cependant alors toujours une réponse. L'histoire avait un sens, le progrès était infini et sans conséquence dangereuse, le plein emploi assuré tout au long de la vie, la croissance forte et régulière, les étudiants que nous nous apprêtions à devenir assurés de trouver un travail bien rémunéré.

André Malraux avait créé les Maisons de la culture, Gérard Philippe rayonnait au TNP et la "nouvelle vague" nous ouvrait des horizons surprenants sur la relation amoureuse... Et tout cela avait encore l'avantage de "tenir ensemble", comme "tenaient ensemble" l'enseignement, la famille, la société qui commençait à être d'abondance, les dirigeants modernisateurs, les débuts de l'Europe unie, "les années glorieuses"...

Lorsque je rencontre mes petits-enfants, dont l'aîné rentre bientôt dans un collège de Haute-Savoie, et que nous parlons ensemble de leur scolarité, j'ai envie de leur dire que les "choses", au fond, étaient plus simples pour moi puisque je bénéficiais d'un système de formation où tout s'emboîtait harmonieusement. Pas de télévision, pas d'Internet, pas de jeux virtuels, pas de dispersion ni de concurrence possibles. Mais, je garde ces réflexions pour moi, car la leçon utile du collège n'est pas dans la nostalgie d'une époque qui n'est plus. Heureusement, il y a autre chose à dire.

Évoquer mon collège c'est, bien sûr, prendre la mesure de la distance parcourue depuis cinquante ans et des changements qui ont affecté notre société et les individus qui la composent dans toutes leurs dimensions et sans que nous le voulions vraiment. C'est aussi repérer la borne qui permet de revenir au point de départ et de réfléchir aux suites qui auraient pu être différentes et qui sont ce que nous les voyons aujourd'hui. Sans doute pas celles que nous imaginions. "Ma vie aurait pu être différente, mais ça n'a pas été le cas" nous rappelle Jim Harrison...

Cependant, au delà des vies de chacun avec leurs trajectoires aléatoires, il y a une leçon à tirer du collège de ces années là, qui reste aujourd'hui toujours aussi vraie (plus vraie ?) et que nous pouvons transmettre sans trop hésiter à nos petits-enfants : "remettre sans cesse l'ouvrage sur le chantier pour comprendre"... Oui, le point de départ était solide. En avons-nous fait bon usage ? C'est une autre histoire qu'écriront les collégiens d'aujourd'hui... il n'est pas certain qu'ils soient très tendres...

Henri Nallet, 1945-1959
Conseiller d'État, Ancien Ministre

La saga des nuits du collège Henri IV

C'était dans les années 49 à 60, c'était il y a soixante ans... et c'était hier !

Souvenez-vous :

Tout est parti de nos deux associations : les Épis, l'asso sportive et l'Escholier de Bragera à connotation éducative et culturelle. Le gymnase du collège était en piteux état : cheval d'arçon usagé, vitres encore cassées depuis 1944, pas de matériel, pas d'argent pour les équipements ni pour les déplacements nécessaires aux compétitions sportives.

Pour y suppléer naquirent, sous l'impulsion d'Henri Saux (« Didi »), professeur d'EPS, puis de M. Charrière, les « soirées ». La solidarité des enseignants – MM. Barthe, Senne, Sicard, Tourette -, des parents, des commerçants, des édiles et des institutionnels se manifesta aussitôt. Et puis la « télé » (les étranges lucarnes !) n'existait pas encore.

Les Épis et l'Escholier de Bragera servirent de supports.

En 1949, Robert Devine organisa le « concours de cinéma-rugby-journalisme » avec projection d'un film au cinéma le Club, suivie de la première BOUM au Tortoni. Ce fut un grand succès. C'est à cette occasion, où je tenais le vestiaire, que je fus pris par le virus !

Henri Saux avait tendu une banderole entre le balcon de l'étage du magasin de son épouse, rue de la Résistance et le mur du Palais de Justice et installé un haut-parleur depuis lequel nous faisions notre « propagande » et passions des disques. J'étais crieur public !

En 1953, il y eut une mésaventure pour le Noël des Étudiants du 24 décembre avec réveillon, huitres et crépinettes. Le curé de la paroisse s'émut, en chaire à Notre-Dame, de cette action profane et sacrilège. Croyant trouver une parade, je publiai un communiqué de presse informant que nous

délivrerions des billets spéciaux pour permettre d'assister à la messe de minuit. Peine perdue, Didi et moi fûmes, le dimanche suivant, carrément menacés d'excommunication !

La leçon fut retenue et le BOUM 54 eut lieu... le 22 décembre avec l'orchestre du casino de Paris.

En 1955, nous choisîmes le 31 décembre pour le Boum avec réveillon incontesté cette fois-ci car n'empiétant pas sur le sacré.

L'Amicale des Étudiants de Bergerac (AEB) fut créée en 1956. C'est elle qui devait prendre en charge l'organisation devenue lourde des soirées et jouer un rôle culturel et social. Un bulletin existait : Henri Nallet y prônait déjà un changement de société et votre serviteur la création d'un campus universitaire à l'américaine, proche de Paris... des prémonitions en somme !

Nos soirées eurent leur temps de gloire, elles attiraient beaucoup de monde (jusqu'à 1000 personnes), avaient une audience locale forte et furent même retransmises sur RTL, Radio France et Radio Bordeaux.

De grands noms de l'époque y participèrent : le Trio Raisner, Pepe Luiz, les orchestres des Casinos de Paris et de Pau, sans parler dans les dernières éditions de Claude Luter puis, l'année suivante, de Claude Bolling, qui enregistrèrent des records d'affluence.

Nos concours de hula hoop et de bals masqués, nos cotillons et nos réveillons sans « extasy » ni « open bar » seraient bien ringards aujourd'hui.

Mais nous étions enthousiastes, curieux, solidaires, portés par la jeunesse et aussi par la grande espérance née à la Libération, une espérance vécue comme un idéal.

Christian Régnier



PEPE LUIZ

Eclatant succès du Boum 60



LA NUIT DES EPIS a remporté un beau succès



Il est interdit d'interdire...

De la tenue des élèves

Quelques chefs d'importants établissements du second degré ont été amenés à corriger par circulaires les fautes de goût vestimentaires de leurs élèves.

Pour les garçons, sont interdits : les blue-jeans collants, parce qu'ils sont le type de la tenue débraillée ; les blousons noirs, parce qu'ils sont l'expression d'une mentalité ; les chaussures de basket. Les cols ouverts sont admis, mais lorsque la chemise est boutonnée jusqu'au col, une cravate est nécessaire. Les barbes et les coiffures « nouvelle vague » sont bannies.

Pour les filles, sont interdits : les soutien-gorge baleinés, les jupons à crinoline, les talons trop hauts et les fards. Finis les « yeux de biche », les chevelures flottantes, les coiffures gonflantes, les ongles vernis, les talons aiguille et parfois même les bas de nylon. Plus de corsages transparents ni de shorts pour la gymnastique dépourvus d'élastiques.

« Les lycées et collèges ne sont pas l'antichambre du cabaret » a-t-on écrit en déclarant la guerre au style « B.B ».

Les auteurs de cette circulaire rapportée dans le bulletin de l'association de 1960, ne pouvaient imaginer que quelques années plus tard, un certain mois de mai allait rendre caduques de telles ambitieuses directives.

La « drôle de grève » de 1968 entrainera l'annulation de la distribution des prix.

Depuis cette année 68 et après la réforme qui en a résulté, l'Amicale n'a plus de délégué au Bureau d'Administration du collège alors que, de leur côté, les élèves y sont maintenant représentés

Le syndrome post soixante huitard générera des effets à long terme, témoin le discours des élèves prononcé par Stéphane Hug de terminale C et ses camarades lors du banquet du 13 octobre 1985 publié en page suivante.

Face à de tels changements, l'Amicale ne peut réfreiner quelques mouvements d'humeur comme en témoigne cette annonce parue dans le bulletin n° XLIII de 1971

[illegible]

EN 1968

et dans l'intérêt des élèves, la révolution universitaire a supprimé dans les lycées en collèges, entre autres choses, les

DISTRIBUTIONS DES PRIX ET LA NOTATION DE 0 A 20

EN 1971

et toujours dans l'intérêt des élèves, la

NOTATION DE 0 A 20

a été rétablie.

Reverrons-nous un jour les

DISTRIBUTIONS DES PRIX ?
IL NE FAUT PAS EN PERDRE L'ESPOIR...

|||||

**Cher Président,
Mesdames,
Messieurs,**

En ces temps modernes où les hommes revendiquent tous leurs droits, il nous a paru capital que les droits de l'élève soient enfin reconnus et universellement admis. En conséquence de quoi, nous allons vous donner lecture de la présente déclaration :

Article 1 : tous les élèves naissent libres et égaux en droits et en dignité ; ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité et de fainéantise (l'un sachant apprendre et l'autre sachant copier...)

Nous revendiquons :

Article 2 : le droit d'arriver en retard sans passer par la case départ, à savoir le bureau des absences, siège d'interrogatoires indiscrets et audacieux, à la suite desquels, au prix de multiples souffrances, il nous est délivré un humiliant laissez-passer.

Article 3 : le droit à la libre observation de la pendule lors des cours interminables et au libre réglage de celle-ci dont les aiguilles, parfois, ont tendance à s'attarder indésirablement.

Article 4 : le droit à un sommeil réparateur nous permettant de recouvrer nos esprits souvent mis à rude épreuve. À ce sujet, nous proposons d'adopter des sièges plus confortables favorisant le plein épanouissement de nos corps, indispensable à l'exploitation idéale de nos matières grises.

Article 5 : le droit de chawinguer, de ruminer librement sans être foudroyé d'un regard désapprobateur. Cet exercice nous évite en effet les terribles crispations stomacales du petit creux de 10 heures et facilite le défoulement de nos mandibules.

Article 6 : le droit à l'enrichissement de notre patrimoine culturel par les graffitis véritables expressions des qualités artistiques des élèves, qui se révèlent parfois être de petits « Picasso » en herbe.

Article 7 : le droit d'échanger des idées indispensables à la survie des cours, à son acolyte, ceci étant d'un grand intérêt intellectuel.

Nous sommes certains que ces propos auront trouvé dans vos consciences d'anciens élèves, toute la compréhension possible et une sympathie certaine.

Si le lycée doit être pour chacun d'entre nous un lieu de souffrances, il ne faut surtout pas oublier que c'est grâce à l'enseignement qui y est dispensé que les portes de la réussite sociale que vous incarnez tous, nous seront ouvertes.

Cette nouvelle génération, impatiente de suivre la trace de ses glorieux aînés, vous souhaite pour l'heure un excellent appétit.



Robert COQ, secrétaire érudit.



Né en 1896 à Bergerac, Robert Coq fait ses études dans notre collège Henri IV, avant de partir, à 18 ans, sur les champs de bataille et, en particulier, au Chemin des Dames en 1917. Il sera médaillé des « Rescapés de l'Aisne ».

Érudit local, il a écrit de nombreux articles littéraires et historiques, ainsi qu'une monographie des places et rues de Bergerac, livre qui fait époque et auquel pourront se référer les futurs historiens.

Il est vice-président de la Société Historique et Archéologique du Périgord qui publie plusieurs de ses oeuvres.

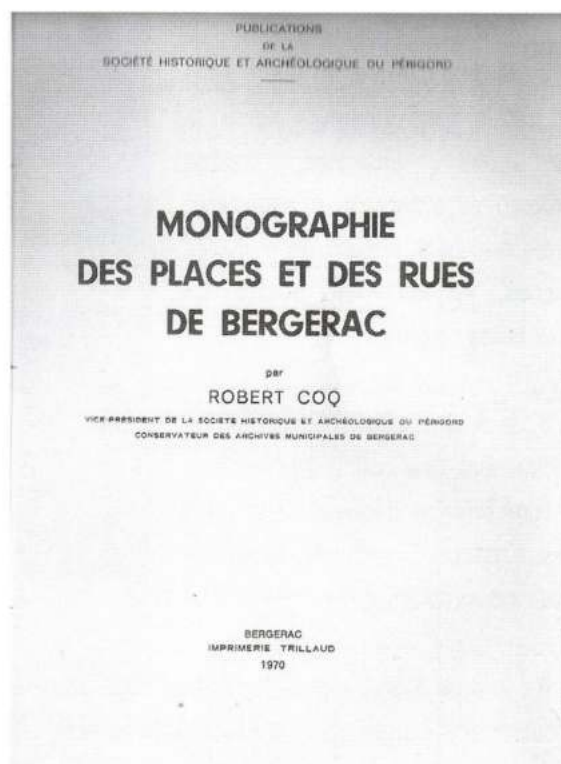
Il s'éteint à Bergerac en 1973.

Au retour, il fait carrière dans l'administration de l'Enregistrement des Domaines. Il termine comme Receveur Principal, charge dont il conserve l'Honorariat.

Très tôt, il sait consacrer ses loisirs à des œuvres d'intérêt social et général. Pendant 40 ans, il est le secrétaire général de l'Amicale, en collaboration étroite avec le docteur Pierre Rousseau, puis avec son fils René auquel le liait une amitié sans faille.

Pour nous, il fouillait dans le passé et trouvait toujours le détail piquant qui égayait le Bulletin annuel de l'Association. Ce Bulletin, c'était l'éternel projet renouvelable chaque année, auquel il a travaillé sans répit jusqu'à la fin. Avec une clarté et une précision systématique, il relevait les petits faits qui pouvaient rendre plaisantes les pages du compte rendu annuel. Il était à la fois le génie créateur et conservateur, car il maintenait un équilibre stable entre les propositions audacieuses faites par un membre zélé et les solides fondations sur lesquelles repose notre Association.

Il s'occupe aussi de la Croix Rouge de Bergerac avec beaucoup de dévouement, devenant vice-président du Conseil Départemental de la Dordogne et, plus tard, du Conseil National à Paris.



Les internes invitent les externes

La Saint-Charlemagne au collège Henri IV

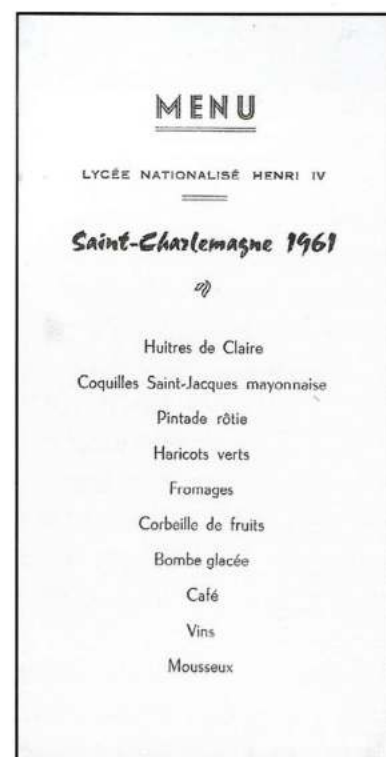
Institué par Louis XI en 1479 en l'honneur de l'illustre roi des Francs, la Saint Charlemagne ne s'impose point avant le XVII^e siècle et fut très sérieusement menacée lors de la Révolution . Nous l'avons connue à Henri IV avant sa disparition définitive ?

Fête que les établissements scolaires célébraient tous les 28 janvier, jour anniversaire de la mort de Charlemagne, fondateur des écoles et en son honneur.

Henri IV n'y échappait pas et avec quelle attente !. Attente des externes qui attendaient une invitation au choix sensible : meilleur élève ou meilleur camarade ?

Et surtout le menu, le menu de la Saint Charlemagne... toujours amélioré, toujours copieux, avec un peu de vin... tel celui de 1961.

Alain Beauché



La Sainte Catherine au collège des filles

Nous sommes en 1925, le Collège de Filles assure les cours de Latin en fin de journée, après 16 h.30. Avec le printemps, le soleil et les petites fleurs, les filles, dont Germaine Moreau, s'avisent de fermer la porte de la classe et de cacher la clef. Monsieur Petit, arrivé à vélo du Collège Henri IV, reste un moment devant la porte et devant son hésitation, les filles l'obligent à pénétrer par la fenêtre.

La rotonde servait de lieu de récréation et comme l'hiver il faisait froid; les filles dansaient pour se réchauffer. Il fallait se serrer les coudes après avoir contrevenu au règlement intérieur. Germaine en a un bon souvenir. Même trente cinq ans après, les salles nommées : salle bleue, salle jaune; sont toujours aussi glaciales dans ce vieux bahut.

Puis cette coutume s'estompe, vinrent les repas améliorés organisés à l'occasion de Sainte Catherine, patronne des écoliers et

étudiants. En rang devant la porte du réfectoire, en blouses à carreaux bleus ou roses selon la semaine, les filles impatientes attendaient le menu composé des plats de fêtes ordonné par l'intendant Warin, et le carton créé par Mademoiselle Larroque, le tout arrosé de mousseux.

L'effet Pompette de ce breuvage permettait de grignoter quelques minutes de cours. Le mousseux devint, quelques années plus tard, du vin naturel local, le Monbazillac, servi au verre par une personne du service, tel un sommelier dans un relais-château.

Mais avec la présence des garçons du Cours Complémentaire Jules Ferry, à partir de 1967, la sauce tomate des écrevisses éclaboussa les peintures d'art de la salle à manger; Madame Bonamour Directrice, décida de mettre fin à cette tradition.

Liliane Gagnard

1976-2009

Cette dernière période du centenaire correspond à la mise en place des nouvelles structures, telles que nous les connaissons aujourd'hui, marquée par la différenciation, désormais bien établie, entre le collège Henri IV, placé sous la responsabilité du département de la Dordogne et le lycée Maine de Biran, dépendant de la région Aquitaine.

C'est l'époque des grands travaux de réaménagement des deux établissements et, pour l'Amicale, le temps d'aborder son centenaire dans le calme et la sérénité.



classe mixte 1999-2000

La présidence de René Rousseau



Le Docteur René Rousseau né en Novembre 1908 à Saint Aulaye, aux confins de la Dordogne et de la Charente, succède à son père le Docteur Pierre Rousseau en devenant président de l'association en 1966.

Son enfance a été marquée par l'influence de son Grand Père maternel, qui, en dehors de son métier d'épicier quincaillier de campagne, était un passionné de chasse. Il a su enseigner à son petit fils toutes les subtilités de l'art cynégétique, chasse au chien d'arrêt ou chasse au chien courant. Cette passion l'a accompagné tout au long de sa vie, passion exercée en communion avec la nature qu'il a toujours su respecter.

Sa jeunesse a été marquée par la maladie qui réclamait qu'il demeure alité pendant de longs mois, l'obligeant à une scolarité souvent faite à la maison par des enseignants de qualité, notamment un prêtre, l'Abbé Lafont, qui l'initie aux subtilités de la philosophie du latin et du grec.

Bien sûr, lorsque sa santé le lui permet il est élève au Collège Henri IV où il effectue ses « Humanités ».

Tout naturellement ou peut-être sous l'influence de son père, il accomplit ses études de médecine à Bordeaux, et devient par la suite Chirurgien Urologue, profession qu'il exercera à Bergerac au sein de la Clinique Pasteur.

Brillant chirurgien, passionné de chasse il est aussi un fin lettré qui ne manque pas d'écrire et l'on retrouve dans « ses mémoires de chasse » tout ce que fut sa vie.

Le Docteur René Rousseau a été le président de notre association pendant des années, poursuivant l'œuvre de son père, en compagnie de Robert Coq, Secrétaire et Jean Barthe, Trésorier, recevant pour le banquet annuel des personnalités de marques, issues d'horizons les plus divers.

Le Docteur René Rousseau s'est éteint le 12 juillet 1989 alors que quelques instants avant l'issue fatale il demandait à son fils de l'accompagner voir ses chiens et ses chevaux...

B.R

Attention, un Rousseau peut en cacher un autre !

Outre les présidences de Pierre (1930-1966) et de René (1966-1984), la famille Rousseau est une composante majeure de l'Amicale des Anciens Élèves.

Michel Rousseau, l'autre fils de Pierre, a présidé le banquet du 18 octobre 1981.

Des trois fils de Michel, François, en classe de philosophie, a été choisi pour prononcer le discours de l'élève, lors du banquet du 27 novembre 1955, tout comme le cadet, Alain, pour celui du 16 novembre 1958.

Quant au troisième, Bertrand, il a présidé le banquet du 12 octobre 1991 et assume à ce jour la vice-présidence de l'association avant, pour la deuxième fois, d'assumer la présidence du Centenaire avec Monique Miannay-Feyry.

Quel avenir pour le collège Henri IV ?

Après avoir été transformé en lycée nationalisé pendant quelques années, il va redevenir collège, mais collège d'enseignement général, ne préparant plus au baccalauréat.

Dans les projets, le lycée de filles - lycée Maine de Biran - deviendra établissement mixte et le seul de la ville pourvu de classes terminales.

Ces innovations sont accueillies avec beaucoup de réserves, tant par les anciens élèves que par la population et le Conseil d'Administration de l'Amicale se permet d'exposer à Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale, lors d'une réunion extraordinaire du 12 décembre 1973, les réflexions suivantes :

"Essayant d'écarter le facteur subjectif et émotionnel qui s'attache pour nous à un établissement chargé d'histoire et de souvenirs, nous avons demandé les opinions des usagers actuels du Lycée Henri IV, lycéens et professeurs. Elles concordent de façon remarquable et souhaitent également la survie de notre vieil établissement :

- "on n'est pas si mal que cela au Lycée Henri IV, on s'y trouve même très bien..." 1970.

- "Éloignez de nous ces lycées climatisés et anonymes et laissez nous notre bon vieux Henri IV..." 1971.

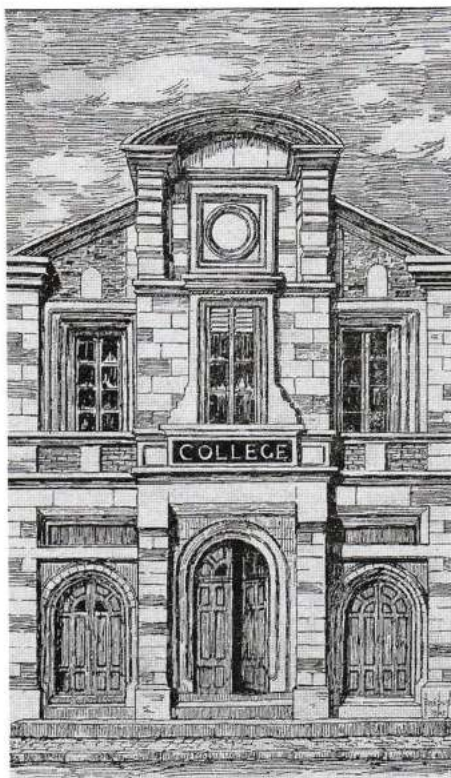
- "Certes il y a des gouttières, des murs décrépis, des marches usées mais, des lézardes vous n'en trouverez point alors que l'on en trouve bien souvent dans des bâtiments neufs au bout de trois ans d'existence. Car vous reconnaîtrez qu'il y a quelque noblesse à avoir des rides à 102 ans et bien peu à 3 ans !" 1972.

Chez les professeurs, on retrouve le même attachement à leur vieux lycée.

Les dispositions des locaux scolaires au rez-de-chaussée, l'insonorisation des salles grâce aux murs épais, tous ces facteurs contribuent à donner à la population scolaire une atmosphère de calme, de discipline librement consentie, très appréciable, difficile à trouver ailleurs."

Néanmoins, cette menace peut entraîner pour l'Amicale de graves conséquences.

Pour ne pas être prise au dépourvu, notre Société doit envisager la modification, sinon de ses statuts, du moins de son appellation et crée à cet effet, en 1969, une commission d'étude.



Dessin de Paul Frédu

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DÉCRET DU 29 NOVEMBRE 1977

Approuvant des modifications aux statuts de l'association dite « Association Amicale des Anciens Élèves du Collège de Bergerac ».

LE PREMIER MINISTRE

Sur le rapport du Ministre de l'Intérieur ;

Vu, en date du 17 octobre 1976, la délibération de l'Assemblée générale de l'Association dite « Association Amicale des Anciens Élèves du Collège de Bergerac », dont le siège est à Bergerac ;

Vu le décret du 26 juin 1941 qui a reconnu d'utilité publique cet établissement ; ensemble les statuts y annexés ;

Vu les pièces établissant sa situation financière ;

Vu les nouveaux statuts proposés et les autres pièces de l'affaire ;

Vu, en date du 6 mai 1977, l'avis du Ministre de l'Éducation ;

Vu la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 ;

Le Conseil d'État, Section de l'Intérieur, entendu ;

DÉCRÈTE

ARTICLE PREMIER.- L'Association dite « Association Amicale des Anciens Élèves du Collège de Bergerac », dont le siège est à Bergerac et qui a été reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1971, est régie désormais par les statuts annexés au présent décret et prend le titre d' « Association Amicale des Anciens Élèves du Collège Henri IV et du Lycée Maine-de-Biran ».

Art. 2.- Le Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent décret dont mention sera faite au « Journal Officiel de la République Française ».

Fait à Paris, le 29 novembre 1977.

Par le Premier Ministre
Le Ministre de l'Intérieur

Du collège de filles d'hier...

Le Lycée Maine de Biran, d'abord collège de jeunes filles, est installé sur le terrain de l'ancien Petit Séminaire. Celui-ci fut construit en 1837-1838 et fonctionna jusqu'à la séparation de l'Église et de l'État en 1905, date à laquelle il fut racheté par l'État et attribué à la Ville de Bergerac.

L'idée de créer et d'installer un collège de jeunes filles dans les locaux du Petit Séminaire, est avancée dès 1912. La guerre 14-18 ajourne le projet et les bâtiments sont installés comme hôpital militaire jusqu'en 1920.

Dès 1921, le Conseil Municipal de Bergerac vote la création du collège de jeunes filles. Prévu pour 76 élèves, le collège accueillera dans des murs quasi centenaires, 318 élèves en 1938, 437 en 1943, 534 en 1956.

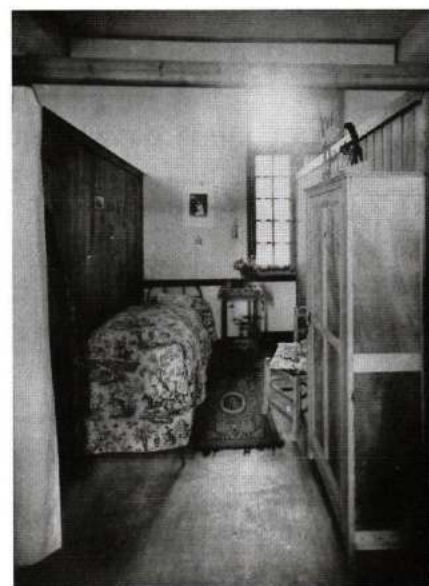
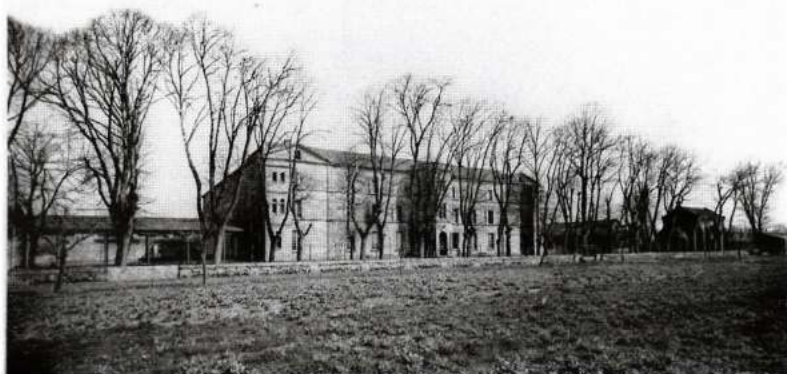
L'évolution des effectifs, l'état des locaux et la nécessité d'accueillir un plus grand nombre d'internes obligent à la construction de nouveaux bâtiments.

DE 1961 à 1964 a lieu la démolition du Petit Séminaire.

En 1962, l'internat de jeunes filles est ouvert ; en 1963, le bâtiment externat est mis en service et en 1964 le gymnase est achevé. La réception définitive des bâtiments a lieu le 8 juillet 1965.

Le collège de jeunes filles devient lycée mixte en 1969.

La progression constante des effectifs – 1500 élèves en 1989 – et la multiplicité des enseignements lui donnent rapidement une autre dimension.



une Cabine du grand Dortoir

... au lycée d'aujourd'hui

La restructuration du Lycée Polyvalent mixte Maine de Biran a été inscrite au Programme Prévisionnel des Investissements, adopté par l'Assemblée Plénière du Conseil Régional d'Aquitaine le 9 novembre 1992.

Avec une grande rigueur, les architectes ont donné à cet établissement vétuste et inadapté une image de modernité et de dynamisme.

Les espaces de rencontre d'animation et de formation ont été aménagés pour offrir aux utilisateurs un bien être et une convivialité qui sont les supports nécessaires à l'épanouissement des acteurs de demain.

Oubliée, l'entrée dérobée de la rue Sévigné laisse l'accès principal à la rue Valette, dont l'axe oblique (voie piétonne) matérialise la direction obligée.

À l'extrémité de cet axe, le volume de l'agora, véritable poumon de l'établissement irrigue l'ensemble des fonctions.

La composition s'ouvre ensuite de part et d'autre du forum, par les bâtiments d'enseignement (ancien internat et externat réhabilités) pour se fermer au sud par les nouvelles constructions de l'internat des filles et du bâtiment d'enseignement industriel.

La zone forum, carrefour de 600 m² avec ascenseur, regroupe le C.D.I., la salle polyvalente, les locaux des professeurs et l'administration. Volontairement aérien avec des circulations en mezzanine, ce volume construit sur deux niveaux, permet un accès direct aux bâtiments restructurés, ou indirecte par une galerie intérieure qui ceinture partiellement la piste de sport.

C'est ainsi que dans 3 bâtiments rénovés et 5 bâtiments neufs, les 1610 élèves et étudiants ont pu, pour la rentrée 1994, prendre possession de leurs nouveaux locaux.



La présence parisienne

Le ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe

C'était en 1957 je crois, que jeune étudiant parisien, j'assistai pour la première fois au Ravivage de la flamme. Ce soir là, à 18h 30, c'étaient les anciens du collège Henri IV qui avaient l'honneur de participer au rite.

Robert Coq, le secrétaire général, était là bien sûr. C'est lui qui avait obtenu, avec l'aide du Général Lespinasse Fonsegrive, lui-même issu de notre « bahut », ce privilège.

Depuis lors, j'y suis revenu tous les ans. De trente à quarante participants, nous ne sommes plus que quelques uns ; le 24 novembre 2008, nous étions quatre... Nos amis d'antan nous ont quitté, sans doute pour aller revisiter les grandes plaines des affrontements de 1914-1918 ou 1939-1944.

Lorsque je suis arrivé sous l'Arc j'étais, comme toujours, impressionné. Après 50 ans de « pratique », j'ai frissonné comme à chaque fois et eu « la chair de poule » sous la mitraille imaginaire, dans le vent glacial qui s'engouffre sous l'Arche et fait claquer l'immense drapeau tricolore au dessus de nos têtes, dans le froid de novembre, sur fond d'innombrables lucioles automobiles qui tournent en rond avec frénésie autour de l'Arc, en quête on ne sait, d'âmes de disparus ou de souvenirs.

Je vous assure que lorsque résonne la sonnerie aux morts ou la Marseillaise quand on dépose la gerbe au pied du tombeau, quand vient la minute de silence et l'Hymne au Soldat Inconnu, quand vient le moment de se saisir du glaive qui sert au ravivage, quand on salue les vingt porte-drapeaux au garde à vous, on est ému dans son cœur et dans ses tripes.

Depuis le 11 novembre 2003, à l'initiative du Président Chirac, les enfants des écoles, accompagnés de leurs enseignants, viennent déposer chacun une rose en mémoire des morts de toutes les guerres.

Ces gamins transis – blancs, blacks, beurs – stoïques, silencieux, affichent le respect qu'ils portent à notre Histoire et à ses acteurs, devant celui qui gît sous la Dalle, à leurs pieds : c'est sans doute un acte pédagogique fort qui les incitera à penser durablement à la paix entre les hommes.

Pour Gabriel Boissy, initiateur de la Flamme en 1923, « cette flamme, vivante, est la palpitation, la présence de l'âme du soldat inconnu qui brûle comme un perpétuel souvenir de chacun de nous, du peuple tout entier ».



*Notre camarade Charropin (au milieu)
ravive la flamme
Novembre 1973*

Christian Régnier

la filiale parisienne des anciens élèves de Bergerac

Christian Régnier se souvient de cette Société joyeuse, pleine d'entrain, qui entremêlait des souvenirs communs, évoquait les époques glorieuses de la vie économique et culturelle de Bergerac, la joute intellectuelle y voisinant avec les histoires « en patois ».

Ce fut le Professeur Tournaire, premier président de notre antenne parisienne qui m'accueillit, à peine débarqué de Bergerac, dans un café de l'Avenue de l'Opéra. C'était un homme débonnaire épris d'humour et de culture.

Ce fut ensuite Gagnaire, Directeur de la Banque de France, qui lui succéda. Grâce à lui, nous pûmes descendre dans les caves de la banque pour y « lorgner », sans plus, les réserves d'or !

Les diners d'alors avaient souvent lieu au Delmonico, avenue de l'Opéra, mais aussi dans la salle à manger de la Compagnie Maritime Delmas-Vieljeux, rue Galilée, en haut des Champs Élysées, où notre ami Gaston Bost, le Directeur, nous accueillait, aidé de son frère Jacques, avec leur simplicité toute protestante.

Il y avait alors et jusque vers 1985 une centaine d'adhérents. C'était une amicale au sens le plus profond du terme, brassant les générations, les parcours très variés, les personnalités hautes en couleurs.

On y croisait des fidèles comme Guy Guenon des Mesnards de l'Académie de Chirurgie, qui parlait l'occitan avec gourmandise et l'accent du terroir ; Hubert Boitelet et sa sœur Annie Lotte et, bien sur, Pierre Chaumard qui nous entretenait de l'Europe puisqu'il était haut fonctionnaire à l'U.E.O. J'ai eu le plaisir d'y rencontrer également la journaliste Madame Mounet Sully.

Yves Ducongé succéda à Jean Gagnaire. On rencontrait alors le « british » de l'époque, Douglas Tetlow et mon ami du P.U.C, Robert Devine, que je retrouvais toujours avec plaisir car il avait été mon grand frère à Henri IV.

Dire que nos conversations étaient animées n'est qu'un euphémisme. Max Lacombe déclamaient des vers ou parlait de ses voyages.



*ancienne élève du collège des filles,
Hélène Duc a été une fervente
des réunions parisiennes*

Un jour de 1980, Yvette Jouhaud Ducongé, la sœur d'Yves notre Président, vint m'apporter la triste nouvelle du décès de son frère qui m'avait laissé en héritage la mission de faire perdurer notre association avec le concours de Pierre Schiltz, Henri Nallet, Paul Gassie, Lucien Cochand, le Colonel Jean Lefevbre et quelques autres.

Nous migrâmes vers les restaurants typiques : « le Sarladais », rue de Vienne, « la Dordogne » dans le XVème ou « comme chez Grand-mère » à côté du Cours Simon, ce qui ne dépayisait pas ma grande amie Hélène Duc Catroux, notre célèbre Mère Courage.

Bien d'autres figures me reviennent en mémoire mais je n'aime pas trop revoir les anniversaires ni les photographies d'époque.

Devinez pourquoi ?

Échanges, culture et loisirs

Le collège Henri IV et le lycée Maine de Biran ont continué dans les années 80 jusqu'à nos jours à former des générations d'élèves dont le quotidien a bénéficié des nouvelles façons d'enseigner, s'appuyant sur des technologies de pointe : l'informatique, les rétroprojecteurs, les photocopieurs et autres progrès numériques.

Qu'il s'agisse du collège ou du lycée, des conférences sont organisées régulièrement sur des thèmes variés, avec divers intervenants, permettant une ouverture sur l'extérieur et parfois une mise en pratique des connaissances théoriques enseignées par les professeurs.

Des échanges linguistiques avec l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne et bien d'autres pays sont une occasion pour les élèves de consolider leurs apprentissages linguistiques et de réfléchir avec des élèves étrangers sur des thèmes définis à l'avance, dans le cadre des programmes européens Comenius. L'amicale des anciens élèves des deux établissements participe tous les ans financièrement à ces échanges et organise pour ces occasions des sorties culturelles dans le Périgord. Maxime Lacombe a en été longtemps une cheville ouvrière.



*Échanges de bons procédés :
à gauche, étudiants étrangers en visite au chateau de Monbazillac,
à droite le lycée Maine de Biran en Toscane*

A côté de cela, des activités extra scolaires se sont développées autour de professeurs emblématiques comme M Raymond Lavigne qui a animé pendant de longues années un club d'échecs, champion d'aquitaine en 1988. M Lavigne a été aussi secrétaire de l'amicale.

Une chorale et un orchestre ont animé les soirées bergeracoises autour de professeurs de musique, M Luçon pour le lycée et M Van de Zande pour le collège.

Les sportifs ne sont pas oubliés puisque chaque année ils obtiennent d'excellents résultats en terminant souvent sur le podium, grâce là aussi à leurs professeurs.

Les lycéens se sont distingués aussi dans des concours sur la résistance autour de leur professeur d'histoire, M. Bernier, en obtenant les premiers prix.

L'amicale soutient les élèves dans leur orientation professionnelle en participant au carrefour des métiers, organisé par les clubs services et divers autres partenaires.

Récemment, des anciens outils de physique et de chimie ont été restaurés et sont exposés dans une vitrine à l'entrée du collège Henri IV. Les anciens élèves ont participé à cette restauration.

Laurent Dubernat

Histoire d'eau



OH ! nous allons oublier d'en parler.

Nous avons remonté le cours de ce siècle jusqu'à la source de notre association en 1909, rencontré des hommes et des femmes à l'histoire passionnante. Nous avons ausculté les vieilles pierres qui garderont toujours un peu de leur mystère, une part de leurs secrets.

Nous voulons retenir un mot gravé sur la porte d'entrée de notre gymnase : HYDROTHERAPIE

Nous allons laisser aux acteurs du siècle suivant le soin de faire le point sur cette inscription.

Aujourd'hui, nous trouvons autour de la famille Delmas Marsalet : la batellerie sur la Dordogne, le thermalisme, les bains du Jardin Perdoux (1855-1860) et, en 1870, des cours d'hydrothérapie au collège communal devenu collège Henri IV.

Dans notre terroir de vignes, il existe aussi des sources d'eau claire jaillissantes et une verte douceur de notre Dordogne.

Sachons continuer à préserver dans un monde d'abondance ce produit rare sur la planète : l'Eau.



Le dernier carré

Georges BRASSEM

1984-1989



Il est né le 22 juillet 1924 à Bergerac et succède à son père, en 1954, comme Huissier de Justice.

Membre du bureau de la Chambre Départementale des Huissiers de la Dordogne, il en assurera la présidence pendant un an avant d'en être le syndic. Sportif accompli, il a été un rugbyman avec l'Union Sportive Bergeracoise.

Président de la Commission Sportive du Moto-Club, il a organisé des circuits de vitesse d'importance internationale.

Après avoir géré la trésorerie, depuis 1970, au mieux des intérêts de l'Amicale, il est élu Président en 1984, succédant à René Rousseau.

Ses qualités d'organisateur et d'animateur sont appréciées de tous. Avec l'appui constant de son bureau et de son secrétaire, Jacques Billat, il accrût l'action de l'Amicale en faveur des deux établissements, en s'efforçant surtout de favoriser les échanges internationaux.

Il décède à Pessac le 12 septembre 1989

René CALVÉS

1989-1999



Né en 1920, il suit sa scolarité au lycée de Périgueux puis au collège de Bergerac.

Admis à l'école dentaire de Bordeaux, il termine ses études à Paris en 1947.

Il s'installe d'abord dans le Lot, puis reprend, en 1951, le cabinet du Docteur Pous à Bergerac.

Reprenant des études à cinquante ans, il se spécialise en Orthopédie Dento-Faciale en 1970.

Sportif éclectique, il a été champion d'Académie de football avec les Épis et champion de France Universitaire de rugby avec le Bordeaux Étudiant Club.

Vice-président, il succède naturellement à Georges Brassem en 1989.

Il a œuvré pour la fusion réussie des Associations du Collège Henri IV et du Lycée Maine de Biran ; il a soutenu et développé nos engagements sur le plan des échanges européens, internationaux, culturels et sportifs.

Il décide, en 1999, après un mandat de dix ans, de prendre un peu de recul, tout en restant membre et Président d'honneur de l'Association.

Il décède à Bergerac le 16 mars 2007

Christian RÉGNIER

1999-2007



Brillant élève au Collège de Bergerac, il a été lauréat de la Jeunesse Européenne et a obtenu le prix d'excellence dans les classes terminales.

C'est à Henri IV qu'il fait ses débuts dans la vie associative avec les Épis et le Spéléo-club, et qu'il participe activement à l'Escholier de Bragera, tout comme à l'organisation du fameux Boum des Étudiants.

Au cours de solides études en Sorbonne, on le retrouve Président de l'Association Générale des Préparations aux Grandes Écoles de Commerce, puis Président de la Fédération des Étudiants de Paris.

Du professorat - à l'École Supérieure de Commerce de Paris et au Centre d'Études Ibériques et Latino Américaines à la Sorbonne - il passe rapidement à la tête d'un groupe d'École des Cadres, pour aboutir à la Direction de l'École des Cadres. Il crée de multiples liens avec le monde hispanique, sa spécialité, comme avec nos autres voisins immédiats et l'Amérique du Nord.

Vivant entre Paris et Bergerac depuis sa retraite, il prend la présidence de l'Association en 1999, association à laquelle il appartient, sans discontinuité, depuis sa sortie d'Henri IV et dont il a porté le flambeau à Paris au travers d'actions comme la cérémonie annuelle de la flamme à l'Arc de Triomphe et l'animation de notre filiale parisienne.

Pierre ROCHE-BAYARD

2007...



Né à Bergerac, Pierre Roche-Bayard entre dès la classe enfantine au Collège pour en sortir bachelier en 1952 à l'issue de sa Philo.

Il poussera même le vice jusqu'à y faire une année supplémentaire en qualité de maître d'Internat.

Après sept années passées en Algérie, il revient en France en 1960 et aborde une carrière commerciale, d'abord dans la Compagnie de Saint-Gobain, puis à la Société Andros qui le nomme directeur. Cette entreprise bénéficiera de ses qualités d'allant, s'appuyant sur une claire vision des choses, puisque son chiffre d'affaires, par sa marque Bonne Maman, a centuplé depuis cette époque, Andros étant pratiquement devenu le leader européen de la confiture.

Retiré à Bergerac au terme de sa carrière professionnelle, Pierre Roche-Bayard est très impliqué dans le milieu associatif et a présidé diverses structures comme l'Union Sportive Bergeracoise ou le Tribunal de Commerce.

Tout comme Christian Régnier à qui il a succédé, Pierre Roche-Bayard a gravi tous les échelons de l'Amicale : discours de l'élève, présidence du banquet... et naturellement, Président depuis 2007.

Il est le grand ordonnateur des fêtes du centenaire.

Pour nos cent ans, un collège refait à neuf Joyeux anniversaire

La rénovation du vieux collège bergeracois est sans doute l'opération la plus complexe que le Conseil général ait eu à conduire depuis que la décentralisation (1982) lui a donné compétence sur l'entretien des collèges.

6,5 millions d'euros ont été investis dans la restructuration de l'établissement et la construction d'une salle de sport. Les travaux se sont échelonnés en six tranches, de septembre 2003 à fin 2008, avec cette difficulté de mener à bien un chantier, tout en préservant la continuité de l'enseignement pour les 580 élèves. Une difficulté qui s'ajoutait à bien d'autres, telle que la configuration très dense des bâtiments organisés autour de cours carrées intérieures.

Extérieurement, l'établissement ressemble à ce qu'il était lors de sa construction il y a 140 ans. Par contre, à l'intérieur, tout a changé.

Dès l'entrée, on peut admirer des locaux très modernes décorés de vitrines dans lesquelles est exposée une collection

d'instruments anciens de mesure physique, redécouverts au moment où l'établissement est redevenu collège.

Les élèves peuvent désormais faire du sport sans quitter leur établissement puisque un ensemble sportif, bâti sur un terrain acheté par la Ville de Bergerac, comprend une salle d'évolution sportive permettant la pratique des sports traditionnels de salle (basket, hand, volley), une salle d'arts martiaux et bien entendu, des vestiaires.

L'un des éléments les plus séduisants est cette magnifique passerelle reposant sur une structure tubulaire de fer et surplombée d'une toile écrue géante. Un beau pari dans cet ensemble classique aux couleurs douces et pastel.

Ce nouveau collège Henri IV possède un grand nombre de classes spécialisées et, XXI^{ème} siècle oblige, beaucoup de matériel informatique.

On ne peut qu'envier les collégiens d'aujourd'hui qui disposent d'un magnifique outil de travail.



Discours du Président de l'Amicale lors de l'inauguration du 13 février 2009



L'Amicale du Collège Henri IV que nous représentons ici, avec mes amis, devenue en 1977 « Amicale des Anciens Élèves du Collège Henri IV et du Lycée Maine de Biran » est heureuse d'exprimer sa fierté et sa reconnaissance pour cette splendide restructuration de son cher « bahut ». Nous ne pouvions pas rêver cette année, pour notre Centenaire, d'un plus grand évènement.

Si quelques graffitis ou gravures profondes ont disparu, la masse des souvenirs accumulés à l'intérieur de ces pierres depuis près de 150 ans, a une valeur d'éternité.

Merci à tous ceux qui ont œuvré et en particulier au Conseil général qui en avait la maîtrise. Le privilège de nos jeunes adolescents qui vont évoluer dans ce cadre, est important. À un moment ou à un autre de leur vie, resurgira cet étalon de qualité architecturale pour conforter les autres composantes de leur personnalité.

Certes, « il n'est de richesse que d'homme », mais vous aussi, « objets inanimés, pierres restaurées de ce Collège aimé », avez aussi une AME.

Merci à tous d'avoir eu la volonté de conserver les pierres de notre collège sans interrompre la qualité de son enseignement, qui reste sa raison d'être fondamentale.

Merci à M. le Principal et aux équipes de Direction, aux professeurs et à l'ensemble du personnel, pour cette belle performance.

Nous formons le vœu que nos jeunes condisciples, élèves de 2009, puissent dire quand ils auront notre âge : « le 13 février 2009, J'Y ÉTAIS ».

Que ce vendredi 13 leur apporte tout le bonheur souhaité par leurs Anciens.
Aux yeux du souvenir, "que le monde est petit" a dit Beaudelaire, mais que notre Collège Henri IV de Bergerac est grand aujourd'hui !!!

Pierre Roche-Bayard

Cent ans de reconnaissance

Nous exprimons notre gratitude aux chefs d'établissements, aux professeurs, aux personnels administratifs qui depuis cent ans ont construit la réputation de nos établissements. Ils sont représentés en 2009 par:

- Mme Annie Castagné, Proviseure du Lycée Maine de Biran.
- Mr Patrick Bonnefond, Principal du Collège Henri IV.

Nous remercions les élus qui au cours de ce siècle et aujourd'hui, soutiennent notre Amicale avec le souci du meilleur accompagnement pour le collège Henri IV et le lycée Maine de Biran. Ils sont représentés en 2009 par:

- Mr Dominique Rousseau, Maire de Bergerac.
- Mr Bernard Cazeau, Président du Conseil général de la Dordogne.
- Mr Alain Rousset, Président du Conseil régional d'Aquitaine.
- Mr Daniel Garrigue, Député de la 2ème circonscription de la Dordogne.

Nous rendons hommage à tous les membres, qui au cours de ce siècle, ont fait notre belle Amicale. Ils sont naturellement représentés aujourd'hui par notre DOYEN:

- Mr Gérard Perrier, né à Vélines le 19 mars 1914.

Après une carrière d'exploitant agricole et de Maire de Vélines, il est aujourd'hui retraité à Vélines. Il livre, en 2009, des souvenirs intacts du Collège de garçons qu'il a quitté en 1931 avec le Baccalauréat de philosophie. Il était entré au Collège en classe de cinquième en octobre 1925.

Il est la plus lointaine mémoire connue de notre Amicale des Anciens.

Rédacteur en chef, Conception, Mise en page : Jean-Philippe Brial Fontelive

Ont collaboré : Alain Beauché, Laurent Dubernat, Pierre Dupuy, Christian Félix, Liliane Gagnard, Jean-Louis Leclair, Jacqueline Marche, Henri Nallet, Camille Noël, Christian Régnier, Pierre Roche-Bayard, Bertrand Rousseau, Charles Tamarelle

Crédit photos : Amicale des Anciens Élèves du collège Henri IV et du Lycée Maine de Biran, Alain Beauché, Jean-Philippe Brial Fontelive, Jean-Claude Cousteille, Christian Félix, Lycée Maine de Biran, Henri Nallet, Éliane Promis, Christian Régnier.

Impression : Imprimerie Neury, Bergerac

Tirage : 500 exemplaires

EXEMPLAIRE N°





Photomontage Jean-Claude Cousteille